DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 14016 — 6 F

DIMANCHE 18 - LUNDI 19 FÉVRIER 1990

— FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Liban : une guerre doublement fratricide

LE Liban est à nouveau en proie au vertige suicidaire. Mais — une fois n'est pas coutume — sa folie meurtrière est aujourd'hui le triste privilège du pays chrétien. Beyrouth-Est a vécu vendredi 16 février l'une de ses pires journées en quinze ans de guerre. L'épreuve de force, qui oppose depuis le 31 janvier l'armée du général Michel Aoun et les Forces libanaises — la milice de M. Samir Geagea — a dégénéré en une lutte sans merci. Au cœur de ces féroces combats, le quartier d'Aïn el Remmaneh ressemble désormais, selon le mot d'un témoin, à un « cimetière secoué par un tremblement de terre ».

A la différence du passé, le spectacle de cette guerre doublement fratricide laisse le monde sans voix, ou presque. Exception faite des appels à la trêve régulièrement lancés par le Vatican et de la brève mission humanitaire conduite au nom de la France par M. Bernard Kouchner, la communauté internationale est aussi discrète qu'impuissante. Le monde arabe, qui jouait il y a peu les médiateurs, n'a ni l'envie ni les moyens de mettre un terme à ce conflit entre non musulmans.

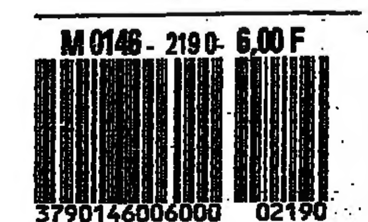
EN Occident, l'inaction des gouvernements est à la mesure de la gêne que leur inspire ce « combat des chefs » chrétiens. Eloquent est le silence des hommes politiques français, naguère si prompts à voler au secours du général Aoun lorsque celui-ci incarnait, d'ailleurs avec courage, la « résistance » d'une communauté maronite menacée par les ambitions conjuguées de l'islam et de la Syrie. Dans un monde qui se désintéresse de lui, notamment parce qu'il a la tête ailleurs, le Liban paraît avoir épuisé, à force de déchirements absurdes, le capital de sympathie qu'il savait, en cas de péril, si bien mobiliser.

Ayant pris un avantage, semble-t-il décisif, sur son rival, le général Aoun devrait assez rapidement imposer sa loi à l'ensemble du « pays chrétien ». Mais, à quel prix ! Beyrouth-Est a déjà payé d'avance 600 morts et 2000 blessés pour tribut de cette amère victoire sur un champ de ruines. Et demain?

JUSQU'A maintenant, l'armée syrienne, qui dispose de 35 000 hommes au Liban, s'est bien gardée d'intervenir, préférant voir, avec satisfaction, les deux frères ennemis s'épuiser dans un affrontement d'où les Chrétiens de toute obédience, hostiles à la tutelle de Damas, ne peuvent que sortir affaiblis. Ce calcul tiendra-t-il encore le jour où le général Aoun controlera sans partage l'ensemble du pays chrétien ?

Prudent come un chat, le président Assad n'engagerait ses hommes à Beyrouth-est que sous un prétexte légitime, et qu'après s'être assuré de la bienveillante neutralité arabe et internationale. En lançant vendredi un appel à l'aide au président Elias Hraoui, l'homme qui incarne le pouvoir légal au pays du Cèdre, M. Samir Geagea fournit aussi à tous les alliés de Damas, notamment les chefs des milices musulmanes de Beyrouth-Ouest, l'occasion d'en découdre enfin, avec le général chrétien. On reviendrait alors, en pareille hypothèse, au scénario plus familier d'un affrontement entre les deux Beyrouth.

Lire page 5 l'article de LUCIEN GEORGE



Après l'Azerbaïdjan et le Tadjikistan, l'Ouzbékistan

Les tensions interethniques s'étendent en Asie centrale soviétique

Alors que les conservateurs ont créé, vendredi 16 février, un groupe parlementaire sur le thème du maintien de l'unité de l'URSS, Radio-Moscou a annoncé qu'après les émeutes au Tadjikistan des affrontements ont eu lieu dans une autre ville d'Asie centrale, à Samarkand, en Ouzbékistan, et que le couvre-feu y a été décrété. Un porte-parole du ministère soviétique de l'intérieur a démenti samedi cette information, tout en reconnaissant que la tension a gagné cette ville, comme tout l'Ouzbékistan, où des tracts appellent les Russes à quitter la région. A Bakou, en Azerbaïdjan, l'armée patrouille, mais la population est en grève et attend la fin du deuil de quarante jours décrété à la mémoire de ses « martyrs ».



Les cicatrices de Bakou

BAKOU

de notre envoyée spéciale

« Où étaient la milice et le KGB ? » A la question posée avec colère par Mikhaïl Gorbatchev à un député azerbaidjanais qui dénonçait devant le Soviet suprême l'intervention de l'armée soviétique à Bakou le 19 janvier dernier, un des survivants des pogroms anti-arméniens qui y avaient commencé une semaine auparavant a donné une réponse. M. Adamian raconte comment quatre miliciens azerbaidjanais en uniforme faisaient partie de la foule qui a envahi son appartement le 13 janvier, après en avoir démoli l'entrée à la hache.

« Deux étaient des officiers, ils regardaient sans rien dire », explique M. Adamian, pendant que lui-même était frappé et son appartement dévasté. Il a été traîné dehors et engouffré dans une voiture sous les yeux de miliciens assis dans un car qui stationnait à l'entrée de l'immeuble, immobile au milieu des émeutiers. Contrairement aux dizaines d'Arméniens qui ont péri — frappés, défenestrés ou brûlés vifs, — M. Adamian a réussi à marchander sa vie à ses ravisseurs contre un acte de cession de son appartement.

Mais la paralysie, si ce n'est la complicité, de la milice azérie face aux pogroms était connue déjà depuis ceux d'il y a deux ans à Soumgaït, à 20 kilomètres de Bakou. La volonté de certains de ses responsables n'est pas en cause : c'est le directeur de la milice de Bakou qui permet à Leonid Lazarevitch, journaliste de Radio Moscou, d'annoncer en direct le 14 janvier de son bureau que la ville est livrée aux pogroms et qu'il faut l'aide immédiate de l'armée.

Le journaliste était accompagné le même jour des « groupes d'intervention » de la milice : les policiers partaient à huit, sans pistolets et en civil, pour tenter d'arracher les Arméniens de la foule des émeutiers. *« Il était inconcevable*, estime M. Lazarevitch, *qu'un Azéri tire sur un autre Azéri pour défendre un Arménien. »* Et, selon lui, beaucoup d'unités de milice se sont vu confisquer leurs armes automatiques avant les événements, de peur qu'elles ne passent aux groupes qui s'armaient alors, sous la conduite du Front populaire d'Azerbaïdjan (FPA), pour aller combattre les Arméniens dans le Haut-Karabakh.

SOPHIE SHIHAB

Lire la suite page 3

Une étude de la SOFRES

La division des cadres du RPR

Le RPR, dont le conseil national s'est réuni samedi matin 17 février à Paris pour procéder à l'élection de son nouveau bureau politique, apparaît aujourd'hui marqué à la fois par la division de ses cadres, tiraillés entre le tandem Chirac-Juppé, d'une part, et, d'autre part, le duo Pasqua-Séguin, et par le net décalage existant entre les appréciations politiques de ses cadres, dans leur ensemble, et celles de son électorat. Ainsi, par exemple, alors que le chômage est le premier souci des électeurs du RPR, les cadres du mouvement ne le mettent qu'en quatrième position dans leurs préoccupations.

Tel est le principal enseignement du sondage que nous publions aujourd'hui. Il a été réalisé par la SOFRES auprès des cadres du mouvement chiraquien lors des récentes Assises nationales du RPR.

Cette enquête fait également ressortir que, si la plupart des cadres du Rassemblement manifestent leur attachement à la personnalité de Jacques Chirac qui apparaît incontestablement comme le « ciment » du mouvement, ils n'en apprécient pas moins celle de Charles Pasqua qui obtient une forte note de sympathie, bien supérieure à celle de Philippe Séguin.

Lire page 6 l'article d'OLIVIER BIFFAUD et l'étude de la SOFRES

Métamorphoses de Velazquez

Madrid rend hommage au plus célèbre des peintres espagnols qui n'en devient pas pour autant plus simple à connaître...

Le long de la façade du Prado, à deux ou trois de front, sur une longueur de quatre ou cinq cents mètres, les visiteurs attendent. A dix heures du matin, ils se comptent par centaines et des renforts n'en finissent pas de se mettre à la queue. Ils arrivent par classes, amicales, clubs, associations et familles, tous mus par la patriotique envie de communier dans le culte de Velazquez, le patron de l'art espagnol. Ils viennent rendre un hommage plus que regarder des tableaux.

Les tableaux, ils les voient fort mal du reste. Les salles du Prado libérées pour l'occasion ne sont à la mesure ni des œuvres ni de la foule. Afin d'éviter des engorgements trop intolérables, on a interdit tout retour en arrière — ce qui rend impossible toute comparaison ou observation personnelle. Voir les œuvres, ne serait-ce que de loin, exige l'habitude du corps-à-corps et l'abandon de toute galanterie.

Se tenir une minute devant *les Fileuses* et *les Ménines*, c'est avoir le flanc meurtri par l'angle tranchant de l'un de ces gros sacs à main de cuir noir que les Espagnoles d'un certain âge portent au coude, les pieds martelés par leurs talons, le dos ployé par la pression de ceux qui sont derrière et poussent. Les plus sages des visiteurs achètent le catalogue la veille et l'étudient durant les deux heures d'attente obligée, si bien que, parvenus dans le musée, ils n'ont besoin que de vérifier d'un coup d'œil que les toiles sont fidèles à leurs photographies. Ce doit être cela, la consommation culturelle intelligente.

Et cependant, il y a sur les murs l'essentiel de Velazquez, à l'exception de quelques portraits du Musée de Vienne et de l'admirable *Innocent X* de Rome. Il y a, mêlées à la collection du Prado, les œuvres de l'Escurial, de Londres et des musées américains, de New-York à Fort-Worth : en tout, soixante-dix-neuf toiles, quand le catalogue de l'œuvre complet en dénombre un peu moins de cent. On ne fera donc jamais beaucoup mieux.

L'exposition recompose l'évolution du style de Velazquez par étapes. Elle narre ses métamorphoses par la juxtaposition d'œuvres fort différentes d'exécution et de conception. S'il est en effet des rétrospectives où l'auteur paraît inchangé du début à la fin et d'une absolue cohérence, il n'en va pas ainsi avec Velazquez, peintre changeant, presque insaisissable.

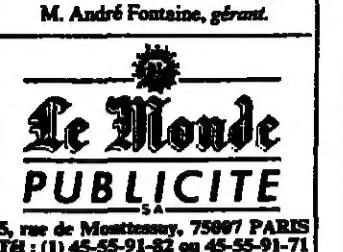
PHILIPPE DAGEN

Lire la suite page 10

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,85 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 180 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine,
directeur de la publication
Ancien directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Administrateur général :
Bernard Wouts
Directeur de la rédaction :
Daniel Vernet
Rédacteurs en chef :
Bruno Frappat,
Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

DATES

Il y a vingt-cinq ans

L'assassinat de Malcolm X

IL fait très beau ce dimanche 21 février 1965 à New-York, et Harlem est calme, on ne voit même presque pas de policiers. Profitant au passage du pâle soleil de l'hiver, des petits groupes se dirigent sans se presser vers l'entrée désuète de la Audubon Ballroom, la salle de danse un peu crasseuse qui sert en général de lieu de réunion aux activistes de la communauté noire. A l'intérieur, ils sont déjà plus de quatre cents à attendre le début du meeting de l'Organisation pour l'unité afro-américaine (OAAU), le mouvement fondé sept mois plus tôt, par Malcolm X, le chef des nationalistes noirs. Ce jour-là, celui qui a déjà appelé sa quatrième fille Lumumba en hommage au tribun congolais, s'est fait fort, justement, d'obtenir l'appui des Etats africains dans sa lutte violente pour l'égalité raciale. N'a-t-il pas déjà sillonné ce continent dont l'éveil à une certaine conscience politique révolutionnaire le fascine ?

« Observateur » au deuxième congrès africain du Caire, il y a rencontré Kenyatta, Oboté, Nyéréré, avec eux il a rêvé une fois de plus de *« l'internationalisation »* de la lutte des Noirs, évoqué la possibilité de porter le dossier à l'ONU, de lancer une campagne mondiale au nom des droits de l'homme. Des projets, il en a revendre. Rien ne l'arrête, pas même ces menaces de mort qui lui parviennent presque chaque jour – et pas seulement de la part du Ku Klux Klan ou des extrémistes blancs. Pas même ces trois bombes lancées contre son domicile, dans le Queens, il y a dix jours, et qui ont provoqué un incendie dont il s'est échappé de justesse avec sa femme, « sœur Betty », et ses quatre enfants. *« Ça ne fait rien,* a-t-il coutume de dire, *je vis comme si j'étais déjà mort... »*

Mais pour l'heure, le voici qui s'avance vers le micro qu'il saisit de ses mains fines. Silhouette racée, inquiétante à l'abri de ce sourire perpétuel, avec sa petite barbe et ses lunettes d'écaille qui lui donnent l'air d'un théoricien de la révolution. Silhouette mille fois entrevue à la télévision et qui hante les cauchemars d'une partie de l'Amérique. Cette Amérique moyenne, frileuse et rétrograde, pour qui déjà la croisade pour les droits civiques entreprise par les minorités relève de l'agitation subversive, tandis que le pasteur Luther King, apôtre de la non-violence, fait figure de démon destructeur.

Que va-t-il pouvoir annoncer, cette fois, cet ex-porte-parole des Black Muslims, ces musulmans noirs, adversaires d'une intégration qu'ils méprisent et qu'il a lui même quittés pour créer un groupe plus militant, plus violent, qui se propose de lutter dans la rue ? Une extension du conflit ? L'envoi de *« guérilleros au Mississippi »* pour lutter contre les partisans de la suprématie blanche, comme il l'a déjà suggéré un jour ? Du fond de la salle, pourtant attentive, des éclats de voix se font entendre. *« Restez calmes mes frères »*, commence-t-il, une douzaine de détonations l'interrompent net. Trois hommes, vraisemblablement cinq, ont bondi de leur siège pour tirer. Malcolm X s'effondre, criblé de balles, dans la panique générale. Il a trente-neuf ans.

Ce sang blanc...

Le premier policier qui s'approche de la forme affalée sur le parquet, dans une vaine tentative pour le ranimer avant de l'emmener à l'hôpital Vanderbilt, où son décès sera constaté, s'exclame en voyant ses cheveux roux et sa peau presque claire : *« Mais c'est un Blanc ! »* Ce sang blanc imposé dans ses veines par le viol de sa grand-mère par un Blanc, et dont disait-il il haïssait *« jusqu'à la dernière goutte »*, ce sera la première forme de violence à laquelle sera confronté celui qui n'est encore que Malcolm Little, lorsqu'il naît, en 1925, à Omaha (Nebraska) dans une famille de pasteur. Cette violence l'accompagnera jusqu'au bout.

Il n'a que deux ans lorsqu'un groupe de racistes incendient le domicile familial. Les pompiers regardent, la famille s'enfuit. Elle a l'habitude. Quelques années plus tôt, c'est un commando du KKK qui est venu briser ses fenêtres et la menacer. Devenue à moitié folle, sa mère doit accepter que les enfants soient placés sous tutelle judiciaire. Son père, qui prônait à l'occasion *« la fierté d'être noir »*, a été retrouvé la tête fracassée par un tramway. La communauté noire s'émeut, la famille évoque l'hypothèse d'un *« assassinat »*, mais en l'absence de témoins le dossier est classé « accident ». Une version que Malcolm X contestera toujours.

A sa sortie de l'orphelinat, le jeune Malcolm se retrouve seul élève noir dans une école du Michigan, mais pour très vite apprendre que quels que soient leurs talents d'orateur ou leur rapidité à comprendre, l'accès des Noirs aux carrières traditionnelles passe par un chemin très étroit. Il faut d'abord échapper aux lois de son propre environnement, aux pressions d'une société qui laisse bien peu de place à sa communauté. Et de fait, Malcolm s'enlise.

Employé dans un bar à Harlem, la poudrière noire de New-York, il arrondit ses fins de mois en fournissant des prostituées à des clients blancs. Il se fait défriser les cheveux, dépense sans compter pour un peu d' *« herbe »* ou de cocaïne. Sans vergogne, celui que l'on n'appelle plus désormais que « Big Red » en raison de sa haute taille et de ses cheveux roux touche à tous les vices, pour mieux les exploiter. En 1946, il a raclé le fond : arrêté pour vol, il est condamné à dix ans de prison et envoyé au pénitencier de Charleston. Ce pourrait être sa fin, au contraire ce sera le début d'une spectaculaire renaissance.



Dans sa cellule, il entend parler de l'enseignement d'un nouveau prophète qui prêche la *« religion naturelle du Noir »*. C'est un colporteur de Detroit, W. D. Fard, au passé mystérieux bien qu'il affirme venir de La Mecque. Son discours en tout cas est passionnant, il y est déjà question des liens indissolubles avec l'Afrique, d'unité et pourquoi pas de revanche. *« Les Noirs ne constituent-ils pas un cas honteux d'oppression d'une minorité aux Etats-Unis »*, s'interroge Fard ? Le mouvement s'appelle La nation de l'Islam, depuis près de dix ans il s'est implanté dans ces ghettos noirs à la dérive auquel il apporte une certaine unité et parfois des raisons d'espérer. Malcolm va bientôt adhérer au mouvement et se laisser gagner par l'enseignement du nouveau prophète des Black Muslims, un fils de pasteur baptiste lui aussi, connu sous le nom de Elijah Muhammad, le « Messager ». C'est un autre homme, studieux, réfléchi et déjà inspiré, qui, délivré de l'alcool et de la drogue, est libéré en 1952. Converti à l'islam il s'appellera désormais Malcolm X, *« pour remplacer le nom qu'avait imposé à mes ancêtres quelque diable blanc aux yeux bleus nommé Little. »*. A dire vrai, les préceptes des Black Muslim ne sont pas d'une clarté limpide, mais il ressort de leur enseignement, qui prend pour postulat que le premier homme et la première femme étaient noirs et que la race blanche, race maléfique, fut fondée par un savant dévoyé nommé Yacoub, que le peuple noir a une place légitime, et que la reconquête de cette dignité passe par une vie ascétique et inspirée. D'où les multiples consignes pratiques données à des ghettos noirs en pleine déchéance de *« ne pas boire ni fumer »*. Quant à la drogue, les Black Muslims en font leur affaire et créeront des centres de désintoxication parallèles qui leur gagneront la sympathie des habitants.

Cavalier seul

Voilà bientôt Malcolm X promu porte-parole du mouvement, et délégué spécialement à New-York. Son éloquence naturelle fait merveille, en peu de temps il devient un des tribuns les plus écoutés de la cause noire, surtout dans les médias où il n'a de cesse de prêcher, y compris dans cette télévision dont la classe politique vient de découvrir l'importance. Il prêche la croisade de cet islam un peu particulier qui a entrepris la « reconquête » de Harlem. Du même coup il prend de l'importance, trop aux yeux du « Messager » ? Des rivalités se font jour, Malcolm X, déçu par le curieux personnage qu'est Elijah Muhammad, mi-saint mi-voyou, ne lui pardonne, notamment pas ses rapports de domination avec les femmes, ses bâtards et les humiliations qu'il inflige parfois à certains de ses *« frères »*. Il en conclu : *« J'ai compris qu'Elijah Muhammad n'était qu'un homme comme les autres. »*

L'assassinat du président Kennedy, en novembre 1963, va consommer la rupture. Dans une déclaration malencontreuse, celui qui est encore le porte-parole des Black Muslims laisse entendre que Kennedy méritait son sort (*« Les poulets se rôtissent entre eux »)*. Le mouvement réagit violemment, Malcolm se défend : *« J'ai voulu dire que le climat de haine qui existe dans le pays devait inévitablement aboutir à un tel acte. »* Trop tard, il est prié par ses *« frères »* de cesser toute activité. Désormais, il fera cavalier seul. Pour les Black Muslims, Malcolm est un traître, ils ne lui pardonneront jamais d'avoir critiqué et mis en doute leur mouvement. Les menaces, de ce côté-là aussi, vont commencer...

Trois mois plus tard, il se rend à La Mecque. Il veut, dit-il, *« connaître enfin le véritable islam »*. Un voyage décisif : *« J'ai compris alors*, confie-t-il à l'écrivain James Baldwin, *que notre mouvement aux Etats-Unis est partie intégrante de la lutte que tous les peuples colonisés ou récemment indépendants d'Afrique et d'Asie mènent contre l'impérialisme et le néo-colonialisme... »* La gestation de l' « internationalisme » noir est en route. Globe-trotter de la cause des opprimés, Malcolm X, que Paris découvre un soir de débats houleux à la Mutualité durant l'hiver 1964, va s'attacher désormais dans son mouvement de l'OAAU à mobiliser les masses noires et à les déterminer à lutter. Il promet à l'Amérique *« un bain de sang »*, mais il a changé, sa nouvelle approche de l'islam lui a appris à ne plus exclure systématiquement les Blancs de bonne volonté de son chemin.

Prenant à contre-pied la phraséologie et l'argumentation juridique du pasteur Luther King, qu'il estime *« récupéré »* par le pouvoir, et dont il dit un jour, au lendemain des manifestations durement réprimées par la troupe et les chiens policiers à Birmingham, dans l'Alabama : *« C'est une chiffe, ce n'est pas un chef »*, il prône, lui, l'action directe, la révolte. Une révolte qui exclut, les *« leçons de conduite »* inopérantes de Muhammad et son sectarisme diviseur. Et cette voie qu'il n'a que le temps de défricher, d'autres la suivront bientot : les Black Panthers, (Panthères noires) qui, poing levé, reprendront en quelque sorte l'héritage deux ans plus tard.

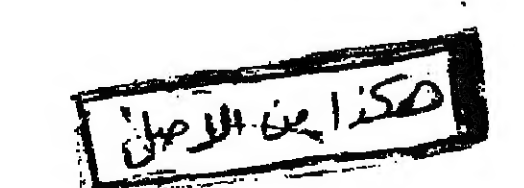
Conspiration ?

Pourtant cette violence, cette guérilla urbaine qu'il s'efforce de mettre sur pieds, Malcolm X l'a-t-il choisie ? A moins que ce ne fut le contraire, face aux contradictions d'un pouvoir blanc qui, écrit-il encore, *« est coupable de ces brutalités, en nous empêchant de riposter à la violence que nous subissons »*. Peut-être aurait-il pu dépasser cette violence en la canalisant vers une révision plus réaliste des rapports entre les deux communautés, lui qui estimait que *« l'homme blanc n'est pas congénitalement mauvais. Moi aussi, j'ai été un raciste, mais j'ai appris et j'ai compris... »*. Son rêve, il le publia dans le *Saturday Evening Post* quelques mois avant sa mort, aurait été *« que l'histoire me considère comme l'un de ceux qui auront sauvé l'Amérique d'une catastrophe grave, peut-être fatale... »*

Sa vie et son combat inachevé suscitent autant d'interrogations que sa mort. Y a-t-il eu *« conspiration »* ainsi que l'ont dénoncé ses proches ? Aussitôt après la fusillade qui coûta la vie au leader nationaliste, un jeune Noir, Thalamadge Hayer, agé de vingt-deux ans, fut arrêté. Quelques jours plus tard, c'était le tour de deux Black Muslims. Mais combien y avait-il en fait de comparses ? Et qui étaient les vrais commanditaires ? Au terme d'un procès des plus nébuleux, le tribunal condamnera les trois hommes à la prison à vie. Et une bonne partie de l'opinion publique, soulagée, se contentera de cette version officielle qui, somme toute, accréditait la thèse confortable d'un *« règlement de comptes entre extrémistes noirs »*. Les obsèques auront lieu dans un New-York quadrillé par la police qui craindra jusqu'à l'ultime minute qu'une guerre entre activistes du ghetto ne déborde de Harlem.

Et de fait, deux incendies éclatèrent dont l'un au siège des Black Muslims sur la 116ème Rue. La cérémonie, en revanche, sera, en dépit des tensions, une grande démonstration d'unité, comme si, dira un commentateur américain de l'époque, *« les Noirs avaient décidé ce jour-là d'enterrer aussi leurs querelles, pour se tourner vers la vraie coupable : notre société »*.

MARIE-CLAUDE DECAMPS



URSS : la vague de violence en Asie centrale

Les troubles interethniques ont gagné l'Ouzbékistan

Selon TASS, des tracts en Ouzbékistan appelant les Russes à quitter immédiatement la République , où de nouveaux affrontements se seraient produits à Samarkand. A Moscou, les conservateurs contre attaquent en créant un groupe parlementaire sous la bannière du maintien de l'Unité soviétique.

MOSCOU

de notre correspondant

Tout s'accélère et sur tous les fronts. Les troubles du Tadjikistan se sont maintenant étendus à l'Ouzbékistan. Les conservateurs se sont désormais dotés d'un groupe parlementaire. La contestation par la base des cadres locaux du parti gagne Moscou. Le Caucase ne sort pas de sa guerre rampante et, tandis que le Soviet suprême poursuit l'examen de projets de loi sur l'introduction de la propriété privée, la *Pravda* se fait alarmiste.

L'accélération est, en effet, si brutale que, sous le titre de « Nous défendrons la perestroïka », l'organe du comité central parle, ce samedi 17 février, d'un *« danger d'affrontement civil, de chaos, de déstabilisation »*, et met en garde contre un dérapage du processus de réformes dans la violence aveugle et généralisée.

Ce qui est en cause, lit-on entre les lignes, c'est la possibilité d'une évolution pacifique, de l'économie d'une nouvelle révolution forcément abominable, et le fait est que la question se pose chaque jour de façon plus pressante. Car si l'on ignore encore ce qui se passe exactement en Ouzbékistan, Radio-Moscou parle d'envoi de renforts vendredi à Samarkand, où un couvre-feu aurait été décrété pour tenter de mettre fin à des affrontements entre Tadjiks et Arméniens.

En clair, la minorité arménienne est à nouveau victime de pogroms, pogroms organisés dans le but évident de déstabiliser un peu plus encore la situation. Il y en effet plusieurs jours que des rumeurs circulent en Ousbékistan sur la prochaine installation, dans cette République, d'Arméniens réfugiés d'Azerbaïdjan. Ce sont des rumeurs semblables qui avaient mis le feu aux poudres au Tadjikistan, et elles avaient pris une telle ampleur en Ouzbékistan que le présidium du Soviet suprême y avait introduit, en début de semaine, une loi contre *« la préparation et la diffusion de matériels contenant des appels à des pogroms et à l'expulsion forcée de citoyens »*.

Des tracts de ce genre avaient été saisis. Des tracts appelant au départ des Russes avant le 1er mars avaient été également diffusés dans les boîtes aux lettres, et c'est maintenant aux quatre coins de l'URSS que circulent des rumeurs sur l'organisation de prochains pogroms contre des juifs, des Arméniens ou des russophones installés dans les Républiques périphériques. Les Arméniens vivent dans une psychose passablement justifiée. Les juifs ont de plus en plus de mal à résister à la peur car ils se disent qu'après les Arméniens, leur tour viendra fatalement. Quant aux Russes, ils viennent de voir au Tadjikistan que leur sécurité n'était plus en rien garantie.

La stratégie de la tension

Cela a un nom. Cela s'appelle la stratégie de la tension et cette stratégie est à peu près imparable, puisque rien n'est plus facile, surtout en situation de crise, que de lancer des rumeurs qui, une fois lancées, ne peuvent plus être arrêtées. Si les autorités font le silence, ces rumeurs acquièrent une crédibilité puisqu'elles ne sont pas démenties. Si la presse ou le parquet, comme cela s'est vu en Ukraine, démentent, ils officialisent le bruit et le font connaître à plus de gens encore, qui concluent qu'il n'y a pas de fumée sans feu.

Cette stratégie est déjà gagnante en Asie centrale. Elle peut l'être demain ailleurs, et le moins qu'on puisse dire est qu'en développant les craintes des Russes installés hors de Russie elle sert les intérêts des conservateurs, qui espèrent aujourd'hui trouver une base sociale dans le développement d'un mouvement nationaliste russe.

Les thèmes de la lutte contre la russophobie et du besoin d'ordre vont à ce rythme se révéler de plus en plus payants et il est à cet égart très significatif que les députés conservateurs qui ont annoncé, vendredi, la création d'un groupe parlementaire, se soient regroupés autour d'élus russes, ou du moins « immigrés », des Républiques périphériques. On trouve ainsi en première ligne des hommes tels que le colonel Alksnis et M. Kogan, les présidents des interfronts de Lettonie et d'Estonie, c'est-à-dire des mouvements opposés aux fronts populaires (nationalistes) de ces deux Républiques.

Baptisé « unité » par référence à l'unité de l'URSS, ce groupe parlementaire vient ainsi faire pendant au groupe interrégional des députés qui rassemble, lui, réformateurs et indépendantistes. Presque totalement ouverte au sein du parti, la polarisation politique devient ainsi officielle au Parlement. C'est le signe que la vie politique se développe, qu'on est chaque jour de moins en moins dans un système totalitaire. Mais c'est aussi le signe que les conservateurs apprennent à utiliser la démocratisation à leur profit et qu'ils entendent résister par tous les moyens à l'accélération des réformes par M. Gorbatchev.

Signe des temps, l'organe du ministère de la défense, *l'Etoile rouge*, publie ce même samedi, et en première page aussi, un article d'un officier qui écrit tranquillement que l'idée d'un régime présidentiel *« est prématurée »*. Il s'agit là d'un projet défendu par M. Gorbatchev, qui, en se dotant, comme chef de l'Etat, de pouvoirs étendus, espère marginaliser la direction du parti. En d'autres termes, *l'Etoile rouge* se démarque ouvertement de M. Gorbatchev, le jour même où la *Pravda* insiste, de son côté, sur la nécessité de passer à un régime présidentiel.

En d'autres temps, cela aurait signifié que les jours du secrétaire général étaient comptés. Aujourd'hui cela signifie seulement que tous les masques tombent, que la bataille est totale, ouverte, et divise tout le pays – y compris l'armée qui n'est absolument pas monolithique.

Bataille au Parlement

Et cette bataille – celle de la dernière chance pour l'actuel appareil – sera féroce. Il y aura un vainqueur et un vaincu, car en cinq ans les conservateurs ont beaucoup appris. Au lieu, par exemple, de prendre position contre le pluripartisme, l'article de *l'Etoile rouge* se contente de déplorer que le projet de plateforme que M. Gorbatchev a fait adopter par le comité central ne consacre pas *« une ligne aux idéaux communistes »* et ne spécifie pas que les nouveaux partis doivent avoir une base socialiste.

A la guerre civile dans laquelle glissent des Républiques entières répond une guerre politique au sommet et l'énorme marais du Parlement va maintenant être l'enjeu d'une bataille entre la gauche et la droite. Que les conservateurs la gagnent, et l'on pourrait assister à l'énorme paradoxe d'une défaite de M. Gorbatchev non pas devant l'appareil du parti mais devant ce Parlement qu'il a lui même créé en organisant, l'année dernière, les premières élections partiellement libres de l'histoire de l'URSS. On n'en est pas encore là, mais si la gauche ne laisse pas un minimum de répit au secrétaire général, si elle ne l'aide pas à calmer le jeu dans le pays, sa marge de manœuvre va se rétrécir plus encore et dangereusement.

Car dans tout le pays la contestation monte. Ce samedi après-midi, Moscou devait ainsi connaître sa première manifestation contre des responsables locaux du parti, ceux des quartiers Kirov et Babouchkinski, accusés de sympathie pour l'extrême droite et de partialité dans la préparation des élections. Dans certaines villes, comme à Volgograd, cette destitution par la base des autorités locales s'accompagne de la mise en place de véritables doubles pouvoirs. Vendredi, la *Pravda* en est ainsi arrivée à appeler les cadres locaux à ne pas démissionner au premier meeting de protestation, car s'accrédite ainsi, expliquait le quotidien, l'idée que tout dirigeant du parti est coupable de malversations ou d'impéritie.

L'édifice craque. Contrariée par les conservateurs, la course de vitesse entre le chaos et les changements institutionnels voulus par M. Gorbatchev devient de plus en plus haletante, et s'il y a un front des conservateurs, organisé et intelligemment organisé, les réformateurs, eux, avancent en ordre dispersé.

BERNARD GUETTA.



Les cicatrices de Bakou

Suite de la première page

Ce désarmement de la milice avant les pogroms est maintenant invoqué à Bakou, notamment par le FPA, comme une des preuves du *« complot orchestré par le Kremlin et le KGB pour discréditer le mouvement démocratique azéri »*. Une autre, plus sérieuse, étant que tout Bakou était prévenu deux jours à l'avance que des pogroms allaient commencer le 13, ce qui a incontestablement sauvé les vies de beaucoup de ces Arméniens qui se sont réfugiés préventivement chez des amis Azéris ou Russes. Où était le KGB, en effet ?

« Le Kremlin et le KGB ont surtout contribué, avec succès, à rendre le mouvement national-extrémiste », affirme pour sa part l'écrivain Yossif Samed-Ogly, représentant de l'aile « modérée » au sein de la direction du FPA. Le récit qu'il en fait, dans son appartement du centre-ville au pied duquel les patrouilles en armes ont remplacé les pilleurs, laisse ouverte la question de savoir s'il s'est agi d'un plan machiavélique de forces anti-perestroïkistes ou du résultat du désarroi et de l'incompétence totale des dirigeants locaux du parti.

Un nostalgique du panturquisme

L'ex-premier secrétaire Vezirov, après s'être opposé *tant* qu'il pouvait à la reconnaissance du FPA – *« les prétendus informels sont un sida idéologique »*, déclarait-il lors d'un plenum en juillet dernier à Moscou – s'est appuyé depuis l'automne sur les dirigeants les plus radicaux du Front, ceux qui prônent une *« lutte de libération nationale »* mais qui présentaient l'avantage pour les autorités d'avoir acquis le pouvoir sur les foules. Au fil des meetings, des grèves générales, de la « guerre » autour du Haut-Karabakh, des violations de frontière impunies pour retrouver les Azéris d'Iran et, finalement, les prises de pouvoir par le Front – avec occupation des sièges du parti – dans deux villes du Sud, Djalilabad et Lenkoran, les modérés tenants de la voie parlementaire, sur le modèle balte, étaient soit écartés du Front, soit marginalisés.

M. Vezirov peut difficilement être soupçonné d'avoir directement travaillé contre M. Gorbatchev, qui lui avait confié l'Azerbaïdjan au début de la crise du Caucase, pour l'avoir connu quand tous deux faisaient carrière dans les Komsomols. Or, le 12 janvier, alors que des manifestants réclamaient sa démission, il annonce à la télévision avoir conclu un accord avec un représentant de la ligne radicale du Front, son président Aboulfaz Aliev, un orientaliste de cinquante-trois ans nostalgique du panturquisme. Le 13, la télévision locale a transmis le passage du discours d'Aliev à la foule annoncant la création, avec l'accord de Vezirov, du Comité national de défense, la branche armée du Front dont la liquidation sera plus tard la tâche assignée officiellement à l'armée dans Bakou. Le maire de la ville annoncait pour sa part de la tribune que les appartements vacants des Arméniens seraient attribués aux mal-logés, avant tout aux quelque 200 000 réfugiés Azéris expulsés en novembre et décembre 1988 des campagnes d'Arménie, les « Eraz », ou Azéris d'Erevan, comme on les appelle à Bakou. Les pogroms commencaient dès la fin du meeting, les Eraz n'étant pas en reste pour y prendre part, selon tous les témoignages.

Pendant que le sang coulait, les représentants du bureau politique, dont le gorbatchévien Evgueni Primakov, présents à Bakou depuis plusieurs jours, repoussaient encore le recours à l'armée au profit d'un renforcement des Forces de l'intérieur, dépendant du ministère du même nom. Mais celles-ci n'avaient toujours pas d'« ordre » pour intervenir, affirment maintenant ses représentants. Il fallut que ses contingents amenés dans la ville soient bloqués par les manifestants dans leurs casernes, que la foule assiège le comité central du parti, menace de le prendre d'assaut et amène deux potences destinées à ses dirigeants pour que l'armée fasse son entrée sanglante à Bakou le 19 à minuit.

Les hésitations et les conflits entourant, encore une fois, cette décision et son exécution sont confirmés par tous les témoignages. L'armée craignait une résistance violente et ne voulait pas annoncer l'heure de son intervention. Le journaliste de la radio Lazarevitch, convoqué à 20 heures par le futur commandant militaire de Bakou pour enregistrer son adresse annoncant *a posteriori* l'instauration de l'état d'ugence, a été retenu dans les locaux des militaires jusqu'à six heures du matin le lendemain, heure à laquelle il put se rendre à la radio diffuser l'adresse du commandant. Or un des jeunes dirigeants « durs » du Front, Ekhtebar Mamedov, celui qui avait organisé le bloquage des entrées de la ville par la population, était prévenu le 19 dans la soirée par l'adjoint de M. Vezirov que les troupes arrivaient. Mamedov s'apprêtait à prendre la parole à la télévision à 20 heures pour, estiment d'anciens dirigeants du Front, appeler la population à la résistance. Seule l'explosion du bloc electrogène de la radio-télévision, provoquée, selon des témoignages fiables, par des soldats et non par les *« extrémistes »*, comme le dira l'agence Tass, l'a empêché de le faire.

Des tirs aveugles

L'armée a été de fait accueillie par des tirs de dizaines de « snipers » sur les toits, selon les meilleures estimations. Aucun n'aura été arreté. Les soldats, jeunes appelés et réservistes russes, dont une quinzaine au moins sont morts, ont souvent répondu par des tirs aveugles, faisant plus de 120 victimes, dont quelques femmes et enfants, ainsi qu'un médecin – mitraillé dans son ambulance : c'était la fin de la « Commune de Bakou » et le début de la remobilisation des Azéris autour de leurs martyrs, contre l'*« armée russe d'occupation »*.

Vezirov était évacué vers Moscou, un plenum local nommait à sa place un ex-ministre de l'industrie légère – un des postes les plus « juteux » d'Azerbaïdjan, selon ses habitants – et donnait la direction du gouvernement ... au candidat favori du Front populaire. *« Nous enlèverons Vezirov, mais pas sous votre pression »*, avait pourtant déclaré M. Primakov, recevant des membres du Front.

M. Gassan Gassanov, le nouveau premier ministre, est un homme du « clan Aliev », l'ex-chef du KGB puis du parti azerbaïdjanais qui s'est retrouvé au bureau politique dans le camp des adversaires de Gorbatchev et en fut écarté en 1987. Une campagne fut alors lancée contre lui, ce qui lui rendit des sympathies populaires en Azerbaïdjan. M. Gassanov fut repris dans la direction du parti local après avoir su stopper une foule d'Azéris qui voulait attaquer une localité arménienne du Karabakh, au début du conflit. En janvier, il a soutenu l'action contre la frontière soviéto-iranienne lors d'une réunion en présence des envoyés de Moscou, la comparant à la destruction du mur de Berlin. Cette action avait pourtant été désavouée par les « modérés » du Front, qui y voyaient une provocation et s'expliquent toujours mal par quel miracle les soldats des frontières n'ont pas tiré. L'action était organisée par Nemat Panakhov, un ouvrier sachant enflammer les foules mais qui a fini par être exclu de la direction du Front.

Des quinze membres de celle-ci, seul Mamedov a été arrêté, à Moscou, après y avoir annoncé aux journalistes qu'un *« second Afghanistan »* commençait en Azerbaïdjan et qu'il était habilité à négocier avec les autorités. Il serait inculpé de *« tentative de coup d'Etat »*, le terme par lequel M. Gorbatchev a fini par caractériser ce qui s'est passé à Bakou.

Les arrestations ont en revanche touché beaucoup de dirigeants locaux du Front, notamment à Lenkoran et Djalilabad – où elles se sont soldées par des morts, – ainsi que des membres du Conseil de défense national », dont Mamedov. Mais deux de ses autres membres, Panakhov et Aliev – le président du FPA qui avait annoncé la création de ce Conseil – sont toujours libres, « clandestins », dit-on à Bakou.

Les treize autres dirigeants du Front se réunissent à l'Académie des sciences d'Azerbaïdjan, où des officiers viennent leur demander d'appeler à la reprise du travail. Le Front refuse tant qu'il n'aura pas un calendrier du retrait des troupes. La grève, qui touche toutes les grandes entreprises d'Azerbaidjan à l'exception des raffineries, pourrait durer les quarante jours de deuil du rite musulman, qui s'achèvent, par une coïncidence macabre, le 28 février, jour du deuxième anniversaire du début des pogroms de Soumgaït.

Le « cimetière des martyrs »

Les Russes de Bakou – il en reste quelque 300 000, après l'évacuation de 40 000 membres des familles des militaires de la région – tremblent à l'approche de cette date et ceux qui peuvent quitter Bakou le font, mais ils sont une petite minorité. Les Juifs de la ville, accueillis en Israël à bras ouverts, partent également en masse. L'Azerbaïdjan se trouve privé des meilleurs contingents de ses techniciens, médecins ou professeurs. L'inquiétude de la « bourgeoisie nationale » s'exprime par la création d'une Association des habitants de Bakou, avec pour programme l'expulsion de la ville, non plus de ses minoritaires, mais des réfugiés « Eraz », accusés, entre autres maux, de vouloir imposer des mœurs islamiques à l'ex-ville cosmopolite.

Pour l'instant, les patrouilles armées circulent toujours dans la ville dont chaque fenêtre arbore un drapeau noir, des soldats en armes sont présents dans tous les bâtiments officiels et l'armée, ses censeurs et autres officiants assurent la réalité du pouvoir. Les attaques isolées contre l'armée, que la presse de Moscou a un peu rapidement qualifiées de *« guerre de partisans »*, ont pratiquement cessé, en tout cas à Bakou.

Le Front, que la présence de l'armée expose à la menace d'être débordé par des groupes qu'il ne contrôle pas, notamment islamistes, envisage de modifier son programme pour remplacer l'objectif de « souveraineté » par celui d'« indépendance ». Il cherche en même temps à convaincre les militaires qu'il est capable d'assurer la sécurité des Russes une fois les soldats partis. Une promesse que les responsables de la milice locale ne se risquent pas à faire pour leur part et qui est assez mal venue de la part de dirigeants d'un mouvement qui n'ont rien pu faire contre les pogroms anti-arméniens. Dans leurs ex-locaux, étaient affichées des listes d'Arméniens avec leurs adresses et la mention *« toujours employé »* par tel organisme...

« Notre but est de sortir de la crise avec le moins de sang possible, dans le cadre d'une Fédération rénovée, au moment où, que nous le voulions ou non, le dernier empire s'écroule », continue à affirmer l'écrivain Samed-Ogly, qui a choisi de rester au sein du Front, contrairement à un autre petit groupe, qui, dénoncant sa dérive « fasciste », le quittait pour un « parti social-démocrate ». Les radicaux restent pour l'instant la force dominante du Front. Ils sont ceux qui savent parler à la foule qui défile chaque jour par milliers devant les tombes du « cimetière des Martyrs », sur la colline qui domine la baie. Un exutoire réservé, au sein de l'état d'urgence, à l'expression populaire de la haine des « occupants russes » et aux retrouvailles avec la tradition chiite. Sur une estrade, un mollah récite le Coran, les femmes crient et pleurent en arrivant devant les tombes ensevelies sous les œillets rouges, alors que les contacts se nouent, notamment avec les délégations venues des autres villes, voire de la Géorgie voisine : le rite du pèlerinage s'installe. Comme en Iran à l'aube de la révolution islamique, ont estimé des observateurs qui l'ont connue.

SOPHIE SHIHAB

EUROPE

ROUMANIE : malaise persistant dans l'armée

Le ministre de la défense est contraint de démissionner

Cédant de nouveau à la pression des manifestants, M. Iliescu a annoncé, vendredi 16 février dans la soirée, la démission du ministre de la défense, le général Nicolae Militaru, remplacé par celui qui était titulaire jusque-là du ministère de l'économie, le général Victor Stanculescu.

BUCAREST

de notre envoyé spécial

Et de six ! Annoncée presque incidemment à la télévision, la démission du ministre de la défense, le général Nicolae Militaru, confirme, s'il en était besoin, la fragilité du gouvernement provisoire roumain. En l'espace d'un mois, le général Militaru, cible numéro un des officiers et sous-officiers qui manifestent depuis plusieurs jours devant le siège du gouvernement à Bucarest, est le quatrième ministre à perdre son portefeuille et la sixième personnalité importante du Front de salut national (FSN) contrainte à la démission (1).

Ami personnel de l'actuel président du Conseil provisoire d'union nationale (CPUN), M. Ion Iliescu – avec lequel le général Militaru échafaudait des plans pour renverser Ceausescu plusieurs mois avant la révolution – a tenu à tresser lui-même une couronne de chrysanthèmes sur la carrière de son ex-ministre : « *Le général Militaru*, affirme le communiqué, *a joué un rôle déterminant pendant les journées révolutionnaires. Jusqu'à la défaite des forces terroristes, il a assuré la coordination des forces armées et l'équilibre dans le pays* (...). *Durant les dix dernières années de la dictature, il a tenté d'organiser contre elle la résistance armée* (...). *Cependant, quelques-unes des décisions de la direction du ministère de la défense ont provoqué, parmi les officiers de l'armée nationale, des mécontentements et un état de tension qui auraient pu etre évités* ». En clair, bien que le communiqué affirme que le président Iliescu « *a accepté la démission* » de son ministre, celui-ci semble bel et bien avoir été contraint au départ.

Dramatisation du climat

D'ailleurs, quelques heures avant cette « démission », l'adjoint du ministre, le général Lucian Culda, porte-parole officiel de la Défense, affirmait, dans un entretien accordé au *Monde*, que le général Militaru avait « *compris* » qu'il lui fallait se faire mieux connaître du public et de la troupe et allait « *dans les jours qui viennent* » s'exprimer à la télévision. Nul doute que vendredi matin, le général Militaru n'avait pas l'intention d'abandonner son poste.

Près d'une centaine de militaires étaient de retour, vendredi, parmi les centaines de manifestants civils qui se retrouvent chaque jour – ou presque – sur la place de la Victoire et devant l'immeuble de la télévision. Assiégé quotidiennement par des centaines de mécontents, militants d'opposition ou grévistes catégoriels, le principal média national a décidé, vendredi, de transmettre toutes les heures sur ses écrans un appel signé du « syndicat des travailleurs de la télévision », rappelant aux populations que celle-ci « *est un moyen d'information et non pas une structure pour résoudre les problèmes des uns et des autres* ». Le syndicat demande donc « *respectueusement* » à tous de laisser la télévision travailler en paix.

Au cours de la soirée, rendant compte des travaux de la première réunion du bureau exécutif du CPUN, composé de vingt et un membres désignés par le FSN et les autres partis de ce Parlement provisoire, la télévision roumaine libre a pu retransmettre un appel « *à la modération et au calme* ». Puis, comme pour ajouter à la dramatisation du climat général, la télévision a diffusé un reportage sur la révolution à Brasov, s'étendant sur les images affreuses des cadavres de civils. Difficile, dans cette atmosphere confuse et explosive, de déterminer la direction des événements. Une chose est sûre : le pouvoir provisoire se lézarde et s'affaiblit chaque jour un peu plus.

Rumeurs de coup d'Etat

La foule a réclamé la tête du général Militaru, elle l'a obtenue. Certains officiers contestataires souhaitaient publiquement son remplacement par le général Victor Stanculescu, actuellement ministre de l'économie nationale. Ils ont également obtenu satisfaction. Partisan forcené de la libéralisation économique, le nouveau ministre des armées était, sous le régime précédent, chef du département de l'armement et de la logistique au ministère de la défense. Saura-t-il apaiser le malaise persistant de l'armée et, du même coup, sauver le peu de crédibilité qui reste au gouvernement ?

« *L'Armée, Monsieur le vice premier ministre, est la seule force organisée de ce pays.* » Jeudi à la télévision, le jeune officier représentant les protestataires reçus par le gouvernement provisoire présentait ses arguments : l'armee peut se charger de tout, laissait-il entendre, de l'économie à la défense.

« *Allons ! Ce fut une affirmation irresponsable* », tranchait, vendredi matin, le général Lucian Culda. « *Je ne nie pas,* ajoutait-il, *que certaines forces politiques poussent l'armée dans cette direction. Cela dit, les militaires ont toujours rejeté cette alternative. Je pense d'ailleurs que nous avons dépassé le moment critique. Le CPUN fonctionne et l'on peut espérer que les demandes de coup d'Etat vont cesser.* »

« *La situation politique est encore assez compliquée et certains tentent d'en profiter* », ajoutait le jeune général (quarante-neuf ans), ancien colonel au Conseil politique supérieur de la défense. « *Mais pour ce qui concerne l'armée nous pensons que la vague d'indiscipline va décroître et l'on peut déjà observer une réaction positive* [aux propositions du gouvernement] *qui ne fait pas beaucoup de bruit mais qui a le soutien de la majorité de l'armée. Nous comptons, bien entendu, là-dessus pour calmer les esprits, car nous n'avons jamais envisagé d'utiliser la force* [contre les protestaires en uniforme] *et nous n'en avons toujours pas l'intention.* »

PATRICE CLAUDE

(1) Les trois autres ministres « démissionnés » détenaient les portefeuilles du commerce extérieur, des sports et du tourisme, auxquels il faut ajouter les retraits successifs, sous la pression populaire, de MM. Brucan, ex-numéro trois du CFSN, et Mazilu, ex-vice-président du Front.

BELGIQUE : cinquante blessés

L'attentat à l'université bruxelloise n'a pas été revendiqué

BRUXELLES

de notre correspondant

Cinquante étudiants blessés, dont douze très grièvement : tel était le bilan, samedi 17 février, de l'attentat commis, la veille, dans un amphithéâtre de l'université catholique bruxelloise sur son site de Woluwe-Saint-Lambert. Une bombe a explosé au milieu d'un cours de pharmacologie. « *J'ai vu une grande flamme étrange ... le faux plafond s'est effondré ; une fumée grise poussiéreuse s'est répandue dans la salle où des étudiants couraient, les cheveux et les vêtements en feu ; certains d'entre eux avaient le visage et les mains brûlés* », raconte le professeur Paul Tulkens.

L'attentat qui n'a pas été revendiqué présente de nombreuses coïncidences avec deux autres actes de violence qui ont été perpétrés contre des universités bruxelloises. Ainsi, le 6 décembre 1988, un attaché-case abandonné avait explosé dans un amphithéâtre de l'université libre de la capitale sans faire de blessés ni causer de dégâts. En revanche, le 1er décembre 1989, une serviette piégée avait explosé, toujours dans un auditorium de l'université libre, brûlant trois étudiants, dont deux très grièvement. Pour de nombreux enquêteurs, il paraît très probable que les trois attentats aient été l'œuvre de la même personne. Si certains, dont le procureur du roi à Bruxelles, M. Benoît Dejemeppe, n'ont pas exclu une piste d'extrême droite, d'autres en revanche pencheraient plutôt pour un « *malade* » agissant sans complice et voulant se venger, pour des raisons inconnues, de l'université et des étudiants.

JOSÉ-ALAIN FRALON

□ **ESPAGNE : un industriel libéré par l'ETA.** – L'organisation indépendantiste basque ETA a libéré, vendredi 16 février, à Pampelune un industriel de cette ville, M. Adolfo Villoslada, qu'elle avait enlevé le 24 novembre dernier. Certains font un rapprochement entre la libération de M. Villoslada et l'appel lancé à Paris, le 12 février dernier, par la coalition politique basque Herri Batasuna (HB, proche d'ETA) pour une reprise des négociations avec le gouvernement de Madrid et une trêve unilatérale des actions armées au pays basque espagnol. – *(AFP)*

GRANDE-BRETAGNE : selon un rapport officiel

Les enfants des travailleurs d'une centrale nucléaire seraient davantage exposés aux risques de leucémie

LONDRES

de notre correspondant

Un rapport publié jeudi 15 février dans le *British Medical Journal* constate que la fréquence des cas de leucémie chez des enfants de pères travaillant à l'usine de retraitement des déchets nucléaires de Sellafield, dans le nord de l'Angleterre, est de beaucoup supérieure à la moyenne nationale. L'auteur de ce travail, le professeur Martin Gardner, estime que l'exposition à des doses élevées de radiations a pu provoquer des mutations génétiques du sperme des pères de ces enfants.

C'est la première fois qu'un lien de ce genre est établi en Grande-Bretagne et le gouvernement a demandé l'ouverture d'enquêtes comparables pour les autres installations nucléaires du pays. Le professeur Gardner a examiné tous les cas de leucémies chez les enfants nés dans le comté de Cumbria, où se trouve Sellafield, entre 1950 et 1985. Il a découvert que les enfants dont le père travaillait à l'usine de retraitement, située au bord de la mer d'Irlande, étaient statistiquement plus touchés que les autres. Le risque est multiplié par huit pour les enfants dont le père a reçu la dose de radiation considérée comme maximale dans les six mois qui ont précédé la conception.

M. Gardner estime qu'il a ainsi trouvé une explication plausible à la fois sur « *le plan médical et statistique* » au nombre élevé de leucémies constaté depuis des décennies dans le voisinage des installations nucléaires. Son enquête était la première du genre par son ampleur. Sur cinquante-deux enfants qui ont été atteints de leucémie dans le comté de Cumbria entre 1950 et 1988, dix étaient nés de pères travaillant ou ayant travaillé à l'usine de Sellafield. Cinq cas de leucémie ont été constatés pour le seul village de Seascale situé à proximité. Quatre de ces cinq enfants avaient un père employé à Sellafield.

Le rapport indique que les doses auxquelles étaient exposées les personnes travaillant à l'usine dans les années 50 et 60 étaient supérieures à celles d'aujourd'hui. Mais il conclut en suggérant que la dose maximale annuelle autorisée devrait être réduite.

Ce travail avait été commandé par le gouvernement, à la différence d'autres enquêtes menées sur une moindre échelle et de façon moins scientifique par des associations privées. M. Gardner estime que des résultats semblables seront trouvés pour les enfants dont les parents travaillent au surgénérateur de Caithness, en Ecosse, ou aux usines de production de charges nucléaires du ministère de la défense à Aldermaston et Burghfield, à l'ouest de Londres.

Trente-cinq familles ont jusqu'ici porté plainte contre les autorités responsables d'installations nucléaires en raison de la maladie de leurs enfants. Le rapport publié jeudi leur donne évidemment des raisons d'espérer obtenir les dédommagements qui leur ont toujours été refusés dans le passé.

DOMINIQUE DHOMBRES

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS

M. Reagan a témoigné à huis clos sur l'affaire de l'« Irangate »

L'ancien président Ronald Reagan a témoigné, vendredi 16 février, devant des caméras vidéo et à huis clos sur le scandale de l'« Irangate », cette affaire de ventes d'armes illégales à l'Iran dans laquelle son ancien conseiller pour les problèmes de sécurité intérieure est impliqué. M. John Poindexter avait réclamé la déposition de M. Reagan dans l'espoir de prouver qu'il n'avait pas l'intention d'enfreindre la loi, car il pensait que la Maison Blanche avait autorisé la fourniture d'armes à l'Iran dont le produit a été détourné au profit de la Contra au Nicaragua. Le contenu de ce témoignage enregistré au tribunal fédéral de Los Angeles ne sera révélé qu'après avoir été débarrassé des éléments susceptibles de compromettre la sécurité des Etats-Unis. La date d'ouverture du procès de M. Poindexter a été fixée au 5 mars. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Un ancien prisonnier politique cubain assassiné en Floride.** – Manuel del Valle, ancien prisonnier politique cubain, a été tué et sa femme grièvement blessée, jeudi 15 février, à Miami (Floride) par deux hommes déguisés en membres des forces de l'ordre. Manuel del Valle, agé de cinquante-trois ans, avait passé dix-sept ans dans les prisons cubaines et présidait depuis son émigration à Miami un groupe d'anciens prisonniers politiques

□ **Le tryptophane a déjà fait 14 morts aux États-Unis.** – Selon un nouveau bilan établi par le Centre de contrôle des maladies d'Atlanta, aux États-Unis, au moins quatorze personnes sont décédées et mille deux cents autres ont été atteintes du syndrome d'« éosinophilie-myalgie » dû à l'absorption de produits contenant du L-tryptophane (*Le Monde* du 31 janvier).

DIPLOMATIE

Demandant à être associée à la conférence des « six »

La Pologne veut avoir son mot à dire sur la réunification allemande

Le gouvernement polonais veut avoir son mot à dire à propos de la réunification allemande et insiste, depuis quelques jours, pour être associé à la conférence qui doit réunir les ministres des affaires étrangères des deux Etats allemands et des quatre puissances victorieuse de la guerre (Etats-Unis, URSS, France, Grande-Bretagne).

Le premier ministre, M. Tadeusz Mazowiecki, s'est entretenu vendredi 16 février de ce sujet par téléphone avec M. Mikhaïl Gorbatchev. Il l'a également évoqué lors de la conférence de presse qu'il a donnée le même jour conjointement avec le premier ministre est-allemand, à l'issue de la visite de M. Hans Modrow à Varsovie.

La Pologne « *ne peut donner de procuration pour une discussion portant sur le problème de sa sécurité* », a déclaré M. Mazowiecki, tandis que le président de Solidarité, M. Lech Walesa, se prononçait dans le même sens. Le premier ministre a déclaré que son gouvernement continuerait de faire valoir cette revendication dans les jours qui viennent « *auprès des quatre puissances et de toutes les parties concernées* ». « *Nous préciserons notre position, car la Pologne n'a pas besoin de participer à tous les débats mais doit être présente pour tout ce qui la concerne* », a-t-il ajouté.

L'idée d'une pleine participation de Varsovie à la conférence à six avait été rejetée ces derniers jours par M. Hans Dietrich Genscher et par l'administration américaine, qui veulent limiter le débat aux Etats ayant « *des droits légaux* » sur le statut de l'Allemagne et aux Allemands eux-mêmes. Jeudi à Londres, M. Roland Dumas et son homologue britannique, M. Douglas Hurd, ont estimé que les préoccupations polonaises méritaient d'être prises en compte et qu'il restait à trouver la forme sous laquelle Varsovie pourrait être associée aux discussions.

Le principal souci des autorités de Varsovie est que soit signé un traité qui « *instaurerait définitivement* » comme frontière la ligne Oder-Neisse tracée au lendemain de la guerre, et qui a rattaché à la Pologne des territoires allemands jusqu'en 1937. Varsovie redoute que l'Allemagne n'en revienne un jour ou l'autre à revendiquer ces territoires, où vivent encore près de deux millions de personnes de souche allemande, et estime que les assurances verbales données jusqu'à présent par le chancelier Kohl sont insuffisantes.

Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, qui n'a pour sa part jamais entretenu aucune ambiguïté sur le sujet, a de nouveau déclaré vendredi à Halle (RDA) : « *Il nous faut déclarer conjointement et solennellement : nous, Allemands, n'avons aucune revendication vis-à-vis d'aucun de nos voisins, y compris la Pologne.* » Il a ajouté qu'une telle déclaration solennelle devrait intervenir après les élections du 18 mars en RDA, mais n'a pas précisé si dans son esprit cette démarche devait conduire à la conclusion d'un traité.

D'une façon plus générale, la Pologne s'inquiète de ce que sera le statut militaire de la future Allemagne unie. A cet égard, M. Hans Modrow, qui a affirmé vendredi avoir « *une pleine compréhension* » pour les inquiétudes de Varsovie, a paru en réalité les comprendre bien mal lorsqu'il a réaffirmé son souhait de voir l'Allemagne unie devenir « *militairement neutre* ». Les Polonais ne redoutent en effet rien tant que de voir les troupes étrangères quitter les parties orientale et occidentale d'une Allemagne qui serait ainsi « neutre » mais pas démilitarisée. C'est la raison pour laquelle ils n'ont jusqu'à présent pas demandé de retrait des troupes soviétiques stationnées chez eux et qui font la jonction avec celles qui se trouvent en RDA.

La décision prise il y a quelques jours à Ottawa de tenir cette conférence à six sur la réunification fait d'autres mécontents que la Pologne. La Tchécoslovaquie, l'Italie, la Belgique, les Pays Bas *(voir ci-contre)* ont exprimé leurs inquiétudes. – *(AFP, Reuter.)*

PAYS-BAS

Le premier ministre néerlandais appuie les revendications de Varsovie

LA HAYE

de notre correspondant

S'exprimant personnellement pour la première fois depuis deux mois sur la réunification allemande, le premier ministre néerlandais, M. Rund Lubbers, a apporté son soutien à la Pologne et regretté implicitement l'accaparement du débat sur la réunification.

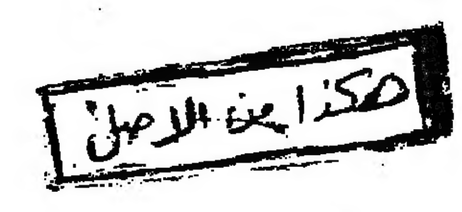
« *Le chancelier Kohl doit reconnaître explicitement la frontière Oder-Neisse* », a-t-il déclaré, vendredi 16 février, estimant que les assurances verbales données jusqu'à présent par le chef du gouvernement ouest-allemand étaient insuffisantes. Le premier ministre néerlandais a dit « *comprendre la position de la Pologne qui, n'étant pas membre de la CEE ni de l'OTAN, n'a pas les moyens d'excercer la même influence que nous* ». Cette allusion ironique signifie que les Pays-Bas ont également le sentiment d'être tenus à l'écart du débat allemand.

Dans la même veine sarcastique, M. Lubbers a refusé de répondre à une question sur l'éventuel maintien des troupes soviétiques dans la partie orientale de la future grande Allemagne : « *Qu'auraient à dire les quatre Grands* [la France, les USA, la Grande-Bretagne et l'URSS] *si nous tranchions ce point?* »

CHRISTIAN CHARTIER

□ **Le sommet extraordinaire des Douze.** – Le premier ministre irlandais, M. Charles Haughey, président en exercice de la communauté, a annoncé vendredi 16 février qu'un sommet extraordinaire des Douze sur l'unité allemande se tiendrait en avril. Selon des sources diplomatiques irlandaises, il aurait lieu à Dublin dans la deuxième quinzaine du mois. A Paris, M. Valéry Giscard d'Estaing a souhaité que la France et l'Allemagne proposent en commun au conseil européen « *la décision de principe de création d'une banque centrale européenne* » – *(AFP.)*

□ **COREE DU SUD : accords avec la Bulgarie et l'URSS.** – La Corée du Sud et la Bulgarie sont convenues d'établir des relations diplomatiques, a annoncé samedi 17 février un responsable du ministère sud-coréen des affaires étrangères. Sofia est la quatrième capitale de l'Est, après Budapest, Varsovie et Belgrade, à reconnaître la Corée du Sud. D'autre part, Moscou et Séoul ont conclu un accord pour l'instauration de liaisons aériennes directes et le survol de leurs territoires respectifs, a-t-on appris samedi de source autorisée sud-coréenne. La Korean Airlines pourrait ainsi faire escale à Moscou dès le mois prochain - *(AFP, Reuter.)*



AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : afin de lever les obstacles aux négociations

L'ANC est prêt à rencontrer M. De Klerk

Deux semaines après son discours « historique » devant le Parlement, le président Frederik De Klerk a reçu une réponse plutôt encourageante de ceux auxquels il s'était alors adressé. Réuni pendant trois jours à Lusaka (Zambie), où se trouve son quartier général, le comité exécutif du Congrès national africain (ANC) a en effet annoncé, vendredi 16 février, sa décision d'envoyer « dès que possible » une délégation au Cap pour y rencontrer le chef de l'Etat afin de lever les derniers obstacles qui empêchent l'ouverture des pré-négociations. Cette délégation sera composée de membres du mouvement nationaliste qui vivent soit en Afrique du Sud, soit en exil.

JOHANNESBURG

de notre envoyé spécial

L'ANC a de nouveau fait référence aux conditions inscrites dans la déclaration de Harare du mois d'août dernier au nombre desquelles figurent la levée complète de l'état d'urgence et la libération de tous les prisonniers d'opinion. Selon la Commission des droits de l'homme, moins de 5 % des quelque trois mille détenus politiques – quatorze ont été relâchés depuis le début du mois – répondent aux exigences posées par M. De Klerk pour bénéficier d'une remise de peine, à savoir ne pas avoir commis de violence.

L'ANC, qui réunira sa conférence nationale le 16 décembre prochain en Afrique du Sud, a indiqué qu'il allait préparer le retour au pays de ses responsables et encourager les milliers d'exilés à rentrer chez eux. Il a d'autre part confié à Walter Sisulu, l'ancien secrétaire général libéré le 15 octobre dernier, la mission de rebâtir en Afrique du Sud, les structures du mouvement national qui a vécu pendant trente ans dans la clandestinité.

Les critiques de M. Buthelezi

Le Front démocratique uni (UDF) et ses affiliés, qui lui servaient de couverture légale, resteront en place pour le moment, de même que continuera d'exister *« l'alliance historique »* conclue avec le Parti communiste. L'ANC a d'autre part demandé qu'il soit mis un terme au *« carnage fratricide »* qui oppose dans la province du Natal ses sympathisants aux partisans du mouvement zoulou Inkhata du chef Buthelezi (*le Monde* du 7 février).

Depuis la légalisation de l'ANC, les combats ont redoublé entre factions noires rivales qui cherchent à gagner du terrain, à se placer en position de force en prévision de négociations. Selon les responsables locaux du Parti démocrate, ces affrontements ont fait depuis le début de l'année plus de quatre cents morts. Le gouvernement a dépêché sur place en renfort un millier de soldats qui ont été acclamés à leur arrivée dans les townships d'où pourtant l'ANC réclame leur retrait.

Nelson Mandela est-il en mesure de calmer le jeu ? Le chef Mangosuthu Buthelezi vient, en tout cas, de lui reprocher de *« sérieuses erreurs de jugement »* pour avoir affirmé que la police sud-africaine soutenait l'Inkatha. *« Ce genre d'insinuations est intolérable »*, s'est-il plaint.

Pendant ce temps-là, le *« camarade Nelson »* reçoit presque sans discontinuer dans sa petite maison de Soweto. Figurait, vendredi au nombre des visiteurs, l'ambassadeur de France, M. Jacques Dupont. Quelques jours avant sa libération, M. François Mitterrand avait fait remettre un message de sympathie au chef historique de l'ANC. Ce dernier a aussi rencontré, à leur demande, dans un hôtel de Johannesburg, les membres du corps diplomatique venus lui présenter leurs respects pour ne pas dire leurs lettres de créances ! *« Il a été souverain,* raconte un diplomate occidental, admiratif. *L'Afrique du Sud a désormais deux chefs d'Etat... »*

Nelson Mandela, qui n'a pas assisté à la réunion du comité exécutif, a indiqué qu'il se rendrait à Lusaka jeudi prochain. Pour l'heure, il multiplie les entretiens avec les médias qui jouent des coudes pour forcer sa porte. Il a ainsi apporté des nuances qui vont le plus souvent dans le sens de la modération, à ses premières déclarations officielles.

Un maître-mot dans sa bouche : compromis. *« Tout est négociable »*, répète-t-il, que ce soit le système *« un homme, une voix »*, qui effraie les Blancs conservateurs, ou l'épineuse question des nationalisations, qui met en émoi les milieux d'affaires. *« Si vous dites qu'un problème particulier n'est pas négociable,* a-t-il affirmé au *Weekly Mail*, un hebdomadaire libéral sud-africain, *vous détruisez tout le processus de négociations. »*

JACQUES DE BARRIN

NIGER

Cinq mille personnes ont manifesté contre les violences policières

Pour la première fois dans l'histoire du Niger, plus de cinq mille personnes ont défilé, vendredi 16 février, à Niamey, pour protester contre les bavures policières de la semaine dernière qui, selon les étudiants, auraient fait dix victimes...

NIAMEY

correspondance

A l'appel de la centrale syndicale, l'Union des syndicats des travailleurs du Niger, et de la coordination des étudiants, les manifestants se sont rassemblés devant le stade avant d'entreprendre une marche de 5 kilomètres qui les a conduits au cimetière musulman où sont enterrées les trois victimes officiellement tombées sous les balles des policiers lors de la manifestation sur le pont Kennedy, le 9 février.

Le parcours du cortège avait été fixé en concertation avec les autorités, et un important service d'ordre avait été mis en place par les responsables du défilé. De leur côté, les gendarmes se sont tenus en retrait, avec pour simple arme une matraque ou une chicote. Les manifestants ont dénoncé la répression, mais ont également critiqué l'instance dirigeante du parti unique, le bureau exécutif national (BEN). Devant le cimetière musulman, un moment de recueillement a été observé et quelques versets du Coran ont été repris par la foule. Le cortège est ensuite reparti à son point de départ avant de se disperser. La plupart des sociétés, entreprises et administrations avaient fermé leurs portes, craignant des débordements, mais il n'y a pas eu d'incidents.

La crise scolaire nigérienne s'est transformée en un malaise social et politique. On reproche au bureau exécutif national sa mainmise sur les affaires de l'Etat. Le BEN regroupe vingt-deux militaires, « barons » du précédent régime qui ont porté au pouvoir le général Ali Saïbou au lendemain du décès du général Seyni Kountché en 1987. S'adressant aux cadres de la nation et aux députés, le chef de l'Etat, le général Saibou, a reconnu que sa situation était *« inconfortable »*. Il s'est demandé si la *« bavure policière »* de la semaine dernière avait été ou non fortuite.

ROBERT MINANGOY

□ **KENYA : mort suspecte du ministre des affaires étrangères.** – Le ministre kenyan des affaires étrangères, Robert Ouko, a été retrouvé mort, vendredi 16 février, à proximité de son domaine à Koru, dans l'ouest du pays. Son corps, découvert lors d'une battue organisée à la suite de sa disparition officielle jeudi dernier, était en partie carbonisé. En fait, Robert Ouko n'avait plus été vu depuis lundi dernier. On ignore pour l'instant les circonstances du drame, qui semble être purement criminel. Robert Ouko avait été une première fois ministre des affaires étrangères de 1979 à 1983. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

CHINE : passant outre aux aspirations de la population

Pékin a imposé un projet de Constitution qui réduit à néant l'autonomie de Hongkong

Le projet de loi fondamentale devant régir Hongkong après sa rétrocession à la Chine au 1er juillet 1997 a été définitivement scellé, avec une concession symbolique de la part de Pékin. Celle-ci autorise l'élection au suffrage universel d'un tiers des membres de la future assemblée locale aux termes des travaux du comité mixte qui se sont conclus vendredi 16 février à Pékin. M. Deng Xiaping a salué, samedi 17 février, la portée « historique » de cet événement.

PEKIN

de notre correspondant

Dans une culture où les symboles sont rois, le motif du drapeau de la future « Région administrative spéciale » se levait d'être méticuleusement pesé. Il a donc fallu près de trois ans, depuis mai 1987, pour donner à la population de la colonie britannique l'illusion qu'on la consultait.

L'étendard se devait d'illustrer *la formule célèbre de M. Deng* Xiaoping, *« un pays, deux systèmes »* pour désigner la pérennité du capitalisme de la colonie britannique après que son gouverneur aura salué, une ultime fois, l'Union Jack avant de le plier pour le remporter à Londres. Aucune des 4 489 variations sur ce thème élaborées par des artistes locaux - associant généralement des fioritures variées au rouge communiste et au bleu capitaliste - ne satisfaisant la tâtillonne République populaire, c'est cette dernière qui a tranché en proposant trois motifs.

C'est en fin de compte un drapeau entièrement rouge, frappé d'une fleur bauhinie blanche aux cinq pétales eux-mêmes marqués de petites étoiles rouges, évoquant les cinq étoiles du drapeau de Pékin, qui a été retenu pour démontrer, dans le langage de rigueur, *« le caractère inséparable de Hongkong avec la Chine »*, *« sa prospérité dans le sein de la mère-patrie »* et *« l'amour de sa population »* pour cette dernière.

« L'abdication » de Mme Thatcher

Les frères botanistes suisses J. et G. Bauhin qui, à en croire le *Petit Robert*, avaient découvert au dix-huitième siècle cette fleur rare de la famille des papillionacées sur un arbrisseau des Indes *« donnant un fruit à gousses bivalves »*, n'imaginaient sans doute pas qu'elle en arriverait à symboliser tant d'espoirs déçus pour les cinq millions et demi de Hongkongais.

Le *« haut degré d'autonomie »* promis jadis à Hongkong s'exercera dans le cadre étriqué d'une *« petite démocratie »* comme la conçoit M. Deng : vingt sièges seulement sur les soixante de la future assemblée seront soumis au scrutin universel, deux de plus que le projet initial, mais bien moins que ne l'auraient souhaité les milieux libéraux, devenus plus actifs depuis l'écrasement du « printemps de Pékin » l'an dernier . Le reste sera attribué soit directement par Pékin, soit par des organisations socioprofessionnelles que tout porte à soupçonner d'être manipulées par la Chine. En 1999, le total des députés élus sera porté à vingt-quatre, et, en l'an 2003, à trente. La mini-Constitution pourra être amendée à partir de 2007.

Les représentants de Hongkong au sein du comité constituant de quarante-neuf membres dont Pékin avait écarté les personnalités les plus libérales se sont déclarés satisfaits d'avoir obtenu *« des concessions »* de la Chine. A la Chambre des Communes, le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, s'est défendu, face aux accusations de l'opposition, d'avoir *«totalement abdiqué devant la Chine »*, arguant de ce que le processus de démocratisation finalement adopté *« représentait une amélioration considérable »* par rapport aux projets antérieurs.

Dans la rue, à Hongkong, trois mille étudiants ont défilé pacifiquement, sous surveillance policière renforcée, aux cris de *« A bas la Constitution despotique »*, depuis le centre des affaires jusqu'au siège local de l'Agence Chine nouvelle, la représentation non officielle de la Chine populaire, pour y brûler des exemplaires du projet de loi fondamentale. Ils ont cependant échoué à attirer dans leur manifestation l'homme de la rue, revenu à sa résignation politique légendaire depuis que le continent communiste a fait comprendre, par ses froncements de sourcils répétés, qu'il ne tolérerait pas de voir Hongkong devenir une plateforme *« subversive »* .

Le projet de loi doit être promulgué par le Parlement de Pékin à sa session prochaine, qui s'ouvre en mars. A la suite quoi il ne restera plus aux milieux nantis de la colonie, en fait de scrutin démocratique, qu'à voter avec leurs pieds, en prenant le chemin de l'exil en nombre croissant. La Chine héritière de la tradition impériale a eu ce qu'elle voulait, peu lui importe le prix.

FRANCIS DERON

INDONÉSIE

La Haye a protesté contre l'exécution de quatre détenus politiques

Le ministre des affaires étrangères néerlandais a protesté contre la récente exécution de quatre détenus politiques indonésiens (*le Monde* du 17 février), a indiqué vendredi 16 février son porte-parole à La Haye. Ces exécutions ont été confirmées annoncées officiellement samedi par les autorités indonésiennes, après avoir été annoncées de source diplomatique occidentale à Djakarta.

Elles ont par ailleurs été condamnées par les organisations humanitaires Amnesty International et Asia Watch. Cette dernière, qui a récemment publié un rapport sur la répression en Chine (*le Monde* du 9 février), rappelle que ces détenus politiques ont été exécutés après vingt-cinq ans en prison au moment où, en Afrique du sud, M. Nelson Mandela était libéré au bout de vingt-sept ans.

En effet, les quatre hommes, anciens membres de la garde présidentielle de Sukarno, avaient été arrêtés après le coup du 30 septembre 1965 et condamnés à mort, entre 1969 et 1971, pour avoir participé à l'assassinat de six généraux. Il s'agit de Simon Petrus Soelaiman, Yohannes Surono, Satar Sujanto et Noor Rohayan. *« Ils n'étaient que de simples assistants et des personnes plus importantes, condamnées pour cette tentative de coup d'Etat, sont toujours en vie »*, déplore-t-on dans les milieux ecclésiastiques de Djakarta. Deux autres condamnés politiques auraient été exécutés l'an dernier ; ils s'ajoutent à trois exécutions en 1985, dix en 1986, deux en 1987 et en 1988. Il resterait encore une dizaine de condamnés à mort politiques dans les prisons indonésiennes.

[Un quart de siècle après le putsch de 1965, le général Suharto, qui a pourtant ouvert son régime dans le domaine économique, et, dans une moindre mesure, politique, qui s'est rendu à Moscou et est en train de renouer avec Pékin, se refuse toujours à pardonner. Des mesures administratives et policières empêchent la réintégration dans la société des anciens prisonniers politiques liés au PKI, ou « Tapol ». A l'heure où le monde communiste se démocratise, où la Roumanie, par exemple a aboli la peine de mort, où l'Afrique du sud libère M. Mandela, le temps n'est-il pas enfin venu pour l'Indonésie de tirer un trait sur le passé et de respecter scrupuleusement les droits de l'homme ?]

P. DE B.

PROCHE-ORIENT

LIBAN : à l'issue de très violents combats

La milice de M. Geagea a perdu l'un de ses fiefs

Le gouvernement français a appelé, vendredi 16 février, à l'arrêt des combats entre forces chrétiennes au Liban, afin d' *« ouvrir la voie à une solution politique fondée sur le ralliement autour des autorités légales et à la réunification de l'armée »*.

BEYROUTH

de notre correspondant

L'armée du général Aoun a pris, vendredi 16 février, Aïn-Remmaneh, fief des forces libanaises à Beyrouth-Est, et les quartiers attenants de Furn-Chebbak et Tahwita, à l'issue d'une offensive féroce qui a duré deux jours. Combats et bombardements se sont ensuite arrêtés dans tout le secteur chrétien, après des escarmouches dont l'objet était de dessiner la nouvelle ligne de front entre l'armée et la milice chrétienne, qui passe désormais au pied de la colline d'Achrafieh, juste sous l'hôtel-dieu de France.

Où se situera la prochaine phase de la « guerre des chrétiens » ? A Beyrouth même, c'est-à-dire à Achrafieh, cette fois, ultime quartier tenu par les forces libanaises de M. Samir Geagea, ou bien au Kesrouan qui, s'il tombait entre les mains du général Aoun, lui assurerait une victoire définitive, y compris dans le réduit de Beyrouth, alors définitivement pris en étau ? Le général en décidera car il détient l'initiative sur le terrain, et le moral de ses troupes est gonflé par le succès, malgré des pertes sérieuses : 65 morts déjà annoncées à la télévision avant la bataille d'Aïn-Remmaneh. Les forces libanaises en ont sûrement plus : pour une fois dans la guerre du Liban, les combattants paient un lourd tribut, alors que d'habitude ils sont à peine touchés par les hostilités qu'ils déclenchent. Cela étant, la population civile demeure la principale victime puisque 586 morts et plus de 2 000 blessés ont été dénombrés depuis dix-sept jours que dure cette lutte à mort.

Une bataille délirante

Aïn-Remmaneh *« libérée »* par l'armée – la station de télévision du général a montré des habitants accueillant les soldats à bras ouverts – est ravagée par les combats dont elle a été le théâtre. A chaque nouvel épisode de la guerre du Liban, on dit que jamais cela n'a été aussi terrible auparavant. On le dit une fois de plus. Et, malheureusement, c'est vrai une fois de plus. Zone très dense aux ruelles étroites et entrelacées, il est, de tous les quartiers du secteur chrétien, le plus habitué à la guerre puisque celle-ci y a commencé le 13 avril 1975. Il en portait les stigmates, il en porte désormais le sceau : il n'y a pratiquement plus d'immeubles intacts. Des cadavres de miliciens, mais surtout d'habitants, sont encore, au dire des voisins, sous les décombres. Ce fut l'enfer.

Les autres quartiers de Beyrouth-Est, Achrafieh notamment, qui ont également été le théâtre de la délirante bataille des dernières quarante-huit heures, ne présentent pas l'image d'une telle désolation, mais ils sont aussi durement touchés. On y voit, de jour en jour, s'étendre les ruines de la guerre. Dans les rues où l'on n'a plus ni le temps ni le courage de ramasser les gravats, cette carcasse de voiture date de la semaine passée, mais celle-ci n'existait pas la veille. Le trou béant de l'appartement du cinquième est *« ancien »*, c'est-à-dire qu'il remonte à quelques jours, mais celui du septième est tout nouveau... Chacun dans sa rue faisait, samedi 17 février, le constat des dégâts. Pour rien... Simplement pour se rendre compte où sont tombés les obus qui ébranlaient jusque dans ses soubassements l'immeuble où l'on était terré. Et pour constater, parfois, qu'ils étaient tombés chez soi.

Samedi matin, tout était calme. Le patriarche maronite, Mgr Sfeir, qui s'est rendu auprès de lui, a obtenu du général Aoun un cessez-le-feu dont les miliciens de M. Samir Geagea – sur la défensive pour ne pas dire aux abois – étaient demandeurs. Le général ayant dit au patriarche que son combat n'est pas entre une force chrétienne et une autre, mais entre *« les forces du bien et celles du mal »*, la balance militaire penchant de plus en plus en sa faveur, il ne devrait pas accepter moins qu'une reddition de la milice à ses conditions, c'est-à-dire la disparition de son appareil militaire.

Le chef des FL, M. Geagea, a fait appel *« à la légalité libanaise »*, demandant au président de la République, M. Elias Hraoui (sans le nommer), d'assumer ses responsabilités et d'intervenir *« avec les moyens disponibles »*. Pour autant que l'on sache, le président Hraoui voudrait bien saisir l'occasion de tenter d'éliminer le général Aoun, tout en apparaissant comme l'homme ayant « sauvé les chrétiens » de la guerre et du désastre politique.

Reste à connaître la position des Syriens – sans lesquels M. Hraoui ne peut rien décider – considèrent-ils que le fruit est suffisamment « mûr » pour cueillir le réduit chrétien ou estiment-ils préférable d'attendre encore une bataille ou deux ?

LUCIEN GEORGE

ISRAËL

L'ONU demande que les immigrants ne soient pas installés dans les territoires occupés

Les Nations unies ont demandé, vendredi 16 février, à Israël que les immigrés arrivant dans ce pays ne soient pas installés dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. La commission des droits de l'homme de l'ONU a voté, par 42 voix et une abstention (les Etats-Unis), une résolution déclarant que la politique israélienne sur l'installation de colonies de peuplement en Cisjordanie, dans la bande de Gaza et dans le Golan était illégale. Les Etats-Unis, bien que s'étant abstenus, ont qualifié les colonies de peuplement d' *« obstacles à la paix »* .

Par ailleurs, des groupes juifs américains ont signé vendredi avec le gouvernement des Etats-Unis un accord par lequel ils prendront en charge cette année les frais d'émigration de huit mille Soviétiques – en bonne partie juifs – dans ce pays. En plus de son quota annuel de 40 000 réfugiés soviétiques, le gouvernement américain avait décidé d'en laisser entrer au maximum 10 000 si un financement privé pouvait être obtenu pour couvrir les coûts de transport et d'installation pendant les deux premières années de leur séjour aux Etats-Unis.

Le problème de l'installation des juifs soviétiques dans les territoires occupés – qui préoccupe les pays arabes et plus particulièrement les Palestiniens – a, d'autre part, été évoqué à Moscou lors d'un entretien de deux dirigeants de l'OLP, MM. Mohamad Abbas et Soleiman An Najjab, avec M. Youli Vorontsov, premier vice-ministre soviétique des affaires Etrangères. – *(AFP, Reuter.)*

POLITIQUE

Une enquête de la SOFRES

Le mouvement de M. Chirac est marqué par une fracture entre ses cadres et un décalage entre ceux-ci et son électorat

Après avoir publié les résultats d'une enquête de la SOFRES auprès des cadres du mouvement des Verts (*le Monde* du 28 novembre) et avant de procéder à la même étude auprès du PS, à l'occasion du congrès de ce parti, nous publions, aujourd'hui, une enquête réalisée par cet organisme auprès des cadres du RPR, lors des récentes assises nationales du Rassemblement. Le décalage entre l'encadrement de ce parti et son électorat, le raidissement idéologique des militants, la réelle divergence politique entre les partisans des deux motions en présence et le « ciment » constitué par la personne de M. Jacques Chirac forment les traits dominants de cette étude.

L'étude de la SOFRES révèle une distorsion significative entre les préoccupations politiques de l'électorat du mouvement chiraquien et celles de ses cadres . Ainsi la création d'emplois, qui est la « première » priorité de l'électorat (enquête de cet institut en septembre 1989), n'occupe-t-elle que le quatrième rang dans l'ordre des priorités des cadres. L'ordre est exactement inverse pour le problème de l'immigration !

Ce décalage met en évidence la percée idéologique de M. Jean-Marie Le Pen parmi les militants RPR les plus motivés. Il est encore plus remarquable sur un thème dont la connotation est tout à la fois nationaliste et gaulliste : le rôle de la France dans le monde. Deuxième préoccupation de l'encadrement du RPR, elle n'arrive qu'en neuvième position dans son électorat.

Raideur idéologique

Le déphasage entre les deux éléments constitutifs du RPR apparaît également dans l'appréciation portée sur le PS. En octobre dernier, une enquête de la SOFRES montrait que 60 % de l'électorat RPR jugeait faibles ou très faibles les différences entre la droite parlementaire et les socialistes (33 % avaient une opinion opposée). En février, 85 % des cadres estiment très grandes ou assez grandes ces mêmes différences (11 % ont l'opinion inverse).

Au moment où des voix s'élèvent pour prôner l'union de l'opposition, on constate que les cadres RPR ont une mauvaise image de l'UDF, affublée de qualificatifs peu élogieux : *« mou, élitiste et déloyal »*. Le jugement réservé aux centristes (CDS) est encore plus sévère : l'hostilité à leur égard pousse les cadres du mouvement à donner une meilleure note de sympathie aux Verts.

Ces quelques observations mettent en évidence une radicalisation idéologique de l'encadrement du parti chiraquien. Celui-ci est obsédé par la nécessité de reconquérir l'électorat passé au Front national, ce qui le conduit à ne pas pratiquer un rejet absolu du candidat d'extrême droite, dans l'hypothèse où ce dernier est opposé, lors d'une élection, à un candidat centriste, socialiste ou communiste. Dans chacun de ces cas, le FN obtient respectivement chez les cadres RPR 21 % (contre 50 %), 40 % (contre 6 %) et 47 % (contre 1 %).

La raideur idéologique du cadre RPR se manifeste, aussi dans ses choix, lorsqu'il établit la trame d'un programme politique. Il se déclare favorable au rétablissement de la peine mort (73 %), hostile à la construction de mosquées (80%) et à l'avortement (58 %) ; il est partisan de la privatisation de Renault (92 %) et du corps du service public (83 %) ; il réclame la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune (62 %).

La présentation de deux motions distinctes aux assises – celle de MM. Chirac et Juppé et celle de MM. Pasqua et Séguin – traduit une véritable ligne de fracture à l'intérieur du RPR. Une césure qui pourrait, du reste, à terme, mettre l'ancien ministre des affaires sociales de M. Chirac en porte-à-faux. Les cadres, selon qu'ils ont soutenu l'une ou l'autre des deux motions, n'ont pas la même vision du FN : plus sévère chez les chiraquiens, elle est plus « tolérante » chez les pasqualiens. Face à l'UDF la réaction est inverse.

Cette ligne de partage se retrouve sur toutes les questions concernant le RPR lui-même. Pour les adeptes de la motion Pasqua-Séguin, leur mouvement est en *« déclin »* ; il aurait dû présenter sa propre liste aux élections européennes ; son fonctionnement est insatisfaisant, et les militants n'ont pas d'influence sur ses grands choix : en clair, ils veulent un *« nouveau Rassemblement »*. Des réponses inverses sont données par les partisans de la motion Chirac-Juppé. Sur l'Europe, les premiers sont favorables à une confédération (44 %) alors que les seconds privilégient l'union politique (43 %).

Il n'en demeure pas moins qu'un « ciment » unit ce RPR au clivage marqué : la personnalité de M. Chirac. Si les cadres RPR témoignent une fidélité certaine au maire de Paris (l'ancien premier ministre est « coiffé » par son ancien ministre de l'intérieur chez les partisans de la motion Pasqua-Séguin), cela ne semble pas signifier que le mouvement partage toutes les opinions de son président. Au bout du compte, les cadres du RPR suivent M. Chirac mais ils « aiment » M. Pasqua, et la faconde de ce dernier leur cache M. Séguin.

OLIVIER BIFFAUD

M. Séguin loin derrière

La note de sympathie pour les leaders politiques (de 0 à 10)

(Note moyenne)	Ensemble des cadres du RPR %	Motion Juppé-Chirac %	Motion Pasqua-Séguin %
DROITE			
Jacques Chirac	9,4	9,7	8,9
Charles Pasqua	7,7	7,0	9,0
Alain Juppé	7,3	8,2	5,7
Edouard Balladur	6,8	7,3	6,0
Jacques Chaban-Delmas	6,8	7,1	6,3
Bernard Pons	6,5	6,5	6,3
Jacques Toubon	6,4	6,7	5,8
Philippe Séguin	5,6	4,8	7,2
Michèle Barzach	5,5	6,4	3,9
Alain Carignon	5,0	5,6	3,8
François Léotard	4,8	5,1	4,3
Valéry Giscard d'Estaing	4,5	4,7	4,1
Michel Noir	4,3	4,7	3,4
Pierre Méhaignerie	2,3	2,6	2,0
Simone Veil	2,2	2,4	1,9
Raymond Barre	2,1	2,2	1,9
Jean-Marie Le Pen	2,1	1,8	2,7
GAUCHE			
Jacques Delors	3,2	3,3	3,1
Michel Rocard	2,2	2,2	2,2
François Mitterrand	1,3	1,3	1,3
Laurent Fabius	1,1	1,1	1,0
Jack Lang	0,9	0,9	0,9
Lionel Jospin	0,8	0,9	0,7
Georges Marchais	0,4	0,4	0,4
ÉCOLOGISTE			
Antoine Waechter	2,4	2,4	2,4

Pas de rejet absolu du Front national

Au second tour d'une élection, comment voteriez-vous si vous aviez le choix ?

	Ensemble des cadres du RPR %	Motion Juppé-Chirac %	Motion Pasqua-Séguin %
Entre un candidat centriste et un candidat Front national ?			
Centriste	50	53	43
Front national	21	15	32
Blanc ou nul	17	20	14
Abstention	9	9	8
Sans réponse	3	3	3
Entre un candidat socialiste et un candidat Front national ?			
Socialiste	6	6	7
Front national	40	34	51
Blanc ou nul	35	40	26
Abstention	16	17	13
Sans réponse	3	3	3
Entre un candidat communiste et un candidat Front national ?			
Communiste	1	1	1
Front national	47	40	59
Blanc ou nul	33	38	24
Abstention	16	18	14
Sans réponse	3	3	2

Le Front national est « raciste » et l'UDF est « mou »

Parmi les qualificatifs suivants, quels sont tous ceux qui s'appliquent bien, selon vous (1), au Front national ? Et à l'UDF ? Et au RPR ?

	Au Front national % (1)	A l'UDF % (1)	Au RPR % (1)
Dynamique	28	2	66
Elitiste	10	38	6
A de bons dirigeants	5	19	64
Raciste	53	1	0
Moderne	3	6	42
Déloyal	25	28	0
Ouvert à la discussion	2	23	52
Irréaliste	48	9	2
Proche du peuple	25	2	52
Mou	0	61	10
Sans réponse	4	2	2

(1) Le pourcentage est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

Des cadres et un électorat en opposition

Pour l'organisation de l'opposition, quelle solution a votre préférence ?

	Cadres du RPR %	Comparaison avec les électeurs du RPR enquête SOFRES (novembre 1989) %
– L'UDF et le RPR forment à l'avenir un seul parti	4	49
– Il y a une alliance étroite entre l'UDF et le RPR mais chacun conserve son identité	70	32
– L'UDF et le RPR concluent des accords politiques mais il n'y a pas d'alliance très étroite entre eux	24	14
Sans réponse	2	5
	100	100

M. Chirac imperator

Parmi ces personnalités du RPR, qui, à votre avis, ferait un bon candidat à la prochaine élection présidentielle en 1995 ?

	Ensemble des cadres du RPR % (1)	Motion Juppé-Chirac % (1)	Motion Pasqua-Séguin % (1)
Jacques Chirac	91	95	83
Edouard Balladur	14	14	13
Alain Juppé	7	10	2
Michel Noir	11	13	8
Charles Pasqua	15	7	29
Philippe Séguin	12	6	24
Sans réponse	2	2	2

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

Les partisans de M. Chirac contre le nouveau RPR de M. Pasqua

Certains proposent la disparition du RPR tel qu'il est actuellement et sa transformation en un nouveau rassemblement. Estimez-vous que ce serait tout à fait souhaitable, plutôt souhaitable, plutôt pas souhaitable ou pas du tout souhaitable ?

	Ensemble des cadres du RPR %		Motion Juppé-Chirac %		Motion Pasqua-Séguin %	
Tout à fait souhaitable	13	34	3	16	29	66
Putôt souhaitable	21		13		37	
Plutôt pas souhaitable	28	65	32	82	19	32
Pas du tout souhaitable	37		50		13	
Sans réponse		1		2		2
		100		100		100

Un fort clivage sur le déclin

Certains disent que depuis quelques années le RPR est un parti en déclin. Qu'en pensez-vous ?

	Ensemble des cadres du RPR %		Motion Juppé-Chirac %		Motion Pasqua-Séguin %	
Oui, c'est tout à fait mon avis	9	48	3	36	18	68
Oui, je pense un peu	39		33		50	
Non, je ne le pense pas	35	50	42	62	24	31
Non, je penserais plutôt le contraire	15		20		7	
Sans réponse		2		2		1
		100		100		100

Les privatisations et la peine de mort en tête du hit-parade

Etes-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou tout à fait opposé aux mesures suivantes ?

	Tout à fait favorable	Plutôt favorable		Plutôt opposé	Tout à fait opposé		Sans réponse
La construction de mosquées dans les grandes villes pour les immigrés de religion musulmane... 100 %	2	16	18	27	53	80	2
Le rétablissement de la peine de mort.. 100 %	46	27	73	13	13	26	1
A ce qu'on rende plus difficile l'avortement... 100 %	14	26	40	30	28	58	2
La privatisation de Renault..... 100 %	65	27	92	4	2	6	2
La suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).. 100 %	34	28	62	23	12	35	3
La privatisation d'entreprises publiques comme la SNCF, Air France..... 100 %	53	30	83	10	5	15	2
L'annulation totale de la dette des pays pauvres envers la France...... 100 %	7	27	34	41	21	62	4
La limitation des remboursements par la Sécurité sociale en développant un système d'assurances volontaires..... 100 %	18	34	52	24	20	44	4

EN BREF

□ **M. Debré contre la fusion de l'opposition** .- M. Michel Debré, ancien premier ministre, affirme, dans l'hebdomadaire *Valeurs Actuelles*, que le RPR *« ne peut se fondre dans un conglomérat où figurent des partisans de l'effacement national »*. Il estime que *« seul un RPR enraciné dans la tradition gaulliste pourra entraîner derrière lui la majorité de l'opposition »*.

S'agissant des rivalités au sein du RPR, M. Debré *« se félicite »* que le mouvement gaulliste *« garde un chef et que ce chef conserve toute sa légitimité »*. Il soutient toutefois la position de MM. Pasqua et Séguin sur l'Europe, lorsqu'ils dénoncent, comme le maire d'Epinal, les *« diktats »* de la Commission de Bruxelles : *« Dans ce domaine essentiel, seule la doctrine Séguin-Pasqua va,* dit-il, *dans le sens du gaullisme »*.

□ **Inauguration de l'exposition des tapisseries des Droits de l'homme à l'Assemblée nationale.** – M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, a inauguré, vendredi 16 février, dans la galerie des fêtes de l'hôtel de Lassay, l'exposition de sept tapisseries d'Aubusson consacrée à la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, réalisées à l'occasion du bicentenaire de la Révolution, à partir de cartons du peintre Richard Texier.

M. Fabius a indiqué que l'une de ces tapisseries monumentales, intitulée *« Et tous les matins du monde »*, acquise par l'Assemblée, resterait comme *« un témoignage du bicentenaire »* dans l'enceinte du Palais-Bourbon.

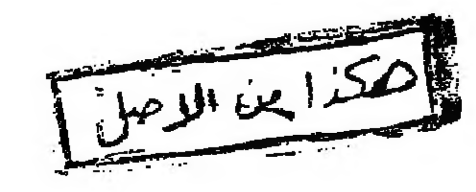
□ **Election municipale du Luc (Var) : recours en annulation.** – M. Jean-Louis Dieux, ancien maire socialiste du Luc (Var), a déposé, vendredi 16 février, auprès du tribunal administratif de Nice, un recours en annulation de l'élection municipale partielle du 11 février au cours de laquelle il a été battu de 22 voix par une liste d'alliance de la droite et du FN. Il a précisé que sa décision était motivée par des *« irrégularités »* constatées sur quarante bulletins et par un appel du CNI, paru dans la presse locale la veille du second tour, en faveur de la liste de M. Norbert La Rosa (RPR dissident), qui l'a emporté. M. La Rosa avait, entre les deux tours, passé un accord de fusion avec Mme Sylviane Ventolini, tête de la liste Stop à l'immigration du Front national, aux termes duquel il avait inséré sur sa liste cinq candidats du FN en position éligible.

□ **M. Rocard en week-end privé dans les Alpes .** – Le premier ministre, M. Michel Rocard, fera un séjour privé, pendant ce week-end, dans les Alpes, a-t-on appris samedi 17 février à l'hôtel Matignon. Lundi, M. Rocard sera de retour à Paris pour présider le comité interministériel sur la reconstruction de la Guadeloupe avant de recevoir, dans l'après-midi, son homologue roumain, M. Petre Roman.

FICHE TECHNIQUE

Cette enquête a été réalisée le 11 février 1990 auprès de 1 013 cadres du RPR participants aux assises du Bourget (778 mandataires ou membres du Conseil national et 235 participants se déclarant « militants actifs »).

□ **ERRATUM** : une erreur s'est glissée dans le compte-rendu de la rencontre des militants socialistes de la fédération de Paris (*le Monde* du samedi 17 janvier). C'est Mme Laurence Rossignol, au nom de la Nouvelle école socialiste (NES) qui a prôné la création d'un ministère de l'intégration et non Mme Marie-Noëlle Lienemann, qui a bien fait, pour sa part, référence à *la Lettre aux Français* de M. Mitterrand pour défendre *« une pédagogie de l'acceptation »*.



POLITIQUE

Au conseil national du RPR

M. Balladur sort de son silence

Le conseil national du RPR, qui s'est réuni, samedi matin 17 février, dans un grand hôtel de la porte Maillot à Paris, a été ouvert par une déclaration de M. Chirac puis par une intervention de M. Juppé avant que divers orateurs ne prennent la parole. Cette instance, qui doit notamment élire les trente membres du bureau politique, est ensuite passée au vote.

Tout au long de la semaine, de nombreuses tractations se sont déroulées entre M. Chirac et ceux que l'on doit désormais appeler ses « contestataires », MM. Pasqua et Séguin. Ces derniers, forts des 31,38 % de voix recueillies par leur motion aux assises du 11 février, ont revendiqué le tiers de la représentation au bureau politique. Ils ont accepté que leurs candidats figurent sur une liste commune. M. Chirac leur avait alors offert neuf sièges. Mais MM. Pasqua et Séguin ont adressé au secrétariat général du RPR une liste de dix noms. Des contacts avaient été pris pour vérifier si cette demande était définitive.

Certains amis de M. Pasqua souhaitaient que, en cas de refus de M. Chirac d'accepter un dixième nom, le courant Pasqua-Séguin présente sa propre liste de trente noms. En revanche, d'autres proches de l'ancien ministre de l'intérieur redoutaient que le conseil national n'accorde, dans ce cas-là, moins de 10 % des sièges à la liste présentée par la minorité (1). En définitive, après un accord intervenu vendredi soir, une liste commune a été présentée, samedi matin, au conseil national du RPR. Sur les trente personnalités désignées, neuf y figurent au titre du courant Pasqua-Séguin et trois au titre des rénovateurs (MM. Noir et Carignon et Mme Barzac). Tous les autres candidats représentent le courant Chirac-Jupé.

Avant de passer au vote, M. Balladur, qui était silencieux depuis un certain temps et qui n'avait pas pris la parole aux assises nationales, est longuement intervenu. Il a notamment lancé un avertissement en déclarant : *« Prenons garde, bientôt le congrès socialiste se tiendra et nous verrons que les socialistes savent mieux que nous gérer leurs désaccords et se retrouver unis. Qui nous dit qu'à ce moment-là M. Mitterrand, encouragé par nos divisions, ne sera pas tenté de gagner cinq années de tranquillité avec une Assemblée mieux à sa dévotion ? »* Cet avertissement avait pour objet d'exhorter l'opposition à s'unir. Et M. Balladur a déclaré : *« Sachons bâtir avec nos partenaires une union qui respecte les différences mais qui soit suffisamment organisée pour éviter les dissonances. Le vrai choix n'est pas entre la fusion et l'isolement mais entre la victoire due à l'union et la défaite due à la désunion. »*

« Certains comportements doivent être proscrits ».

M. Balladur a lancé une pique à M. Pasqua sans jamais citer son nom mais en évoquant les déclarations de l'ancien ministre à « L'heure de vérité ». Il a remarqué, en effet : *« J'ai entendu que certains qui furent pourtant ministres du gouvernement de Jacques Chirac et qui, si ma mémoire est bonne, le furent sans avoir eu à manifester un esprit de sacrifice excessif, critiquent aujourd'hui cette cohabitation au motif qu'elle ne s'était pas bien terminée. Si nous avions su être unis dans la majorité de l'époque, avoir un seul champion à l'élection présidentielle, qui pourrait affirmer que nous n'aurions pas gagné ? »* M. Balladur a évoqué alors les dernières assises du RPR pour dire qu'il avait été *« frappé par le climat d'inimitié qui s'y est parfois manifesté »*. Il a ajouté : *« Entre nous, certains comportements doivent être proscrits ou alors cessons de dire que nous sommes unis sur l'essentiel. Ne nous payons pas de mots. Il est inutile de répéter que nous demeurons unis si nous ne mettons pas nos actes en accord avec nos propos. Notre vocation est de représenter nos concitoyens et non pas de nous complaire dans des débats d'école en vase clos comme si les électeurs n'existaient pas. Il est bien vrai que la base sociale de notre mouvement est allée en rétrécissant depuis plus de vingt ans et non pas depuis quelques années ? »*

M. Balladur a expliqué alors : *« Il y a entre les socialistes et nous des différences essentielles qui portent sur la conception de la société et sur l'équilibre entre la liberté de l'homme et le rôle de l'Etat. Le gaullisme, ce n'est pas la répétition du passé mais l'invention de l'avenir. Sortons de notre silence. L'indigence du discours socialiste nous permettrait de marquer fermement notre originalité. »* Et pour conclure M. Balladur a affirmé : *« Dès lors, tout est clair. Notre mouvement a un président légitime et il en a un seul. Il a une ligne politique et il en a une seule. Il dispose enfin d'une équipe de direction avec, à sa tête Alain Juppé, la seule légitime, et pas de deux. »*

ANDRE PASSERON

(1) Les dix noms présentés par M. Pasqua étaient les suivants : MM. Balkany, Barnier, Borotra, Dugouin, Fillon, Mme Hubert, MM. Kosciusko-Morizet, Pinte, Séguin et, *in fine*, le nom de M. Jean-Jacques Guillet. Ce dernier n'a, finalement, pas été retenu.

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Que faire ? (suite)

LA politique, aujourd'hui, en France, c'est ce qui se passe ailleurs. En Europe, par exemple, pour s'en tenir à la zone de nos intérêts proches. Cette politique-là, nous la consommons en spectateurs, comme s'il s'agissait de Jeux olympiques auxquels nous ne serions pas représentés. Pourtant, nous pourrions, nous devrions, être concernés par ce qui survient si près de chez nous et qui ne manquera pas, nous le pressentons, de peser sur notre avenir. Mais nous ne le sommes pas vraiment, faute de repères. Il s'ensuit un curieux décalage entre le sentiment qu'une mutation historique se produit à notre porte et le peu d'effet qui en découle.

Nous n'avons pas, bien sûr, la possibilité d'intervenir individuellement mais nous ne sommes pas mobilisés collectivement comme on s'y attendrait s'agissant d'événements jugés historiques. Certes, nos dirigeants, nos diplomates, veillent au grain, mais c'est avec la prudence et la discrétion qui s'imposent, pour ne pas dire en dehors de nous !

Les partis, qui sont censés nourrir et éclairer l'opinion, en même temps qu'ils concourent, comme le dit la Constitution, à l'expression du suffrage, ne semblent s'intéresser qu'à cette seconde préoccupation et, à l'intérieur de celle-ci, ils se polarisent plus sur la conquête du suffrage que sur la qualité de son expression. Ils occupent le devant de la scène en déballant leurs affaires internes : comment éviter que la vitrine du communisme national soit dérangée par les importations venues de l'Est ? Comment se placer au mieux dans cette course de fond qui désignera le dauphin du président de la République ? Comment mener la course quand on est dans l'équipe de l'opposition ? Quelques voix isolées tentent de rappeler que les vrais problèmes sont ailleurs, mais elles se distinguent faiblement dans le non-débat dominant et elles ne le troublent guère.

C'est donc en marge du champ clos de la politique, principalement dans les commentaires qui accompagnent l'information sur ces événements de première grandeur, dans les travaux et les recherches qu'ils provoquent, les réflexions qu'ils inspirent aux spécialistes, qu'il faut aller chercher la matière propre à satisfaire une légitime curiosité et à répondre à de non moins légitimes interrogations. Saluons-les, au passage, ces audacieux qui acceptent de confronter, à chaud et publiquement, leur savoir, leur expérience, leur imagination, aux mouvements de l'Histoire : ils répondent à un besoin que d'autres formateurs patentés de l'opinion, plus soucieux en réalité de la suivre que de l'éclairer, ne jugent pas prioritaire.

Jacques Julliard, historien et éditorialiste au *Nouvel Observateur*, est de ceux qui prennent le risque de réfléchir à haute voix, pour nous entretenir de politique, c'est-à-dire des hommes et de la manière dont ils entendent vivre au vingt et unième siècle, puisque, selon lui, *« commencé le 1er août 1914 avec le déclenchement de la première guerre mondiale, le vingtième siècle s'est terminé vers Noël 1989, à Bucarest, avec la liquidation de l'ordre européen et international issu de la seconde »*.

En conservant cette liberté de ton, l'auteur imagine le parti que l'on pourrait tirer de ce que nous promettent les bonnes surprises de l'actualité pour peu que l'on prenne en compte les leçons de l'histoire contemporaine.

La première de ces heureuses surprises est que le communisme est mort. Contre toute attente, à l'encontre de toutes les prévisions, il s'est écroulé *« comme un château de cartes »* pour laisser la place à la liberté et à la démocratie, moins celle qui consacre *« la loi du nombre »* que celle qui instaure *« le règne du droit »*. Voilà qui ouvre des perspectives !

Et d'abord, que reste-t-il de la gauche, alors que s'affirme la stérilité de l'expérience communiste ? On peut en juger, en France, avec le bilan de la gestion socialiste. Jacques Julliard constate que le PS s'est converti *« au réalisme gouvernemental »* et a réhabilité les valeurs de l'argent et de la réussite. Qu'il a, aussi, substitué à un débat idéologique teinté d'archaïsme l'affrontement des ambitions personnelles. Désormais plus axé sur la modernisation que sur la justice, il s'adresse *« aux couches modernistes des classes moyennes et supérieures »* et laisse en jachère (sinon au Front national) le terrain libéré par l'effondrement du PC. Le PS – mais il n'est pas le seul dans ce cas – n'assure guère plus que sa fonction de sélection des cadres politiques aux dépens de ses fonctions programmatiques (faute d'idées ?) et de socialisation des masses (faute de militants ?). Ainsi s'instaure la fameuse coupure entre société politique et société civile.

Face à l'effacement du communisme et à la défection de la social-démocratie, le capitalisme a la part belle avec pour seule véritable opposition, l'écologie. Selon l'auteur, *« il se vautre dans la satisfaction »* et opte pour *« l'immoralité du fric »* plutôt que pour *« la morale du capital »*. Comme il ne croit pas que les conditions soient enfin réunies pour l'avènement d'un courant social-démocrate qui n'a jamais trouvé en France les bases sociales indispensables, Jacques Julliard estime que l'avenir de la gauche est à rechercher dans une autre voie. Celle, pense-t-il, d'un parti interclassiste puisqu'il n'y a plus de *« classe élue »* ; d'un parti fondé sur la philosophie des droits de l'homme, base d'une *« politique antitotalitaire par excellence »* ; d'un parti qui, libéré du préalable économiste hérité du marxisme, accepterait l'économie de marché *« et s'opposerait résolument à l'extension des critères de cette économie aux secteurs non marchands de la société »* (art, science, religion, communication, spectacle) ; d'un parti qui inventerait de nouvelles formes de participation des citoyens à la politique. Telles sont, très résumées, et retenues parmi bien d'autres, quelques-unes des idées avancées par Jacques Julliard pour définir ce qu'il appelle un *« modernisme de gauche »*. Il y a une demande. Plus encore : une nécessité. Et, ce qui ne gâte rien, il y a une opportunité. Encore faut-il la saisir.

▶ *Le Génie de la liberté*, par **Jacques Julliard. Seuil, 183 pages, 79 F**

Le débat au PS

« Le congrès ne doit pas être un coup pour rien »

déclare M. Poperen

M. Jean Poperen a estimé, vendredi 16 février à Lens (Pas-de-Calais), que le Parti socialiste *« risque de voir s'aggraver la détérioration de la situation électorale si le congrès est un coup pour rien. Nous n'avons pas fait campagne pendant six mois pour produire un nouveau document d'archives »*. M. Poperen, qui s'exprimait devant une centaine de militants pour défendre sa motion, a ajouté que, *« si le congrès du PS est une déception pour les gens, si l'on ne répond pas à la question des inégalités sociales »*, le PS sera *« sur la mauvaise pente pour les prochaines élections législatives de 1993 »*.

Citant les ville d'Oullins (Rhône) et du Luc (Var) perdues par la gauche lors des dernières élections muncipales partielles, le ministre chargé des relations avec le Parlement a déclaré : *« Le président de la République, le premier ministre, sont au plus haut dans les sondages, mais il y a aussi les votes sur le terrain. Un grand nombre de ceux qui nous avaient fait confiance votent écologistes ou s'abstiennent, une partie d'entre eux va voter pour le Front national. »*

Le lieutenant de M. Poperen, le maire de Nantes, M. Jean-Marc Ayrault, député de Loire-Atlantique, a, de son côté, dénoncé, vendredi 16 février, *« les coups bas, les petites phrases et les manœuvres »* au sein du PS. *« Ras le bol, camarades ! Où est le débat, où sont les problèmes des Français dans tout ça ? »* s'est interrogé M. Ayrault, ajoutant : *« C'est aux militants de dire que la guerre des chefs de doit pas avoir lieu. »*

Dans un entretien publié par l'hebdomadaire *le Point*, M. Gérard Le Gall, secrétaire national adjoint du PS, chargé des élections, estime que son parti ne pourra gagner les élections législatives de 1993 qu'en faisant *« des ouvertures vers les communistes, les écologistes et le centre gauche »*. La composition actuelle du gouvernement, déclare M. Le Gall, *« en sur-représentant les centristes, ne reflète pas notre assise électorale réelle. Ce choix délibéré, qui a déplacé le centre de gravité de la nouvelle majorité, n'a créé ni dynamique électorale ni dynamique parlementaire. »* Pour M. Le Gall, le *« rassemblement des forces de progrès »* doit rester la stratégie de ceux qui, au PS, ne veulent *« faire abstraction ni du PCF ni des sensibilités communistes »*.

□ **M. Mauroy : le PS doit conduire un « réquisitoire contre les idées barbares » du Front national.** – M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du Parti socialiste, déclare dans l'hebdomadaire du PS, *Vendredi*, que les socialistes n'avaient pas à *« débattre avec Le Pen »* ou à *« tomber dans le piège de ses coups médiatiques »*, mais qu'ils doivent, en revanche, *« conduire devant l'opinion une analyse qui soit en même temps un réquisitoire contre les idées barbares auxquelles il* (M. Le Pen) *croit »*.

Les fabiusiens obtiennent un résultat moyen dans l'Essonne

Les militants socialistes de l'Essonne ont été, jeudi 15 février, les premiers à se prononcer sur les sept motions déposées en vue du congrès qui se réunira dans un mois à Rennes. La fédération des Yvelines a, elle aussi, commencé à voter, alors que dans les autres départements les scrutins auront lieu du 25 février au 4 mars en province et du 4 au 8 mars en Ile-de-France.

La fédération de l'Essonne où cohabitent des députés fabiusiens (MM. Jacques Guyard, maire d'Evry, Michel Berson et Thierry Mandon), M. Claude Germon, député, maire de Massy, qui soutient la motion Mauroy-Mermaz-Jospin, un député rocardien, M. Yves Tavernier, un sénateur partisan de Socialisme et République, M. Paul Loridant, maire des Ulis, et Mme Marie-Noëlle Lienemann, député, maire d'Athis-Mons, qui anime son propre courant – est dirigée par la Nouvelle école socialiste (NES) de MM. Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon, respectivement député et sénateur du département. Elle dispose de deux mille sept cents mandats, ce qui implique qu'elle compte au moins autant d'adhérents.

Plus de deux mille deux cents militants ont participé au scrutin, organisé simultanément dans les quatre-vingt-onze sections que compte le département. Les résultats, recensés par le premier secrétaire fédéral, M. Didier Leconte, dans quatre-vingt-six de ces sections, sont les suivants : motion Rocard, 21,9 % ; motion Dray-Mélenchon, 19,9 % ; motion Fabius, 16,5 % ; motion Mauroy-Jospin, 12,4 % ; motion Marie-Noëlle Lienemann, 10,9 % ; motion Chevènement, 11,3 % ; motion Poperen, 7,1 %.

La NES est devancée par les rocardiens, qui obtiennent, toutefois, un résultat modeste au regard des 38 % qu'ils avaient atteints en 1985, alors que Mme Lienemann était des leurs. Formellement, les amis du premier ministre, dont la NES est la bête noire et qui affirment que la majorité des votants a refusé le *quitus* à la direction fédérale, sont en droit de revendiquer le poste de premier secrétaire. Ils ne pourraient l'obtenir, toutefois, que dans le cadre d'une « synthèse » générale, faute d'alliés prêts à constituer une majorité avec eux. C'est une situation qui peut se retrouver dans une vingtaine de fédérations, outre les douze que les rocardiens contrôlent déjà.

MM. Dray et Mélenchon soulignent, pour leur part, que les courants issus du mitterrandisme – c'est-à-dire les fabiusiens, les jospinistes, les poperénistes et eux-mêmes – ont, globalement, progressé, ce qui indique une majorité possible. Ils observent avec un certain soulagement que les fabiusiens n'ont pas atteint le niveau qu'ils pouvaient espérer, ce qui éloigne, pour la NES, proche du président de l'Assemblée nationale jusqu'à l'été dernier, le risque de se voir disputer ses positions locales par les militants réunis autour de M. Mandon. M. Dray est particulièrement satisfait d'avoir obtenu 51 % des mandats, au total, dans les cinq sections de sa circonscription, et M. Mélenchon de n'avoir été devancé que de douze voix par les amis de M. Germon à Massy.

P. J.

La crise du PCF

M. Fiterman polémique avec M. Marchais

Le débat, par médias interposés, entre MM. Charles Fiterman et Georges Marchais à propos de l'évolution du PCF continue et vire à la polémique. Invité, vendredi 16 février, de l'émission « Objections » sur France-Inter, l'ancien ministre communiste des transports a évoqué les propos tenus par le secrétaire général du PCF, la veille, lors d'un meeting à Vitry, propos dans lesquels M. Marchais avait évoqué les prises de position de M. Fiterman (*le Monde* du 17 février). M. Fiterman a expliqué, en rappelant le silence de M. Marchais lors de la dernière réunion du comité central du PCF, les 12 et 13 février : *« A ce comité central, on conclut. Georges Marchais ne dit rien. Il considère qu'il n'était pas utile (...) de prendre la parole. Or, deux jours après, voilà que dans* l'Humanité *on rapporte un discours qu'il a fait dans un meeting public (...). »*

En outre, M. Fiterman trouve *« un peu singulier et choquant »* l'argument utilisé par M. Marchais lors de ce meeting, selon lequel l'ancien ministre, *« par la force des choses (...) tenu éloigné de la vie de notre parti ces derniers mois »* (M. Fiterman se remet d'un grave accident de voiture survenu en septembre), a pu avoir une impression *« radicalement fausse »* sur la façon dont se déroulent les discussions à l'intérieur du PCF.

M. Fiterman a également mis en cause la façon dont le quotidien communiste a rendu compte de sa propre intervention devant le comité central. Tout en admettant le *« principe d'égalité »* dans les comptes rendus faits par *l'Humanité* des interventions des orateurs, l'ancien ministre affirme : *« Il reste que dans la pratique c'est de moi qu'on parle et cela aboutit à ce que les communistes n'ont connaissance que d'une version qui est, forcément, un résumé affaibli, édulcoré dont la cohérence et la richesse sont remises en cause. »*

A son tour, *l'Humanité* du samedi 17 février a répondu à M. Fiterman. Le quotidien du PCF a publié un bref résumé de ses propos en indiquant, dans une note : *« Nous sommes étonnés parce que, après avoir été consulté préalablement, Charles Fiterman a lui-même indiqué à la direction de* l'Humanité, *le jour de la publication des extraits de son intervention, qu'il n'avait rien à lui reprocher. »*

Sur le fond du débat interne au PCF, M. Fiterman a affirmé, vendredi, qu'il s'inspire de *« ce qu'il y a de dimension universelle dans la perestroïka »*, en ajoutant que en France, *« il y a des aspirations nouvelles à des modifications, à des luttes et qu'il faut par conséquent adopter une attitude offensive face à ces possibilités »*. Interrogé sur ce qui, dans cette affirmation, le distingue de M. Marchais, M. Fiterman a répondu : *« Eh bien, je ne sais pas ! En tout cas, moi, c'est ce que je dis et il trouve que c'est optimiste, c'est tout. »* L'ancien ministre a encore expliqué que, même sur le centralisme démocratique (dont M. Fiterman a suggéré l'abandon), M. Marchais ne trouve pas *« choquant »* ce qu'il dit avant d'ajouter : *« Si ce n'est pas choquant, pourquoi ce tintamarre ? Discutons-en tranquillement. » « Je considère*, a précisé M. Fiterman, *que mon intervention au mois d'octobre* (devant le comité central du PCF, M. Fiterman, absent, avait fait lire une intervention critique vis-à-vis de la direction du PCF) *a produit des résultats, qu'il y a déjà des choses qui ont un caractère irréversible et je fais confiance à l'avenir. »*

Enfin, à propos des pays de l'Est, M. Fiterman a affirmé : *« Je regrette (...) d'avoir sous-estimé (...) la gravité de la situation réelle qui existait dans ces pays, l'état réel de ces sociétés, en me contentant d'écouter les dirigeants que l'on rencontrait lors de leurs différentes visites pour juger. »*

A propos des jeunes communistes

Une lettre de M. Stéphane Peu

A la suite de la publication d'un article sur la naissance d'un courant de contestation au sein du Mouvement de la jeunesse communiste (MJCF) dans nos éditions datées dimanche 11 lundi 12 février, nous avons reçu une lettre de M. Stéphane Peu, membre de la direction de cette organisation. Après avoir fait part de son opposition à la ligne du secrétaire général, M. Jacques Perreux, devant les instances du MJCF à la fin de l'an dernier, M. Peu avait adressé, avec cinquante-trois autres jeunes communistes, une lettre à M. Georges Marchais et aux membres du comité central dont les signataires réclamaient la publication dans la presse du parti. Voici l'essentiel de sa lettre au Monde.

« Vous faites référence à d'anonymes « amis ». Sachez que personne ne peut se prévaloir de mon amitié pour attaquer mon organisation. Je considère ces gens, s'ils existent, comme des adversaires politiques et j'entends les combattre comme tels. (...) Les jeunes et les étudiants communistes sont suffisamment responsables et attachés à la bonne démocratie pour ne pas se laisser dévier par un article qui, à l'évidence, obéit à d'autres objectifs que l'information.

La référence à mon passé fait appel à des informations plus policières que politiques. (...) Les jeunes communistes ont à cœur de rassembler les jeunes contre les injustices. Nous sommes fiers d'avoir pris l'initiative d'une manifestation qui rassembla soixante mille jeunes en 1986 pour la libération de Nelson Mandela. A cette époque, personne n'évoquait le sort du plus vieux prisonnier politique. Surtout pas votre journal.

Vous débutez votre article en ironisant sur une campagne anticommuniste qui existerait uniquement dans les colonnes de *l'Humanité* et dans l'imagination des dirigeants communistes. Votre article démontre au contraire la réalité d'une vigoureuse et acharnée campagne contre les communistes. »

[Le Monde prend acte de ces remarques dont aucune ne dément les informations qu'il avait publiées et qu'il maintient. Quant aux *« informations plus policières que politiques »* concernant le passé de M. Peu – être passé chez les trotskistes n'a du reste rien de déshonorant. – elles sont puisées aux meilleures sources puisqu'elles figurent dans la « biographie » qu'il a rempli pour le PCF.]

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Les conflits dans la profession médicale et les négociations conventionnelles

Syndicats et caisse d'assurance-maladie évitent l'affrontement

Tandis que les négociations conventionnelles sont toujours dans l'impasse, une manifestation devait avoir lieu dimanche 18 février après-midi à Paris, de la place de l'Observatoire à la place Vauban, à l'appel de trois syndicats médicaux (CSMF, FMF et SML). Au nom du RPR, M. Bernard Pons avait appelé *« les assurés sociaux, c'est-à-dire tous les Français, à s'y associer »*. D'autres organisations, comme l'Union nationale pour l'avenir de la médecine, appellent également à cette manifestation, dont le slogan est : *« Après l'école libre, sauvez la médecine libre »*.

Après le net durcissement, de ces derniers jours, syndicats de médecins et caisses d'assurance-maladie ont opté pour la détente, vendredi 16 février, lors de la reprise des discussions destinées à élaborer une nouvelle convention médicale. On est cependant encore loin d'un accord : les partenaires ont préféré abréger leur entrevue après trois heures de négociations, et décidé de se revoir lundi 19 février, sans qu'aucune véritable perspective de compromis se soit dessinée.

La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et la Fédération des médecins de France (FMF) qui devaient manifester dimanche à Paris, sont restées en retrait par rapport à leur plate-forme prévoyant de multiples dépassements d'honoraires. Les deux syndicats acceptent désormais, sous certaines conditions, d'imposer aux médecins du secteur 2 (honoraires libres) qu'ils effectuent une partie de leur activité au tarif conventionnel. De son côté, la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a prudemment proposé de limiter l'accès au secteur 2 à quelque huit cents praticiens par an, alors que deux cents à trois cents médecins libéraux (sur un total de trente mille) quittent ce secteur chaque année. Certes, on n'a guère avancé, mais, en évitant systématiquement la confrontation, les partenaires ont repoussé provisoirement la menace d'une rupture, qu'aucun d'entre eux n'excluait avant le début de la séance. Ils sont même parvenus à s'entendre définitivement sur le maîtrise des dépenses de santé (infléchir de 3,6 points, au plan national, la tendance annuelle à la hausse) et la formation médicale continue (qui ne donnera lieu à aucune forme d'intéressement), alors que la CNAM a accepté de prendre en charge une part non précisée des cotisations d'assurance-vieillesse des praticiens du secteur 1.

« Nous n'avons rompu sur aucun dossier ; chacun a la volonté d'aboutir avant la semaine prochaine. Nous voulons faire la démonstration qu'un accord est possible, car une intervention du gouvernement n'est pas souhaitable », soulignait le docteur Jacques Beaupère, président de la CSMF, à l'issue des débats.

Des propos qui tranchent singulièrement avec ceux qu'il avait tenus deux jours auparavant, en présentant des propositions dont il précisait qu'elles n'étaient *« pas susceptibles d'être vendues par appartements »*. Le syndicat des généralistes M-G France a assuré, pour sa part, être parvenu à *« empêcher la signature d'un accord sur le dos des internes, des chefs de clinique et de la majeure partie du corps médical »*.

Lundi, les protagonistes de cette interminable négociation elle dure depuis dix mois devront bien se résoudre à entrer dans le vif du sujet. Les problèmes en effet, demeurent. M. René Teulade, président de la Mutualité française, l'a rappelé vendredi 16 février, après avoir été reçu par M. Claude Evin, ministre de la solidarité. M. Teulade a réclamé *« un secteur unique conventionné, comportant des tarifs suffisamment rémunérateurs pour les médecins de toutes catégories »*, à côté d'un secteur totalement privé.

JEAN-MICHEL NORMAND

Un entretien avec Mme Michèle Barzach

La collectivité ne peut plus prendre en charge toutes les dépenses de santé

Dans l'entretien qu'elle nous a accordé, Mme Michèle Barzach (RPR), ancien ministre de la santé, se prononce pour le non-remboursement d'un certain nombre de soins « existentiels » (tranquillisants, chirurgie esthétique, cures thermales, médecines douces, etc.). Elle propose en outre la suppression du secteur 2 à honoraires libres et son remplacement par un droit quasi généralisé au dépassement en foncion de critères bien définis. Elle réclame enfin la mise en place d'une commission nationale sur les problèmes de santé (un peu sur le modèle de la commission sur le code de la nationalité) et se dit prête à *« aider le gouvernement »* en vue d'une réforme du système de santé.

***

« Comment jugez-vous les grèves qui touchent actuellement le monde médical ?

– Le système de santé va mal. L'incubation a été longue, d'autant plus que ces derniers mois le comportement du gouvernement à son égard a relevé essentiellement de la non-assistance à personne en danger. En disant cela, je ne fais pas de démagogie, et je ne pense pas non plus qu'un coup de baguette magique permettrait de résoudre l'ensemble des problèmes. En revanche, une question de responsabilité politique est clairement posé. Il s'agit de reconnaître la gravité de la situation et d'engager une réflexion collective sur l'ensemble de ces problèmes.

– On se trouve aujourd'hui face à une équation à trois termes : la protection sociale, l'accès aux soins pour tous et une rémunération juste pour les médecins. Comment la résoudre ?

– Le problème central est celui de la protection sociale. Dire que le secteur 2 menace la protection sociale dans son ensemble et qu'il va faire disparaître l'égal accès aux soins n'est pas honnête. Les dépenses d'assurance maladie, s'élèvent à 300 milliards de francs. Or les honoraires médicaux représentent environ 50 milliards. Quant à l'augmentation des dépenses de santé qu'implique le secteur 2, elle est difficile à chiffrer avec précision et d'un montant en tout état de cause modeste.

» Autre constatation : il n'est pas non plus honnête de prétendre qu'on veut à la fois préserver l'égal accès aux soins pour tous, maîtriser les dépenses de santé, sauvegarder le système de protection sociale, diminuer les prélèvements obligatoires et assurer aux Français qu'ils pourront bénéficier des progrès technologiques. C'est une équation insoluble. Pour s'en sortir, il faut poser le problème dans sa globalité, puis le décomposer. Mais cela implique des risques politiques que visiblement le gouvernement ne veut pas prendre. Rappelez-vous cette phrase incroyable du premier ministre à propos du conflit actuel : *« Je suis tragiquement spectateur »*...

– Et si vous aviez, vous, à affronter ce risque politique, que feriez-vous ?

– Je pense que ce qui est dangereux politiquement, c'est de laisser pourrir cette situation et, en définitive, de la laisser exploser. Les Français sont très attachés au système de santé actuel. Il faut donc leur expliquer quelle est la réalité de la situation et leur dire que des décisions drastiques doivent être prises.

– Lesquelles ?

– Concernant l'assurance-maladie, deux approches, politiquement et je dirais même philosophiquement différentes, sont possibles. M. Evin parle de limiter les dépenses de santé. Il le dit pour le présent et il en explique la nécessité pour l'avenir. Mais il fait bien comprendre qu'ainsi il englobe à la fois les dépenses liées directement à la maladie et celles qui concernent plus généralement le maintien d'une bonne santé, la forme, etc., en gros des problèmes liés à l'existence mais qui ne sont pas en rapport avec une pathologie. Quand on envisage ce poste de dépenses, on s'aperçoit que c'est celui qui va le plus augmenter pour les ménages. D'ici à l'an 2000, les dépenses de santé seront le poste numéro 1 de dépenses des ménages. A peu près 20 %, beaucoup plus que la nourriture. M. Evin propose d'encadrer, de maîtriser, ces dépenses. En clair, il propose que l'Etat dise aux gens de ne pas dépenser n'importe comment leur argent pour leur santé.

L'essentiel et l'existentiel

» A côté de cela, il y a une autre logique qui consiste à dire : il faut encadrer les dépenses d'assurance-maladie, c'est-à-dire les dépenses prises en charge aujourd'hui par la collectivité. C'est à mon avis le seul moyen de garantir aujourd'hui l'égal accès aux soins pour tous, de ne laisser personne au bord du chemin et de défendre véritablement la solidarité nationale. Pour ce faire, il faut bien distinguer ce qu'il y a d'essentiel dans la maladie de ce qui est existenciel dans la maladie.

» Prenons par exemple le problème des tranquillisants. La France est le pays qui en consomme le plus au monde. La plupart des gens qui consomment des tranquillisants ou des somnifères ne sont pas malades. Ils considèrent pourtant qu'il s'agit d'un apport à leur bien-être. Dès lors faut-il que la collectivité prenne en charge de telles dépenses ? Même chose pour ce qui est de tous ces traitements pour le maintien du corps. Ils font partie de l'équilibre de certaines personnes, mais pour autant la collectivité doit-elle participer à leur prise en charge ?

– Vous parlez là de la chirurgie esthétique ?

– Eventuellement. Et aussi de certaines piqûres locales à des fins « esthétiques ».

– Diriez-vous la même chose des cures thermales ?

– C'est une bonne question. Il y a certainement là aussi un tri à faire, entre ce qui relève de l'essentiel et ce qui relève de l'existentiel.

« Prête à aider le gouvernement »

– Quant aux médecines douces...

– C'est important qu'elles existent. Dans un certain nombre de cas, elles constituent une réponse certainement beaucoup plus pertinente au problème posé que la multiplication de médicaments et de leurs effets iatrogènes. Mais cela dit, pour beaucoup d'entre elles aucun impact thérapeutique n'a jamais pu être scientifiquement démontré. On peut donc considérer qu'elles ont un impact beaucoup plus existentiel que thérapeutique. Et là encore on doit absolument se poser la question de savoir si c'est à la collectivité de prendre en charge de telles pratiques.

» Il ne sert à rien de dorer la pilule aux Français. Il faut leur exposer la gravité de la situation et leur faire comprendre que, si on ne fait rien, le système va imploser. En conséquence, je propose que ce choix collectif, nous le fassions ensemble. Je propose la création d'une commission nationale qui, pendant une semaine, à la télévision, procédera à des auditions. Je suis prête dans un tel contexte à aider le gouvernement et à voter des décisions qui iraient dans le sens de l'intérêt général.

– En pratique, faut-il conserver le secteur 2 en l'aménageant ou bien le supprimer totalement ?

– Deux options sont possibles : soit on laisse en l'état le secteur 2 et alors il faut faire comprendre aux médecins de ce secteur qu'ils doivent en quelque sorte assurer un service public, une sorte de service de solidarité nationale. Il faut donc leur imposer un minimum d'actes à effectuer au tarif conventionnel (30 % me paraît convenable). A quoi j'ajouterai des situations obligées : les chômeurs, les gens qui bénéficient du RMI et les urgences.

» La seconde option consisterait à ne pas maintenir le secteur 2. A la place on instaurerait un droit au dépassement généralisé avec un certain nombre de critères. Cela pour éviter que les médecins ne s'autopromeuvent purement et simplement. Ces critères sont à la fois la formation initiale (les titres hospitalo-universitaires), la formation continue et les conditions d'exercice (on ne fait pas la même médecine, et on ne coûte pas la même chose selon que l'on voit ses malades cinq ou vingt minutes).

Du fait des dégâts considérables constatés aujourd'hui, ma préférence irait au second de ces systèmes. En sachant que seraient maintenues les mêmes obligations de solidarité nationale que j'évoquais précédemment, à effectuer au tarif opposable. Ce dernier doit en tout état de cause être revalorisé substantiellement (il faudrait arriver dans un délai de deux à trois ans à environ 150 francs par consultation).

– Que pensez-vous des slogans ultralibéraux de la manifestation de dimanche ?

– Je crois qu'une menace pèse sur les professions libérales. Soit par la volonté du gouvernement, soit du fait de son inconscience. Cela dit, il ne faut pas oublier que la convention médicale a eu un double impact positif : sur la protection sociale et l'accès aux soins pour tous, tout d'abord ; sur la profession médicale ensuite. Indéniablement, elle a aidé à solvabiliser la demande et à organiser la profession. Si, demain, il n'y avait plus de convention, et si les gens n'étaient plus remboursés pas la Sécurité sociale, il est clair qu'il y aurait moins de consultations. Porter atteinte à la convention, c'est porter atteinte aux malades, mais aussi à la profession médicale. »

Propos recueillis par
FRANCK NOUCHI

Bébé-donneur

Un couple de Los Angeles a conçu un nouvel enfant dans le but de pouvoir utiliser ses cellules de moelle osseuse pour leur fille de dix-sept ans, atteinte de leucémie. L'enfant devrait naître en avril et les derniers examens ont montré qu'il serait immunologiquement compatible avec sa sœur. *« Il y a deux ans que nous cherchons en vain un donneur compatible »*, a expliqué l'un des parents, ajoutant qu'il était *« impossible de rester à ne rien faire »* alors que leur fille est en train de mourir.

Cette affaire a provoqué de nombreuses réactions aux Etats-Unis, plusieurs commentateurs étant choqués que l'on puisse mettre au monde un être vivant dans le but d'en faire un donneur. *« Un des principes éthiques fondamentaux*, a par exemple déclaré Alexander Capron, professeur de droit médical à l'université de Californie du Sud, *est qu'une personne est une fin en elle-même et qu'elle ne doit pas pouvoir servir à une autre personne sans son accord. »*

La transplantation pourra avoir lieu au plus tôt quand le bébé aura six mois. Elle comporte, aux dires des spécialistes, de très faibles risques pour le bébé et permettra en revanche à sa sœur d'avoir 80 % de chances de survie. – *(AFP, AP.)*

L'affaire d'« Économies et sociétés »

Le directeur général du CNRS sanctionne la publication d'un article raciste

M. François Kourilsky, directeur général du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), a décidé de sanctionner un article raciste et révisionniste paru dans une revue d'économie publiée avec le concours du CNRS. Estimant *« scandaleusement antisémite et fort peu scientifique »* l'article de M. Bernard Notin, publié dans un numéro spécial de la revue *Economies et sociétés* coordonné par le professeur Frédéric Poulon, M. Kourilsky a décidé de supprimer la subvention du CNRS à cette revue. Tout en considérant que la bonne foi de M. Gérard Destanne de Bernis, directeur d'*Economies et sociétés*, est *« entière »*, le directeur général du CNRS estime que *« l'incident révèle des défauts de rigueur dans le contrôle des manuscrits de l'ISMEA »*, l'Institut des sciences mathématiques et économiques appliquées, dont dépend la revue.

Rendue publique par *le Monde* (nos éditions datées 28-29 janvier), la publication dans une revue scientifique d'un article *« au contenu raciste, révisionniste et ascientifique »*, selon les termes mêmes d'une déclaration du bureau de l'ISMEA, a suscité de nombreuses réactions.

Dans un communiqué daté du 12 février, le bureau de cet institut fondé par François Perroux en 1944, où siègent notamment MM. Jacques Lesourne et Pierre Uri, souligne que, après avoir *« constaté l'introduction à son insu du texte odieux de Bernard Notin, il a pris les mesures indispensables : dénoncer l'article et la machination qui en avait permis la publication, arrêter sa diffusion, informer les organisations antiracistes susceptibles d'attaquer Notin en justice, rompre avec Frédéric Poulon, réunir le comité de rédaction de la revue et mettre en place avec lui les mesures susceptibles de protéger cet espace de liberté et de pluralisme des approches contre le renouvellement de telles manœuvres »*.

« Coterie judaïque »

Dans une lettre au *Monde*, M. Poulon, professeur à l'université Bordeaux-I et responsable de ce numéro spécial consacré au thème de « la France vassale », nous reproche d'avoir rapporté qu'il aurait *« substitué »* avant la publication *« le texte qui fait scandale au texte initial de M. Notin » : « Le mot « substitué », écrit-il, laisse penser que j'aurais été le complice, voire l'auteur, d'une opération frauduleuse. Il n'en est rien, car je n'ai fait qu'appliquer la procédure normale de mon séminaire, selon laquelle tout texte doit, avant publication, être entièrement ré- écrit par l'auteur. D'autre part, vous me faites dire que « je ne me désolidarise pas de Bernard Notin ». Cette façon de présenter les choses est tendancieuse. Vous savez sûrement faire la différence entre la solidarité qui consiste à ne pas vouloir accabler un collègue et la solidarité intellectuelle, c'est-à-dire avec les idées exprimées. En ce qui me concerne, vous semblez avoir confondu la première avec la seconde. En revanche, vous avez eu raison de souligner notre attachement à la liberté d'expression. C'est, dans mon séminaire, une règle fondamentale, jamais transgressée. C'est la raison pour laquelle, tout en ne pouvant pas approuver le texte de M. Notin, j'ai néanmoins accepté de le publier. »*

C'est pourtant bien le bureau de l'ISMEA lui-même qui affirme que l'article où M. Notin stigmatise, entre autres, la *« coterie judaïque »* qui promeut la *« France colorée »*, le *« bazar multiracial »* et les *« groupes de pression mondialistes » « a été substitué au moment de la publication à celui qui lui avait été soumis »*.

Dans un texte commun, adressé par MM. Poulon et Notin, le 24 janvier, au directeur de la revue *Economies et Sociétés*, les deux universitaires assurent solidairement qu'*« ils regrettent cet incident car ils n'avaient aucune volonté de blesser qui que ce soit. L'auteur souhaite préciser que le texte est une étude critique des médias, ni provocatrice ni choquante. Frédéric Poulon, directeur du numéro en cause, tient à dire que l'article de Bernard Notin est une version profondément remaniée et que seule la première version avait été soumise à l'examen de Gérard Destanne de Bernis »*.

Enfin, quand nous avons interrogé M. Poulon sur des passages précis de l'article de M. Notin – notamment celui sur les chambres à gaz, dont *« on postule l'existence, et qu'importe la réalité de cette réalité »*, – il s'est refusé à tout commentaire, affirmant ne jamais se prononcer *« sur le fond des articles »*.

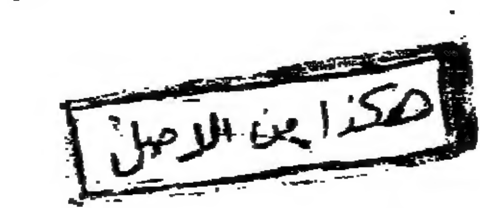
Le Front national

Le conseil de l'université Bordeaux I, où enseigne M. Poulon, a pour sa part dit son *« indignation »* et décidé de suspendre le séminaire de M. Poulon, dans le cadre duquel M. Notin, maître de conférences à l'université Lyon-III, avait été amené à vulgariser ses idées. Le conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) s'est étonné qu'un *« texte qui allie sans fard xénophobie, racisme, antisémitisme et négation de la Shoah ait pu échapper à l'attention des responsables habituels de la publication. Cette lamentable affaire où l'autorité scientifique se trouve engagée et bafouée au nom d'une caricature de la liberté d'expression réduite à la liberté d'offenser et de diffamer illustre la nécessité d'une vigilance sans faille »*.

Quant à M. Notin, enseignant d'économie à Lyon-III, université qui porte le nom de Jean Moulin, il ne fait pas mystère de ses engagements intellectuels et politiques. Membre du comité de rédaction de la revue *Nouvelle école* du GRECE (groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne) de M. Alain de Benoist, il est aussi membre du conseil scientifique du Front national, créé en 1989 *« afin d'éclairer son président, Jean-Marie Le Pen, et sa direction sur les grandes questions de société ainsi que sur les problèmes économiques et sociaux »*. Trois autres enseignants de Lyon-III participent à ce conseil : MM. Jean haudry, professeur de linguistique et directeur du Centre d'études indoeuropéennes : Jean Varenne, professeur émérite de civilisation indienne et d'histoire des religions et Pierre Vial, maître de conférences d'histoire, fondateur du GRECE et conseiller municipal Front national à Villeurbanne.

C'est ce contexte qu'évoque, dans une lettre au *Monde*, Mme Madeleine Rebérioux, professeur d'histoire à Paris-VIII et vice-présidente de la Ligue des droits de l'homme : *Pour la première fois, l'argumentaire révisionniste se trouve, chez Bernard Notin, clairement associé non seulement à l'antisémitisme qui, même dénié, en a toujours été le support, mais au racisme anti-immigrés (...). On ne s'étonnera donc qu'à demi d'apprendre que B. Notin et F. Poulon ont collaboré, en février 1989, à un numéro de* Nouvelle école, *la revue fondée par le GRECE en 1968 : c'est bien leur droit. On reconnaîtra dans l'élection de B. Notin à Lyon-III le poids exceptionnel de la nouvelle droite – et du Front national – dans cette université, autour de l'Institut d'études indo-européenne. N'est-ce pas là qu'avait pris naissance, grâce à un professeur de germanique, la thèse d'Henri Roques, finalement soutenue à Nantes en juin 1985, grâce à une autre fondateur du GRECE, avant d'être annulée, un an plus tard, par Alain Devaquet pour « irrégularité administratives » ? « Le nombre des disciplines concernées s'est accru, le réseau des chercheurs s'est étendu : linguistique, germanistique, littérarure française et maintenant économie. On se doit de le dire. »*

E. P.



SOCIÉTÉ

JUSTICE

Au tribunal civil de Paris

La libre transmission des programmes télévisés dans les chambres d'hôtel

Les stations de télévision qui diffusent leurs programmes sans cryptage par l'intermédiaire d'un satellite ne peuvent pas s'opposer à la réception de leurs émissions dans les chambres des complexes hôteliers.

C'est, en substance, le sens d'un jugement rendu vendredi 16 février par la première chambre du tribunal civil de Paris, qui statuait sur un litige opposant la société américaine Cable News Network Inc. (CNN) et son homologue britannique CNN International Sales Limited à la société hôtelière Novotel Paris-les Halles.

Ce Novotel a fait installer sur sa terrasse des antennes paraboliques lui permettant, notamment, de capter les émissions des CNN qui sont diffusées sur les téléviseurs placés dans les chambres. Les CNN avaient donc saisi le tribunal en lui demandant de faire cesser cette situation et de condamner le Novotel à verser 68 400 F de « manque à gagner » consécutif à l'absence de perception d'une redevance et 50 000 F de dommages et intérêts. Selon les avocats des CNN, l'hôtel violait la loi du 11 mars 1957 modifiée en 1985 relative à la protection des droits d'auteur en diffusant les programmes *« dans un lieu accessible au public »*.

Dans son jugement, le tribunal, présidé par Mme Huguette Le Foyer de Costil, constate que les émissions sont uniquement reçues dans les chambres de l'hôtel avant de noter qu'il s'agit là d'un lieu *« exclusivement privé »* puisque son occupant *« est libre d'en refuser l'accès, non seulement au public, mais à toute personne étrangère à sa vie personnelle »*. Les juges ajoutent que le Novotel *« ne procède à aucune retransmission nouvelle et autonome de l'œuvre comme ce serait le cas par l'utilisation de bandes préenregistrées ou de cassettes »*. Les magistrats ont donc débouté les CNN en déclarant que le Novotel *« s'est borné à transmettre directement l'émission des sociétés CNN dans un lieu privé »*.

M. P.

L'affaire des cliniques marseillaises

Une mise au point des avocats de Jean Chouraqui

Cinq avocats de Jean Chouraqui, directeur de trois cliniques marseillaises, écroué à la prison des Baumettes sous l'inculpation de complicité d'assassinat dans l'affaire Léonce Mout, ont publié vendredi 16 février à Paris une mise au point après la parution dans l'*Express*, jeudi, de déclarations attribuées à leur client.

Dans cette mise au point, Mes Bruno et Bettina Gérard, Jean-David Guedj, Jean-François Le Forsonney et Patrice Vaillant déclarent : *« Nous prenons connaissance des propos prêtés à M. Jean Chouraqui dans* l'Express. *Du fait de son incarcération, il n'a pu, à l'évidence, faire de déclarations à la presse. Nous nous insurgeons solennellement contre cette initiative et les pratiques qu'elle pourrait supposer. »*

Dans le texte publié par *l'Express*, Jean Chouraqui *« s'explique »* indique l'hebdomadaire, sur ses *« activités professionnelles »*, ses *« rapports avec Léonce Mout »* et d'autres acteurs de l'affaire (Marc Galéazzi, Armand Galo, Jean-Jacques Peschard) et donne enfin son *« hypothèse »* en indiquant notamment : *« Je pense qu'Armand Gallo et, indirectement, moi-même sommes victimes d'un fou : Roger Memmoli. »*

□ **Le maire de Toul refuse de démissionner.** – Ecroué depuis le 15 décembre sous l'inculpation de corruption passive et active, complicité et recel d'abus de biens sociaux, dans l'affaire des fausses factures de Nancy, M. Jacques Gossot, maire RPR de Toul, refuse de démissionner tant que la Cour de cassation n'aura pas statué sur son cas.

Dans une lettre envoyée par le secrétariat général de la mairie de Toul, M. Gossot répond à 21 de ses 23 colistiers du conseil municipal qui, le 6 février, lui avaient demandé de démissionner. *« Je comprends mal votre empressement à me lâcher et à assurer ma succession, alors que je suis certain que la justice de mon pays ne me condamnera pas parce que je suis certain de ma conscience et de mon droit »*, écrit notamment M. Gossot.

SPORTS

AUTOMOBILISME : le dénouement de l'« affaire Senna »

Les dessous d'une volte-face

Le pilote brésilien Ayrton Senna participera au prochain championnat du monde de formule 1, qui débutera le 11 mars à Phoenix (Etats-Unis). Cette information a été donnée, vendredi 16 février, par la Fédération internationale du sport automobile (FISA), qui avait annoncé le contraire une heure plus tôt.

Président de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) et des Fédérations française et internationale du sport automobile (FFSA et FISA), M. Jean-Marie Balestre, qui aime à rappeler que son autorité s'exerce, à ces titres, dans quatre-vingt douze pays, aimerait être pris au sérieux. Hélas ! Ses prises de position démagogiques, souvent suivies de retentissantes volte-face, contribuent à rendre peu flatteuse l'image du grand responsable du sport automobile.

Les péripéties et le dénouement de l'« affaire Senna », vendredi 16 février, en ont apporté une nouvelle démonstration. Moins d'une demi-heure après avoir publié la liste *« officielle et définitive »* des trente-cinq pilotes qui participeront au championnat du monde de formule 1, dans laquelle le Brésilien Ayrton Senna était remplacé chez McLaren par le Britannique Jonathan Palmer, la FISA a annulé sa première publication. Une heure plus tard, Senna avait retrouvé son volant.

Quel mauvait vent avait donc, une nouvelle fois, transformé le président de la FISA en girouette ? *« C'est la victoire du sport automobile »*, se contentait-il de répondre aux demandes d'explication. Une victoire du sport ou de ces tractations en coulisses qui ternissent l'image de la formule 1 ?

Pour comprendre ce dénouement, à vrai dire inévitable, le rappel des péripéties de l'« affaire Senna » s'impose. A la suite de son accrochage avec son coéquipier Alain Prost au Grand Prix du Japon, le pilote brésilien, qui venait de gagner cette épreuve, avait été déclassé. Une semaine plus tard, il était même condamné en appel à 100 000 dollars d'amende et à six mois de suspension de licence avec sursis pour *« comportement dangereux »* !

Très choqué par cette condamnation, le pilote brésilien avait organisé une conférence de presse avant le dernier grand prix de la saison à Adélaïde. *« Le titre mondial 1989 a été manipulé par la FISA et par son président Jean-Marie Balestre*, avait-il déclaré. *Il est évident que des groupes de pression économiques et politiques ont tiré des ficelles pour faire de Prost le champion du monde cette année. »* Une tentative de conciliation dans les bureaux de la FISA avait échoué. Jean-Marie Balestre exigeait alors des *« excuses publiques »* d'Ayrton Senna avant la délivrance des super-licences, le jeudi 15 février.

Tractations

Vendredi 16 à 15 heures, le Brésilien n'avait, officiellement, toujours pas présenté ses excuses. Or, une heure plus tard, la FISA exhibait une lettre, datée de la veille, dans laquelle il admettait qu'*« aucun groupe de pression ni le président de la FISA n'ont influencé les décisions concernant les résultats du championnat du monde de formule 1 1989 »*.

La conclusion de cette affaire était prévisible. Honda et Marlboro, qui investissent chaque année plusieurs dizaines de millions de dollars en formule 1 et qui paieraient Senna *« 12 milliards de centimes par an »* (1), ne pouvaient se priver de leur principal atout. Quel a donc été l'objet de cette heure de tractations ?

Ron Dennis, directeur de McLaren, qui menaçait la FISA d'un procès public pour l'« affaire Senna », a-t-il dû s'engager à y renoncer ? A-t-il dû promettre de taire ses velléités au sein de la Fédération des constructeurs de formule 1 (FOCA) dirigée par Bernie Ecclestone, le vice-président de la FISA ?

Le responsable de la plus puissante des écuries avait profité de la trêve hivernale pour étendre son influence en formule 1. TAG-McLaren Marketing Services, une filiale du groupe TAG-McLaren, a signé un accord commercial avec l'écurie Tyrrell, qui bénéficiera, au plus tard en 1991, du moteur Honda. Mike Earle, l'un des meilleurs amis de Ron Dennis, est désormais le conseiller de l'écurie Brabham.

Fort de ces nouveaux appuis, Ron Dennis entendait semer la révolte au sein de la FOCA en reprochant à Bernie Ecclestone de ne plus défendre les intérêts des constructeurs depuis que, au titre de vice-président de la FISA, il s'est vu attribuer la gestion financière de la formule 1. Ron Dennis aurait même demandé une vérification des comptes de la FOCA et une nouvelle négociation des droits de télévision. Les semaines qui suivent montreront s'il a dû enterrer la hache de guerre. Mais la première victime de cette nouvelle séance de grand guignol à la FISA est encore la formule 1, qui n'avait pas besoin de ce nouveau coup porté à sa crédibilité.

GÉRARD ALBOUY

(1) Déclaration de M. Jean-Marie Balestre dans *Nice Matin* du 4 novembre 1989.

COMMUNICATION

Le Conseil de la concurrence enquête sur les centrales d'achat

L'argent noir de la publicité

Le Conseil de la concurrence a décidé de se *« saisir d'office »* des pratiques du marché de la publicité. Cette action contentieuse prolonge l'avis rendu il y a deux ans par le Conseil (*le Monde* du 24 décembre 1987). Un avis dans lequel l'autorité administrative indépendante critiquait l'opacité du marché publicitaire et décrivait les pressions des centrales d'achat sur les journaux, radios et télévisions.

Quelque 46 milliards de francs ont été investis en 1989 par les entreprises dans la presse, la radio-télévision, le cinéma et l'affichage. Les grands groupes publicitaires sont les premiers responsables de la répartition de cette manne vitale pour les médias. Or ce marché est souvent caractérisé par l'opacité tarifaire, les rapports de forces, les pressions occultes et les positions dominantes.

Il y a deux ans, le Conseil de la concurrence, saisi pour avis par l'Association des agences de publicité, avait mis à plat, dans un premier rapport, toutes ces pratiques, signalant tous les risques de dérives et d'abus. Les « *sages* » concluaient alors : *« Le jeu d'une concurrence sur les marchés de la publicité et des supports est un facteur non négligeable du pluralisme de la communication. »*

Cet avertissement n'a guère trouvé d'échos auprès des pouvoirs publics qui n'ont pas jugé bon de reprendre la balle au bond. Aujourd'hui, le Conseil va beaucoup plus loin. Il utilise la possibilité que lui offre l'ordonnance du 1er décembre 1986 et entame de lui-même une action en contentieux.

Personne ne peut prévoir l'issue de la procédure. Aucune entreprise n'est encore nommément mise en cause et le rapporteur désigné par le Conseil devra d'abord établir l'existence d'entente ou d'abus de position dominante. Mais il est clair que le Conseil de la concurrence s'attaque, cette fois de front, à la formidable puissance des centrales d'achat d'espaces.

Imaginées par M. Gilbert Gross, dans les années 70, les centrales regroupent les budgets publicitaires de plusieurs entreprises pour obtenir des conditions plus favorables auprès des médias. A coup de tarifs dégressifs, de ristournes annuelles, de passages gratuits, d'emplacements préférentiels non facturés, les tarifs officiels fondent comme neige au soleil. Le résultat dépend étroitement du rapport des forces mais il reste, le plus souvent, secret. Selon plusieurs spécialistes, les grosses centrales obtiendraient des réductions pouvant aller jusqu'à 58 % en presse magazine, 67 % en affichage et même 78 % en radio !

Tentative d'asphyxie

Une récente étude publiée par le magazine *le Journal des médias* donne une idée plus précise du poids acquis par les centrales sur le marché des télévisions depuis l'arrivée des chaînes commerciales. Son auteur, M. Louis Poulhès, compare les recettes brutes des chaînes établies d'après les tarifs officiels et les montants nets tels qu'ils apparaissent dans les résultats des télévisions. Jusqu'en 1986, la décote n'est que de 18 %. A l'arrivée de la Cinq et de TV6, elle passe brusquement à 24 %. Après la privatisation de TF1, elle atteint 33 %. En 1988, les six chaînes auraient dû encaisser 10,2 milliards de francs. Une fois enlevées les commissions d'agences et les rabais en tous genres, elles n'ont obtenu que 7,4 milliards. On comprend, dans ces conditions, que le marché soit incapable de faire vivre six télévisions.

Les centrales se défendent en arguant qu'elles rendent service aux annonceurs et que les négociations tarifaires sont une pratique naturelle dans toute relation commerciale. Certes, mais comment justifier la différence de traitement entre des médias forts et leurs concurrents plus fragiles. L'étude de M. Poulhès montre qu'en 1987 la Cinq a dû accepter une ristourne globale de 79 % et M6 de 75 %, alors que TF1 ne concédait que 22 % d'abattement. A ce niveau, la négociation commerciale confine à la tentative d'asphyxie économique et pourrait être considérée par le Conseil de la concurrence comme un *« abus d'exploitation d'une situation de dépendance »*.

Vider l'abcès

Cette dépendance est d'autant plus lourde qu'au rythme d'une concentration galopante, le poids des grosses centrales d'achat ne cesse de croître. Les sociétés de M. Gilbert Gross règnent déjà sur 25 % du marché français. Leur rapprochement avec celles d'Eurocom, filiale d'Havas, donnerait à l'ensemble le contrôle de 45 % du secteur. Derrière ce mastodonte, Publicis et ses alliés représentent environ 20 % et Media Partnership (Omnicom) autant. Trois grands groupes risquent donc d'être maîtres de la manne publicitaire et, par là, de l'existence et du développement des médias.

Si la puissance des centrales ne sert pas les médias, il n'est pas sûr non plus qu'elle serve mieux les entreprises. L'opacité des transactions est telle que rien ne prouve que le produit des rabais revienne en priorité aux annonceurs. Le premier rapport du Conseil de la concurrence décrit comment cet *« argent noir »* de la publicité peut servir à la corruption, voire, par le biais de fausses factures, au financement des partis politiques.

Certes, ces abus sont sans doute isolés. Mais quelques dérapages, amplifiés par la rumeur et le soupçon, finissent par nuire à l'image de la publicité. C'est ce qui pousse sans doute aujourd'hui le Conseil de la concurrence à vouloir vider l'abcès.

Nombreux sont les professionnels des médias qui souhaitent voir assainir la situation. Les publicitaires s'inquiètent de la concentration en cours sur le marché de l'achat d'espaces. La direction de TF1 songe à secouer ce carcan pour augmenter ses recettes commerciales. M. Silvio Berlusconi ne fait plus mystère de sa volonté de contourner les centrales en traitant directement avec les annonceurs, comme il le fait en Italie. Le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, M. Jacques Boutet, estime le dossier suffisamment préoccupant pour demander au gouvernement de réfléchir à une réglementation. Certaines grandes entreprises étudient la création de leur propre centrale d'annonceurs pour se passer d'intermédiaires à la fiabilité problématique.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

□ **« Liberté » en redressement judiciaire.** – Le quotidien communiste du Nord-Pas-de-Calais, *Liberté*, a été placé en redressement judiciaire le 9 février par le tribunal de commerce de Lille. Le tribunal a autorisé le journal à poursuivre son exploitation jusqu'au 2 juillet. Tiré à 30 000 exemplaires, *Liberté* avait déjà connu des difficultés financières en 1982, date à laquelle il avait fait l'objet d'un premier redressement judiciaire. Mis en liquidation en 1986, il avait été racheté par la Société d'édition et d'impression de la région Nord-Pas-de-Calais.

FOOTBALL : des supporters de Rotterdam condamnés à de lourdes amendes

« Les risques du métier de hooligan »

C'est un jugement unique dans les annales du « hooliganisme » aux Pays-Bas qu'a prononcé, vendredi 16 février, un tribunal de Rotterdam. Il a condamné sept supporters du célèbre club local, le Feyenoord, à verser à celui-ci la somme de 2 500 florins chacun, soit 7 500 francs par personne.

AMSTERDAM
de notre correspondant

Les dirigeants du Feyenoord avaient traîné en justice les *« vandales »* – comme les appellent les Néerlandais – pour obtenir réparation du préjudice financier occasionné par leur comportement lors de la reprise de la compétition en août dernier. Avec des dizaines d'autres personnes non arrêtées, ils avaient cassé des grillages et envahi la pelouse du stade, pour protester contre la défaite de leur équipe. La Fédération néerlandaise (KNVB) avait sanctionné le Feyenoord, en lui imposant de jouer en octobre une rencontre « à huis clos », sans public.

Cette perte de recette, ajoutée au coût de la remise en état des installations dégradées, s'était traduite pour le club par un manque à gagner évalué à 350 000 francs. Las des frasques de ses prétendus partisans, le Feyenoord avait donc décidé d'attaquer en responsabilité civile les vandales, auxquels il demandait 36 000 francs chacun. Il n'a obtenu que partiellement satisfaction, le juge des référés estimant que la sanction infligée par le KNVB était la conséquence d'une série d'incidents qui ne pouvaient être mis sur le compte des seuls sept supporters poursuivis.

Mais la condamnation pécuniaire de ces derniers n'en constitue pas moins une innovation. C'est la première fois que des hooligans se voient individuellement contraints de payer pour des agissements commis en groupe. *« Ce jugement a une fonction de signal à l'égard des supporters qui portent préjudice à l'ensemble du football professionnel »*, a commenté le président du tribunal. *« Ce sont les risques du métier »*, a-t-il lancé aux condamnés, après lecture de la sentence.

Leur sort est en tout cas plus doux que celui du spectateur qui avait perturbé la rencontre internationale Pays-Bas Chypre le 28 octobre 1987 en jetant sur le gardien chypriote une bombe fumigène de sa fabrication. Il a été condamné à verser à la Fédération des dommages et intérêts fixés par la justice à quelque 850 000 francs. Un record qui pourrait bien être battu prochainement : l'Ajax d'Amsterdam demande au supporter qui a provoqué sa suspension des compétitions européennes (*le Monde* du 24 octobre 1989) la bagatelle de... 1 million et demi de francs. De quoi contrebalancer la clémence des peines prononcées au pénal : ces deux prétendus amateurs de ballon rond s'étaient alors vu infliger des peines de substitution à la prison, faute de sanctions adaptées à leurs cas.

CHRISTIAN CHARTIER

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5199

HORIZONTALEMENT

I. Qui a tendance à tout oublier. – II. Qui n'ont pas été rattrapés. Coule quand on parle beaucoup. – III. Qui ne dépasse pas le trou. Etoffe dont on fait des robes. – IV. Au troisième, on commence à être fatigué. Le comble de la « folie ». Possessif. – V. Quelqu'un qui n'est pas à sa place. Ce n'est pas l'enfer, mais pas non plus le paradis. – VI. Pour un coup de rouge. Pour eux, le bac est parfois nécessaire. – VII. Permet une bonne conservation. – VIII. Ce qu'on y tourne est méprisé. Val, en Lorraine. – IX. Dans l'Aube. Port du Japon. Donnait de bons conseils. – X. Dont on ne voit pas les bons côtés. Utile pour celui qui fait des projets. – XI. Crie comme dans un bois. Donneras des raisons de se plaindre.



– XII. Mise en miettes. Il en faut quatre pour faire un cent. Se met à la disposition de celui qui veut commander. – XIII. Peut être comparé à un bleu. Peut devenir bonhomme. – XIV. Le premier martyr. Couleur d'un nain. – XV. Pas pour toutes les oreilles. Retrait d'une côte. Pas libre.

VERTICALEMENT

1. Des gens qui ne sont vraiment pas gênés. – 2. Déesse. Peuvent devenir vraiment étouffants. – 3. Outil très utile pour celui qui fait des bottes. Peut apparaître en une minute. – 4. Poils à l'estomac. Gendre de prophète. – 5. Des femmes qui rognent sur tout. Accommodés pour que les reliefs deviennent plats. – 6. Belle, en Bretagne. La belle étoile. Petite énigme historique. – 7. En France. Une mère de famille nombreuse. En Sicile. – 8. Symbole. Certains y vont pour se faire boucler. Préposition. – 9. Qui devrait donc s'arrêter. – 10. Tout à fait incapables de remonter. Pas dans la bouche du roi. – 11. Qui n'ont donc pas trouvé d'emploi. Lettres de menaces. – 12. Prenions le meilleur. Courent en Australie. – 13. Un ruminant d'autrefois. Est très lourd quand il est grand. Marguerite, au jardin. – 14. Pronom. Circule à l'étranger. Fournit des fleurs pour une couronne. – 15. Bosse sur le ventre et sur le dos. Devient très coulant.

Solution du problème n° 5198

Horizontalement

I. Liftier. – II. Arrosoirs. – III. Vian. Lee. – IV. Asinienne. – V. Ses. Sot. – VI. Ocelot. – VII. Huiliers. – VIII. Paréos. – IX. Il. Risées. – X. Pus. Règle. – XI. Etal. Sous.

Verticalement

1. Lavabo. Pipe. – 2. Iris. Chalut. – 3. Fraiseur. Sa. – 4. Tonnelier. – 5. Is. Isoloir. – 6. Eole. Tissés. – 7. Riens. Ego. – 8. Renoir. Elu. – 9. As. Et. Sises.

GUY BROUTY

CULTURE

CINÉMA

Festival de Berlin : savoir où l'on va

Deux films — un tchèque, un allemand — racontent drôlement l'histoire pour la prendre au sérieux

« Il faut savoir d'où tout provient, sinon on ne sait pas où on va. » Cette phrase, prononcée par l'héroïne d'*Une sale gamine* (*Das schreckliche Mädchen*), convient tant au film ouest-allemand de Michael Verhoeven qu'aux *Hirondelles sur le fil*, du Tchèque Jiri Menzel (*Trains étroitement surveillés*), l'un tout récent, l'autre vieux de vingt ans, tous deux présentés en première mondiale et en compétition.

En 1970, *O.K.*, de Michael Verhoeven (sur la guerre du Vietnam), provoquait le départ du président du jury (le réalisateur George Stevens), et l'interruption brutale du Festival. *« C'était à l'époque un sujet brûlant,* dit le réalisateur, *mais les cinq minutes quotidiennes à la télé ne nous empêchaient pas de dîner. Ici aussi, mais sur le mode de la satire, ce sont des vérités inconfortables que je raconte. »*

Sonia est une sorte de bon petit diable en jupon et longues nattes. Gentille, intelligente, famille respectable – tout pour le mieux dans le meilleur des mondes. Choisie pour représenter son école à l'équivalent du concours général, elle prend pour thème de dissertation : « Mon village à l'heure du troisième Reich ». Très vite, l'opérette bavaroise se fait (poliment, comme dans toute bureaucratie) discordante (réticences de la mairie et de l'Eglise). L'essai n'est jamais écrit. Sonia se marie, a deux enfants, mais la « sale petite gamine » reprend son enquête.

Une sale gamine est tiré d'un fait divers réel qui a eu lieu à Passau en Bavière, *« la seule ville que je connaisse où les rapports soient aussi étroits entre l'Eglise et l'Etat*, dit Verhoeven *: la cathédrale jouxte le tribunal. Mais il ne faut pas tenir ce film comme un documentaire sur l'affaire Anja Rosmuss.* (Le documentaire existe, la ZDF vient de le rediffuser).

Anja Rosemuss – la vraie Sonja – ressemble à une Julie Christie en passe de devenir Marianne Sägebrecht. Bien plantée, une chevelure qui tient d'une crinière en furie, elle traverse la salle de presse avec une énergie qui en dit long sur sa détermination. Elle vit toujours à Passau, elle continue de prendre la ville par les cornes. *« J'ai appris à exiger, la ville a fini par s'y résigner.*

» Passau est une ville étrange. Chaque année s'y déroule le plus grand rassemblement européen d'extrême-droite en Europe. Hitler en était originaire, tout comme bien des nazis importants, ce qu'on se garde bien de rappeler.

» Oui, le chat que j'avais élevé a été, comme dans le film, tué et cloué à ma porte. Oui, il y a eu des attentats. Je sais que ma vie peut être en danger, je crains surtout pour celles de ma famille, mais on ne se refait pas. Il n'y a pas trente-six solutions : il faut ouvrir la gueule et témoigner. »

Ce que fait, avec un sourire d'un narquois typiquement tchèque, le *Skrivanci na nitich*, de Jiri Menzel (à la fois *Hirondelles sur un fil* et *Hirondelles avec un fil à la patte*). Portrait drolatique de la « réhabilitation », dans les années 50, d'une poignée d'ouvriers (un ancien prof' de philo, un cuisinier, etc) et de quelques (jolies) prisonnières dans une décharge de ferraille.

« En racontant ainsi les années 50, dit Menzel, *je voulais en faire un geste de paix vis-à-vis des communistes de la vieille garde qui étaient alors au pouvoir en Tchécoslovaquie. Ils avaient commis des erreurs, graves, mais je les croyais encore sincères dans leur désir de bâtir une forme humaine de socialisme.* A posteriori, *je pense que j'étais plutôt naïf. »*

Une vie reconstruite ailleurs

Suite de l'écrasement du printemps de Prague, les jeunes réalisateurs, entre autres, se retrouvent en disgrâce. Menzel se fait confisquer son passeport (il songe un moment à émigrer) et se retrouve (cinématographiquement) au chômage jusqu'en 1974. A peine terminé, *Hirondelles* est interdit.

Vingt ans après, les acteurs (les mêmes que dans *Trains étroitement surveillés*) trouvent le film *« tragique, comique, nostalgique »*. Menzel était au départ désarçonné, *« un peu comme s'il avait été tourné par un autre. La réaction du public de Prague* (le film y est sorti le 3 janvier dernier) *m'a reconquis. A ma grande surprise, le film avait bien vieilli. Mon but avait été de dire, par l'humour et la tendresse :* « Le passé est le passé, une nouvelle ère s'ouvre devant nous, ne répétons pas les mêmes erreurs. » *Le message me paraît toujours d'actualité.*

» Il y a un an, dans le Monde, je débordais d'un pessimisme noir. Je ne suis plus du même avis qu'il y a un an – ou même deux mois ! J'ai aujourd'hui l'impression de me retrouver juste avant 68. »

Avec Vaclav Havel au pouvoir, on parle de plus en plus d'un retour de Jan Nemec, Ivan Passer et Milos Forman. *« Pour l'instant, ils rétablissent ou maintiennent le contact, mais la forme définitive d'une collaboration n'est pas encore atteinte. Et c'est logique : tous ces gens-là se sont reconstruit une vie ailleurs. »*

HENRI BÉHAR

THÉATRE

Pirandello comme on ne le veut pas

La présence de Fanny Ardant ne sauve pas de l'échec la nouvelle production de « Comme tu me veux »

Alors même que, au début des années 20, Luigi Pirandello trouvait à Paris en Georges et Ludmilla Pitoëff un couple de poètes au talent exorbitant pour servir son théâtre, il déclarait, désabusé : *« Paris a mis un masque sur mon visage. »* Qu'aurait-il écrit s'il avait assisté à la nouvelle mise en scène de sa pièce *Comme tu me veux*, présentée aujourd'hui à Paris, au Théâtre de la Madeleine ?

Le metteur en scène Maurice Attias et ses camarades n'ont pas choisi l'œuvre la plus simple de Pirandello. *Comme tu me veux* est une pièce bizarrement agencée : le premier acte est à Berlin, en 1927. Un homme (Roland Amstutz) croit reconnaître la femme de son ami Bruno Pieri (Samuel Labarthe) dans une danseuse de cabaret, Elma (Fanny Ardant), disparue dix ans plus tôt pendant l'invasion de la Vénétie durant la première guerre mondiale. Il la convainc de quitter son amant, l'écrivain Carl Salter (Philippe Laudenbach), fou amoureux d'elle, pour rejoindre sa « famille » et son époux en Vénétie.

Les deuxième et troisième actes ont lieu en Vénétie, dans la maison sauvée de la ruine par Bruno. Elma est-elle la Lucia disparue ou bien cette Elma de Berlin qui s'essaie à reconstruire sa vie ou à construire une vie nouvelle ? Cette quête d'identité à double détente, incertaine et trouble, est le ressort dramatique en forme de suspense de *Comme tu me veux*.

Pirandello s'est inspiré d'une histoire vraie, l'un des procès les plus connus des Italiens en ce siècle. Cela nous vaut, après une première partie très névrotique qui, dans les mots, flirte plus avec la philosophie qu'avec la métaphysique, un dégagement au deuxième acte qui décrit les mécanismes juridiques du droit de propriété aux mains d'une famille bourgeoise apparemment intéressée. Si l'on n'y prend garde, ce passage central peut devenir très tôt bavard et aussi démonstratif qu'un dénouement autour d'une seconde Lucia hypothétique, retrouvée dans un asile à Vienne par l'écrivain Salter.

Agitation et extatisme

Il le devient totalement dans la mise en scène de Maurice Attias, tant celui-ci a coincé l'action au pied ou sur les marches d'un escalier, un peu raté par le décorateur Alain Batifoulier. A l'agitation brouillonne, mal réglée, des scènes berlinoises succède donc une sorte de calme, d'immobilité qui confine à un « extatisme » que rien ne justifie sinon la volonté d'Attias d'illustrer dans une mise en espace prétentieuse le couple pirandellien bien connu du réel et de l'imaginaire, de la chronique et du conte, ce long chemin de l'écriture entre l'anecdote, celle du chaos des esprits – Qui est Lucia, est-elle folle ? – du temps – les affres de la guerre, les conditionnements de l'environnement social, – et l'essentiel : la connaissance de soi. *Au final*, on retrouve des mouvements emphatiques, exagérés, d'un expressionnisme accablant.

Maladroit dans sa maîtrise du texte, très « ramenard », tape-à-l'œil dans sa maîtrise de la scène, Maurice Attias ne l'est pas moins dans sa maîtrise du jeu. Un acteur de la trempe de Philippe Laudenbach – et, dans un rôle moindre, de Marcel Cuvelier (Salesio, l'oncle de Bruno) – parvient à tracer brillamment son chemin dans l'épaisseur du style pirandellien. Samuel Labarthe, ancien élève de Gérard Desarthe, peut, sans trop de dommage, « faire du Desarthe » quand celui-ci le dirige dans *le Cid*, mais cela devient assez insupportable quand il joue loin de lui. Roland Amstutz est un acteur aux multiples possibilités pour peu que le metteur en scène ait un œil sur lui. En Méphisto maître du jeu – l'une des rares idées du metteur en scène, – il est ici imprécis, incertain, embarrassé et nous avec lui. La totalité du reste de la distribution est *plus ou moins abandonnée*, en service minimum, monocolore, monolithique.

Reste le cas du rôle principal tenu par Fanny Ardant. Cette actrice a une élégance folle, une voix chaude, une présence chaleureuse. Elle s'est donnée à cette aventure, qui ne la méritait pas, avec une foi démesurée. Elle tente tout, toute ferveur et engagement. Une telle performance sous la direction d'un « vrai » metteur en scène aurait pu nous laisser le meilleur souvenir. Or il faudra bien vite essayer d'oublier ce spectacle, au bout du compte d'un ennui à périr.

OLIVIER SCHMITT

▶ Théâtre de la Madeleine. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinées samedi à 17 h 30 et dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-65-07-79. Durée : 2 h 15. De 65 F à 150 F.

Divorce à la française

Avec « La Baule-les-Pins », Diane Kurys continue son autobiographie

Après les variations à la manière de Minnelli sur les rapports complexes de la fiction et de la réalité, du cinéma et de la vie, qui ne lui ont pas tellement réussi (*Un homme amoureux*), Diane Kurys est revenue à l'intimisme autobiographique qui avait fait son succès. *La Baule-les-Pins*, chronique de vacances de l'été 1958, se situe juste après l'histoire racontée dans *Coup de foudre* en 1982, et avant le récit d'adolescence de *Diabolo menthe*, tourné en 1977. On s'y perd un peu. A la fin de *Coup de foudre*, Lena Korsky, que son amitié pour Madeleine avait émancipée, décidait de quitter son mari Michel.

Dans *La Baule-les-Pins*, elle cherche un appartement à Paris tandis que ses filles, Frédérique et Sophie, s'ennuient sans elle au bord de la mer et font tourner en bourrique la petite bonne Odette. Puis elle arrive, et le divorce va se consommer dans les disputes et les coups, lorsque Michel la rejoindra.

Un film raté

Tout cela est censé être vu par les yeux des deux filles, par leur sensibilité aussi mais la mise en scène accumule des anecdotes souvent sans intérêt, flanque des coups de projecteurs sur les adultes, revient aux enfants, embrouille le temps (à peine si le mot « Algérie » est prononcé au cours de ces jours de juillet-août 1958), s'emballe dans quelques moments forts, pour retomber, vite, dans la banalité.

La Léna de *Coup de foudre* était Isabelle Huppert. Etonnante. Vraie. Celle de *La Baule-les-Pins* est Nathalie Baye, complètement à côté de la plaque, qui donne à ce personnage attachant par sa complexité un aspect aigri, antipathique. Vincent Lindon (le jeune *amant le Lena*) joue les utilités.

Les fillettes se débrouillent plutôt bien. Richard Berry arrive trop tard. De ce film raté (hélas !) on retient surtout le couple des Mandel : Jean-Pierre Bacri et Zabou, parents de famille nombreuse. C'est leur histoire à eux qu'on aurait aimé connaître...

JACQUES SICLIER

EXPOSITION

Les métamorphoses de Velazquez

Suite de la première page

Ses premiers tableaux, exécutés à Séville, où il est né le 6 juin 1599 et a vécu jusqu'à la fin des années 1610, puis à Madrid à la cour de Philippe IV, dans les années 20, sont durs et minutieux. Scènes de genre (porteur d'eau, vieille faisant frire des et scènes religieuses tiennent essentiellement de la nature morte. Etoffes, vaisselle, verreries, têtes et mains sont traitées à l'identique, volumes et textures placés dans une lumière rare et luisante. La composition forme par l'agrégation d'éléments juxtaposés dans un espace indécis, peu profond, noyé d'obscurité. La toile s'obtient par la somme des détails, détails tous également intéressants, tous également nets et distincts. La précision est de rigueur, le trompe-l'œil de règle et Velazquez lui sacrifie l'unité et l'expression. *L'Adoration des mages* de 1619, a beau s'enlever sur fond de ténèbres, l'émotion compte moins que le rendu des drapés. Que l'Enfant Jésus ressemble à une figure de bannière pieuse ou à un santon importe moins que le traitement de la manche vieux rose de la Vierge et de son voile blanc.

Les portraits des années 1626-28, ceux de Philippe IV et de son ministre le comte-duc d'Olivares, ont encore la froideur minérale des toiles de jeunesse. *Les masques* sont de pierre, les regards de faïence, les mains de marbre. Il y a peu de vie, encore moins de mouvement dans ces silhouettes piquées sur un fond gris et bistre, au centre, les bras ballants, les jambes raides. Par son immobilité, sa pétrification, la peinture du Velazquez de ces années-là n'est pas sans quelque relation avec l'archaïsme méthodique de Zurbaran.

Compositions délibérément compliquées

Première métamorphose alors. En trois ans, entre 1628 et 1630, Velazquez rencontre Rubens, en mission diplomatique à Madrid, et visite Venise, Rome et Naples. Dans l'exposition, ce voyage se sent de la façon la plus éclatante. D'une salle peuplée de figures noires et statiques, on passe à celle de *la Tunique de Joseph* et de *la Forge de Vulcain*, l'une exécutée à Rome, l'autre au retour. Compositions délibérément compliquées, perspective maîtrisée, études de nus, lumière de jour et non plus de cave, traitement elliptique des détails, cuirasse réduite à un éclat d'argent, tapis en touches de couleurs allusives : s'il ne restait sur une étagère de *la Forge* qu'un pichet blanc de l'ancienne manière, on croirait l'œuvre d'un autre peintre. L'enseignement du Titien et de Rubens a eu raison de la minutie du bon ouvrier en illusions. D'autres influences ont joué. On soupçonne un peu de Guido Reni de-ci, de-là et du Tintoret dans la draperie rouge du *Prince Balthazar Carlos avec un nain*.

Allégories de la sagesse

Auparavant, l'œuvre sentait l'effort et l'application. Tout semblait vu de trop près, l'œil sur l'objet. D'un coup, le peintre recule, il prend du champ, il s'aperçoit qu'il y a de l'air autour de son corps, du mouvement dans la nature et bien peu de contours arrêtés et de lignes immuables. En une demi-douzaine d'années, Velazquez devient celui qui sait comment disposer la foule de soldats de *la Reddition de Breda*, comment enlever le portrait équestre du prince héritier, comment évoquer avec presque rien le paysage devant lequel le cardinal-infant Don Fernando fait semblant de chasser. Ce Velazquez régénéré, un peu *flamand*, un peu *vénitien*, mérite le surnom de « peintre des peintres » que lui a donné Manet.



MADRID, MUSÉE DU PRADO

Nain assis par terre.

Il se peut que certains modèles lui conviennent mieux que d'autres : le portrait équestre d'Olivares n'a pas la subtilité de celui du sculpteur Juan Martinez Montanes. Mais même dans les plus solennelles occasions, il hausse le tableau de cour jusqu'à la plus souveraine élégance, l'élégance de la légèreté et de la fausse désinvolture. En lui, le dandy prend le pas sur le courtisan. Les seigneurs, le monarque, il les traite en égaux. Il peut se le permettre puisqu'il les « tient » : ses modèles savent, comme il le sait lui-même, que leur survie posthume dépend de ses tableaux. La cour n'a guère de victoires à célébrer – la prise de Breda n'a pas sauvé les Pays-Bas espagnols –, mais elle l'a, lui, Velazquez, le menteur merveilleux.

Est-ce d'avoir trop bien compris l'admirable fausseté de son œuvre ? Alors qu'il a atteint la perfection dans le genre héroïque officiel, Velazquez ne peut se retenir de changer encore. Il continue sans doute jusqu'à sa mort, en 1660, à parer les infantes d'exquises robes argentées, mais, le reste du temps, il peint un autre monde : Esope, Ménippe, les « philosophes », et les bouffons de Sa Majesté Très Catholique. Dernière métamorphose : de charmant, il devient sceptique et de séduisant ironique. Allégories de la sagesse et de la démence, ces effigies fictives ou posées composent la galerie des vices et des vertus.

Il y a la stupidité pitoyable du bouffon *Calabacillas* ; la noblesse bafouée du nain Sebastian de Morra, l'intelligence romanesque du bouffon don Diego de Acedo, un volume sur les genoux, du papier et de l'encre près de lui. Un autre déguisé en guerrier ivre et surnommé don Juan d'Autriche. Un second a la pose risible du poète inspiré, un troisième la fureur du matamore. Ils disent la vérité, naturellement. Pour la faire entendre, Esope et Ménippe procédaient par idées et fables. Le peintre procède par portraits interposés. Nul besoin de satire ni d'outrance, il suffit de regarder les visages.

La morale de l'œuvre

Une parodie vient de temps à autre préciser le sens des tableaux plus sournois. Mars a un caleçon azur, des pectoraux adipeux, tout un fatras d'armes de parade devant lui et un casque d'apparat sur la tête. C'est un catcheur vieillissant. A Vulcain, Apollon découvre son cocuage. La *Vénus au miroir* elle-même, nu crémeux sur draps bleu-gris, image de volupté dit-on, tend son visage au miroir que lui tient un Amour ventripotent. Et le miroir ne reflète que la face joufflue, les joues et le menton lourds d'une fille de ferme. Elle n'a pas le visage de son corps. Hasard, maladresse, dérision ? Le plus italien des peintres d'Espagne pourrait avoir décidé de ne plus prendre au sérieux les sujets nobles de ses maîtres. Ce serait sa manière de se libérer de Titien et de Rubens, ce serait sa marque même que ce refus des mythes et de leur poésie.

Deux tableaux suggèrent la morale de l'œuvre, tableaux si connus qu'on finit par négliger leur extravagance et par oublier qu'ils sont construits comme des vanités. *Les Fileuses* sont au premier plan qui, à la façon des Parques et de Pénélope, font et défont étoffes et broderies. Au second plan, sur le mur, une vaste tapisserie à sujet mythologique bordée de fleurs, œuvre née du rouet, œuvre née de l'artifice et donc mortelle.

Les Ménines sont elles aussi au premier plan, comme Velazquez et son grand châssis tendu d'une toile brune. Derrière elles, les murs portent des peintures invisibles. A droite, mêlée aux petites filles, une naine vêtue de noir, au visage difforme. L'infante, la folle et le peintre sont côte à côte. Autrement dit, l'endroit, l'envers et celui qui seul peut les voir et sait les figurer ensemble. La leçon est claire.

PHILIPPE DAGEN

▶ Musée du Prado, jusqu'au 31 mars.

ARTS

Mort du peintre Keith Haring

Le peintre de fresques et de graffiti Keith Haring, qui a décoré des murs de métro à New-York (ce qui lui a valu d'être arrêté) et le mur de Berlin, ainsi que des hôpitaux aux Etats-Unis et en Europe est mort le 16 février du sida ; il était âgé de trente et un ans. Il avait appris son état voici un an et recueillait des fonds pour la lutte contre la maladie. Il avait également travaillé bénévolement pour la paix, contre la drogue et contre l'apartheid.

AGENDA

CINÉMA

SAMEDI 17 – DIMANCHE 18 FÉVRIER

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Palmarès du Festival du C.M. de Clermont-Ferrand, 15 h ; la Lotta dell'uomo per la sua sopravvivenza (1967-1971, v.o. 2e partie), de Roberto Rossellini, 19 h ; les Actes des Apôtres, v.f.), de Roberto Rossellini, 15 h.

DIMANCHE

Palmarès du Festival du C.M. de Clermont-Ferrand, 15 h ; le Centre Georges Pompidou (1977, v.o.), de Roberto Rossellini, Cinema e realita (1962, v.o.), de Roberto Rossellini, 19 h ; Socrate , (v.f.), de Roberto Rossellini, 21 h 15 ; les Actes des Apôtres (1968, v.o. italienne -selle Eisner), de Roberto Rossellini, 15 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma cubain : Los Pajaros tirandole a la escopeta (1984, v.o. s.t.f.), de Rolando Diaz ; En la noche (1989, v.o. s.t.f.), de Tomas Piard ; la Mancebia (1989, v.o. s.t.f.), de Ricardo Pérez Capetillo ; Ecos (1987, v.o. s.t.f.), de Tomas Piard, 17 h 30 ; Lucia (1968, v.o. s.t.f.), d'Humberto Solas, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma cubain : Filminuto no 1 (1980, v.o. s.t.f.), de Juan Padron ; Se Permuta (1983, v.o. s.t.f.), de Juan Carlos Tabio, 14 h 30 ; Insomnio (1987, v.o. s.t.f.), de Ricardo Vega ; Mémoires du sous-développement (1968, v.o. s.t.f.), de Tomas Gutierez Alea, 17 h 30 ; Kid Chocolate (v.o. s.t.f.), de Gerardo Chijona ; la Unica (1952, v.o. s.t.f.), de Ramon Peon, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

SAMEDI

Les Métiers de Paris : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Négociants en vins : Bercy village (1982) de François Chardeaux, Quand le vin est tiré... (1964) de Claude Loursais, 14 h 30 ; Mannequins : l'Ecole des mannequins (1968) de Jean Becqué, Qui êtes-vous Polly Magoo ? (1966) de William Klein, 16 h 30 ; Crieurs de rue : les Cris de Paris (1962) de Jean-Marie Drot, 125, rue Montmartre (1959) de Gilles Grangier, 18 h 30 ; Restauration rapide : Paris Mirage (1989) d'Yves Laumet, 20 h 30.

DIMANCHE

Les Métiers de Paris : Artisans du meuble : Du côté de la Bastille (1965) d'André Voisin, la Passion du bois (1987) d'Alain Tizon, les Mohicans du Faubourg-Saint-Antoine (1978) de Denis Chegarey, 14 h 30 ; Ouvriers : Humain trop humain (1972) de Louis Malle, Elise ou la vraie vie (1970) de Michel Drach, 16 h 30 ; Métiers d'art : Haute Lisse (1956) de Jean Grémillon, Portraits -la brodeuse (1987) d'Alain Cavalier, Médecins des manuscrits (1980) de Jean Vigne, A la découverte de la BN (1984) de Bernard Miller, 18 h 30 ; Services hospitaliers : Malle Félicité et l'Hôtel-Dieu (1970) de Serge Moati, Un grand patron (1951) d'Yves Ciampi, 20 h 30 ; Cameramen.

LES EXCLUSIVITÉS

ADRÉNALINE, LE FILM (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ALICE (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BLACK RAIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHACUN SA CHANCE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CORPS PERDUS (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EDEN MISERIA (Fr.-Por.) : Utopie Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES ENFANTS DU DÉSORDRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

FAMILY BUSINESS (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FORÊT ANIMÉE (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

HIVER 54 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PAS NOUS, PAS NOUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BAULE - LES PINS. Film français de Diane Kurys : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES ENSORCELÉS. Film américain de Vincente Minnelli, v.o. : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA GUÊPE. Film canadien de Gilles Carle : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

JOHANNA ET LA SORCIÈRE. Film autrichien de Bernd Neuburger, v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MAMAN. Film français de Romain Goupil : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

OUBLIER PALERME. Film italo-français de Francesco Rosi, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE RENDEZ-VOUS DES QUAIS. Film français de Paul Carpita : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LE SILENCE D'AILLEURS. Film français de Guy Mouyal : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

SOLOVKI, LE PREMIER GOULAG. Film soviétique de Marina Goldovskaïa, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

JOYEUX NOËL, BONNE ANNÉE (Fr.-It.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LEVIATHAN (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MERY POUR TOUJOURS (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA MESSE EN SI MINEUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

MONSIEUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES NUITS DE HARLEM (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

OPÉRATION CRÉPUSCULE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

OUTRAGES (*) (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

RENDEZ-VOUS AU TAS DE SABLE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

RETOUR VERS LE FUTUR 2e PARTIE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES LUMIÈRE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES TERRIBLES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

S.O.S. FANTOMES II (A., v.f.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

SEA OF LOVE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

SHOCKER (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

SIMETIERRE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

THE MAD MONKEY (Esp.-A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

TOM ET LOLA (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TRAIN OF DREAMS (Can., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

UN AMOUR DE TROP (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

VALMONT (Fr., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA VENGEANCE D'UNE FEMME (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

PARIS EN VISITES

LUNDI 19 FÉVRIER

« Les ivoires », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Autour du mandala : comprendre l'univers et se connaître soi-même », 12 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

« Une heure avec les habitants de Lutèce », 12 h 15, entrée crypte archéologique, parvis de Notre-Dame, côté Préfecture de police (Approche de l'art).

« Histoire et architecture de l'hôtel Salé et découverte de la dation Picasso », 14 h, 5, rue de Thorigny, dans la cour (E. Romann).

« L'hôtel de Lassay », 14 heures, 13, quai d'Orsay (M. Pohyer).

« L'hôtel de Bourrienne », 14 h 30, 58, rue d'Hauteville.

« Connaissance du judaïsme : histoire du quartier juif du Marais à travers ses rues, ses synagogues, ses boutiques », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Monuments historiques).

« Le Palais du Luxembourg, siège du Sénat », 14 h 30, 20, rue de Tournon. Pièce d'identité (M.-C. Lasnier).

« Le langage caché et mystérieux de dix tableaux du Louvre », 14 h 30, devant les grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et caetera).

« Sculpteurs du Musée d'Orsay au Père-Lachaise », 14 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Les petits appartements meublés du Louvre et leurs boiseries rares », 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Hauller).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du Passé).

« Toute l'île Saint-Louis », 14 h 45, métro Pont-Marie (M. Banassat).

« L'Opéra Garnier », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Les Etrusques au Musée du Louvre », 15 heures, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Paris et son histoire).

« Hôtels et curiosités du Marais, mur d'enceinte, synagogues. La place des Vosges et l'évolution du quartier », 15 heures, métro Saint-Paul (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La peinture française des XVIIIe et XIXe siècles », 19 h 30.

« Léonard de Vinci. Etudes de draperies », 19 h 45 ; « Le paysage dans la peinture française des XVIIIe et XIXe siècles » ; « l'Astronome », de Vermeer, 20 h 15, espace accueil des groupes (Musée du Louvre).

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : « Les relations Est-Ouest et l'avenir de l'Europe », par T. de Montbrial (Académie des sciences morales et politiques).

Verrières-le-Buisson (salle des fêtes), 14 h 15 : « Science et technologie en Europe », par E. Malgnien (Les Lundis de Verrières).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Maison commune et perestroïka », par A. Orlov (Maison de l'Europe).

18, boulevard Arago, 20 h 30 : « Nous faut-il des prophètes, des moines ou des rois ? », avec Sœur Myriam, et notre collaborateur, T. Ferenczi. Entrée libre (Eglise réformée de Port-Royal).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

QUINTE FLUSH. Comédie Caumartin (47-42-43-41). (Dim. soir, mer.), 21 h ; dim. 15 h 30 (14).

LA TERRE EST UNE PIZZA. Lucernaire Forum. Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34). (Dim.), 21 h 30 (14).

MACBETH. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15). (Dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h (14).

LE MALADE IMAGINAIRE. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15). (Dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h (14).

LE MISANTHROPE. Théâtre de la Renaissance (42-08-18-50). (Dim. soir, lun.), 20 h 45 ; dim. 16 h (14).

BAROUF A CHIOGGIA. Rosseau Théâtre (42-71-30-20). (Dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (14).

LE BANC. Studio des Champs-Elysées (47-23-35-10). (Dim. soir, lun.), 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim., 15 h (14).

LA LETTRE BRULÉE. Théâtre de l'Ombre qui roule (43-26-29-61). (Lun.), 21 h (14).

UN CAPRICE. Bouffons-Théâtre du XIXe (42-38-35-53). (Dim. soir, lun., mar.), 20 h 30 (17).

L'AUTRE TARTUFFE OU LA MÈRE COUPABLE. Comédie-Française (40-15-00-15). Sam. et mer., 20 h ; dim., 20 h 30 (17).

PARIS-PALERME. Ivry-sur-Seine, Théâtre d'Ivry (46-70-21-55). Ven., sam., mer., 20 h 30 ; dim., 16 h (16).

C'EST DINGUE. Comédie Caumartin (47-42-43-41). (Mer., dim.), 19 h 30 (19).

LE DIAMANT ROSE. Daunou (42-61-69-14). (Dim. soir, mer.), 21 h ; dim., 15 h 30 (19).

MOA BINBIN. Berry Théâtre (43-57-51-55). 20 h 30 (20).

LES NOCES DE FIGARO. Ranelagh (42-88-64-44). (Dim. soir, lun.), 20 h 30 (20).

SMOOCH-MUSIC. Marie-Stuart (45-08-17-80). (Dim. soir, lun.), 22 h (20).

LA SONATE A KREUTZER. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70), 20 h 30 (spectacle en italien) (20).

ARRÊT IMMINENT, DERNIÈRE STATION. Café de la Gare (48-05-57-22). (Dim. soir, lun.), 22 h (20).

AVEC COCTEAU. Théâtre Marie-Stuart (45-08-17-80). (Dim., lun.), 22 h 15 (20).

CONCERTS

L'AUDITORIUM. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Orchestre Ad Artem de Paris. 20 h 30 sam. Dir. Dominique Fanal. France Clidat (piano), Sylvie Oussenko (mezzo-soprano). Œuvres de Mahler, Chopin, Wissmer. Téléphone location : 42.36.13.90.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Ensemble de l'Itinéraire.20 h 30 lun. Dir. Alain Louvier. Œuvres de Stuppner, Lopez Ruders, Durieux. Grande salle, 1er sous-sol.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Den Zuckerman, Hammeed Khan. 17 h 30 dim. Sarod, tabla. Musique de l'Inde du Nord.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Orchestre baroque d'Amsterdam. 20 h 30 sam. Dir. Ton Koopman, Barbara Schlick (soprano), René Jacobs (contre-ténor), Guy de Mey (ténor), Klaus Mertens (basse), chœur de chambre des Pays-Bas, œuvres de Buxtehude, Bach.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Sophie Bonduelle, André Stocchetti. 18 h 30 21 h sam. Flûte, harpe. Œuvres de Donizetti, Bach, Rossini, musiques de la Renaissance. Téléphone location : 48.60.23.11.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). Voix de femmes russes. 20 h 30, sam., 17 h dim. « Grand Nord et vieille Russie », Polyphonies des femmes de Briansk, de Kieba, chants de regrets des Yacoutes.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Cyril Huvé. 17 h sam. Piano. Œuvres de Liszt, Chopin, Schumann. Studio 106.

NOTRE-DAME-DE-PARIS Helmuth Reichel. 17 h 45 dim. Orgue. Œuvres de Franck, Bach.

PALAIS DES CONGRES (47-58-40-45). La Yougoslavie à Paris. 20 h sam. Avec Miadost, Bora Spuzic-Kvata, Branda Sovrlic Srecko Didanovic (musique folklorique), Biljana Ristic, Mija Aleksic (acteurs), Jasar Ahmedovski (musique gitane), Miroljub Arandjelovic-Kemis (acc.). Orchestre de Zorana Vlsica, Kremisa et Zorana Dimica. Téléphone location : 42.89.55.08.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris. 16 h 30 sam. Dir. Zubin Mehta, Doris Soffel (mezzo-soprano), chœur de femmes de l'Orchestre de Paris, Maîtrise des Hauts-de-Seine. Symphonie no 3 de Mahler.

Jacqueline Strasburger, Franky Dariel. 18 h 30 sam. Alto, cello, Bernard Chapron (cf), Arnaud Dumont (guit.), Œuvres de Roussel, Paganini, Schubert. Salle Chopin.

Concerts Pasdeloup. 20 h 30 sam. Dir. Gérard Devos, Régis Pasquier (violon). Œuvres de Tchaïkovsky, Moussorgski, Borodine.

Concerts Lamoureux. 17 h 45 dim. Dir. Avi Ostrovsky. Œuvres de Wagner.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Cantate profane à quatre voix. 21 h, sam., 17 h dim. Paroles et musiques de Giovanna Marini. Avec Lucilla Galeazzi, Giovanna Marini, Silvia Marini, Patrizia Nasini. Salle du bas.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Tzimon Barto. 20 h 30 sam. Piano. Œuvres de Liszt.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Natalia Gutman. 11 h dim. Cello. Œuvres de Bach.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37). Luis Rizzo, 18 h., sam., Guit., Omar Espinosa (guit.).Musiques latino-américaines.

OPÉRA

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Les Maîtres chanteurs de Nuremberg. Les 15, 18, 21, 24 février. 18 h jeu., 15 h dim. Opéra de Wagner. Mise en scène Claude Regy. Orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France, dir. Marek Janowski. Avec Lucia Popp, José Van Dam, Petros Evangelides, Hanna Schaer, Manfred Fink, Matthias Hölle, Eike Wilm Schulte, Hartmut Welker.

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART. L'Heure espagnole, les Tréteaux de maître Pierre. Les 14, 15, 17, 18, 20, 21, 22 février. 19 h 30 sam., 17 h dim. L'Heure espagnole, comédie musicale de Ravel. Les Tréteaux de maître Pierre, opéra de Manuel de Falla. Mise en scène Jean-Louis Martinoty. Orchestre national d'Ile-de-France, dir. Jacques Mercier. Tenue de soirée le 13 février. Téléphone location : 42-86-05-02.

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Cosi fan tutte. 20 h 30 sam., 16 h 30 dim. Opéra de Mozart. Par la compagnie lyrique Sotto Voce.

DANSE

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Mathilde Monnier, Joëlle Léandre. 19 h sam. Danse, ctb. Christian Trouillas (danse), Kasper Toeplitz (basse). Michèle Rust (danse), Serge Adam (trp.). Téléphone location : 43-57-42-14.

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 17 février

TF 1

20.45 Variétés : Sébastien, c'est fou !
22.15 Magazine : Ushuaïa.
23.20 Magazine : Formule sport.
0.10 Journal.
0.30 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

A 2

20.40 Variétés : Champs-Elysées.
22.30 Série : Les brigades du Tigre.
23.30 Journal.
23.50 Magazine : Lunettes noires pour nuits blanches.

FR 3

20.45 Documentaire : Les voisins de Joe Leahy.
22.15 Journal.
22.30 Documentaire : Chefs-d'œuvre immortels en péril.
23.00 Danse : Dionysos suite.
0.00 Série rose : La revanche.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Le dernier western.
21.55 Documentaire : Les allumés...
22.25 Documentaire : Hippocampes, les chevaux de la mer.
23.00 Cinéma : Horreur dans la ville. □
0.35 Cinéma : Chronique des années de braise. ■ ■

LA 5

20.40 Téléfilm : Affaire classée.
22.20 Série : Le voyageur.
22.50 Téléfilm : Scénario mortel.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Des voix dans la nuit.
22.10 Téléfilm : Deux paumés en cavale.
23.50 Magazine : Culture pub.
0.20 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.45 Documentaire : Les voisins de Joe Leahy. De Bob Connolly et Robin Anderson.
22.15 Soir 3.
22.30 Documentaire : Chefs-d'œuvre immortels en péril. Ce qui me meut, de Cédric Klapisch.
23.00 Dionysos suite. Ballet de Maurice Béjart.

Dimanche 18 février

TF 1

13.20 Série : Un flic dans la Mafia.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?
15.40 Feuilleton : Côte Ouest.
16.35 Tiercé à Vincennes.
16.45 Dessins animés : Disney parade.
18.05 Magazine : Téléfoot.
19.00 ▶ Magazine : 7 sur 7. Invité : Laurent Fabius.
20.00 Journal.
20.40 Cinéma : Le silencieux. ■
22.40 Magazine : Ciné dimanche.
22.45 Cinéma : Les liaisons dangereuses. ■
0.35 Journal.
0.55 Concert.
1.55 Feuilleton : Cités à la dérive.
2.40 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

13.20 Dimanche Martin.
14.55 Série : Mac Gyver.
15.50 L'école des fans.
16.35 Série : Rallye.
17.35 Documentaire : L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde.
18.20 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal.
20.40 Cinéma : L'affaire Thomas Crown. ■
22.20 Magazine : L'œil en coulisses.
23.25 Journal.
23.45 L'équipe Cousteau à la redécouverte

FR 3

13.30 Magazine : Musicales.
14.30 Magazine : Sports loisirs.
17.30 Magazine : Montagne.
18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Variétés : Chapiteau 3.
22.10 Journal.
22.35 Magazine : Le divan.
23.00 Cinéma : Le procès de Vérone. ■ ■
0.55 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

13.05 Magazine : Mon Zénith à moi.
14.00 Magazine : Dontact.
14.05 Téléfilm : La mort à portée de main.
15.35 Sport : Handball.
17.15 Sport : Dimanche aux courses.
17.30 Spécial Imagina 90.
18.00 Cinéma : Histoires fantastiques nº 2. ■
19.10 Spécial Imagina 90.

En clair jusqu'à 20.30

19.35 Dessins animés : Ça cartoon.
20.30 Cinéma : Deux. ■ ■
22.25 Cinéma : Week-end. ■ ■
0.05 Magazine : Mon Zénith à moi.
0.55 Cinéma : La maison de grand-mère. ■
2.20 Spécial Imagina 90.

LA 5

13.35 Téléfilm : Portrait d'un inconnu.
14.30 Sport.
15.15 Téléfilm : Les femmes du monde.
16.50 Magazine : Télé-matches dimanche.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Tout le monde il est gentil.
19.40 Drôles d'histoires.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Flashdance. ■
22.20 Magazine : Ciné Cinq.
22.30 Cinéma : La fièvre du samedi soir. ■
0.00 Journal de minuit.
0.40 Feuilleton : Fantômas.
2.20 Le journal de la nuit.
2.30 Les femmes du monde (rediff.).
4.00 Théâtre : C'est à c't'heure-ci que tu rentres ?
5.35 Musique : Aria de rêve.

M 6

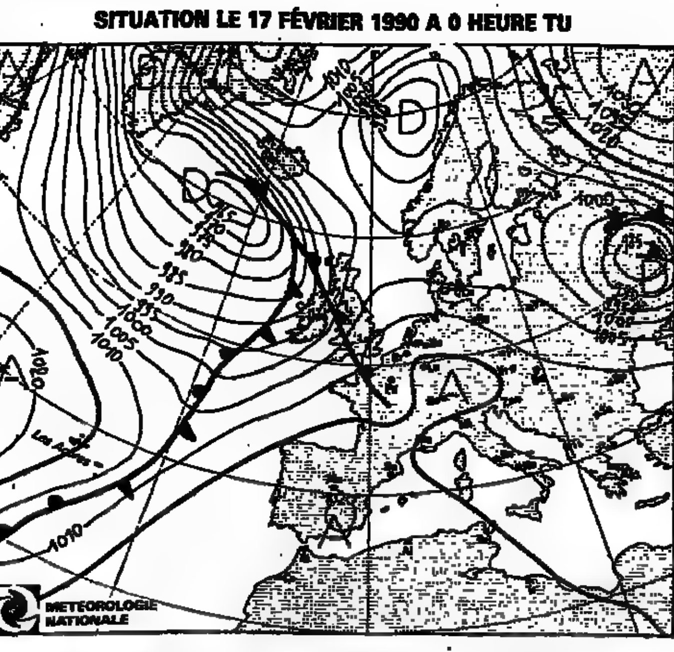
13.20 Série : Madame est servie (rediff.).
13.50 Série : Commando du désert.
14.20 Série : Les routes du paradis.
15.10 Série : Les visiteurs.
16.05 Musique : Boulevard des clips.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Père et impairs.
18.30 Les années coup de cœur.
19.00 Magazine : Culture pub.
19.30 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Cinéma : L'Etoile du Nord. ■
22.40 Magazine : Sport 6.
22.45 Capital.
22.50 Téléfilm : Séduction fatale.
0.05 Documentaire : Destination le monde.
1.00 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions. Les visiteurs ; Destination santé (L'agressivité) ; Culture pub ; Les visiteurs ; Destination santé.

LA SEPT

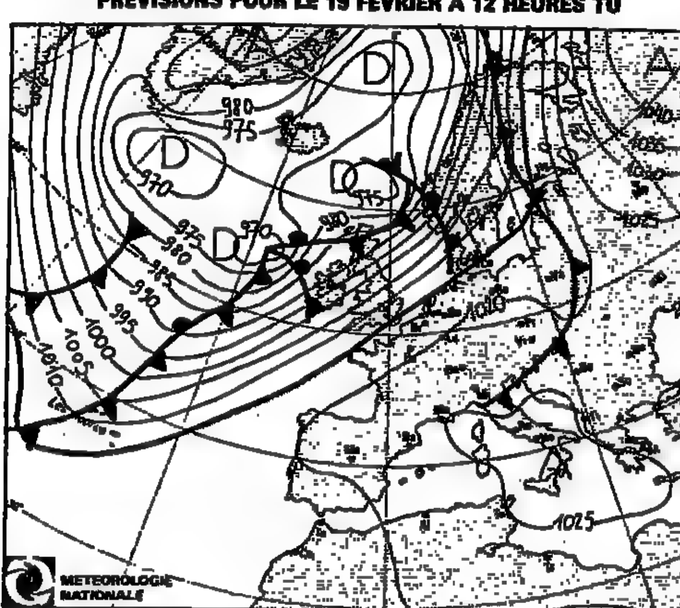
14.30 Méthode Victor : Anglais.
15.00 Téléfilm : Beauty is not easy (v.o.). D'Anders Wahlgren.
16.15 Court métrage : Le miracle. De Philippe Brach.
16.30 Magazine : Ici bat la vie.
17.00 Documentaire : Le miroir de Baudelaire. De Robert Bober.
18.00 Spectacle : Le cirque de demain.
19.30 Documentaire : L'histoire de Margot Fonteyn (v.o.). De Patricia Foy.
21.00 Série : Le décalogue (6 et 7). De Krzystof Kieslowski.
23.00 Documentaire : Itinéraire d'Alejo Carpentier. De François Porcile.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17 FÉVRIER 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 19 FÉVRIER A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 17 février à 0 heure et le dimanche 18 février à 24 heures :

Les nuages, très nombreux ce matin sur le pays, vont laisser place aux éclaircies dans l'après-midi, surtout sur la moitié sud.

Dimanche : nuages au nord, belles éclaircies vers le sud.

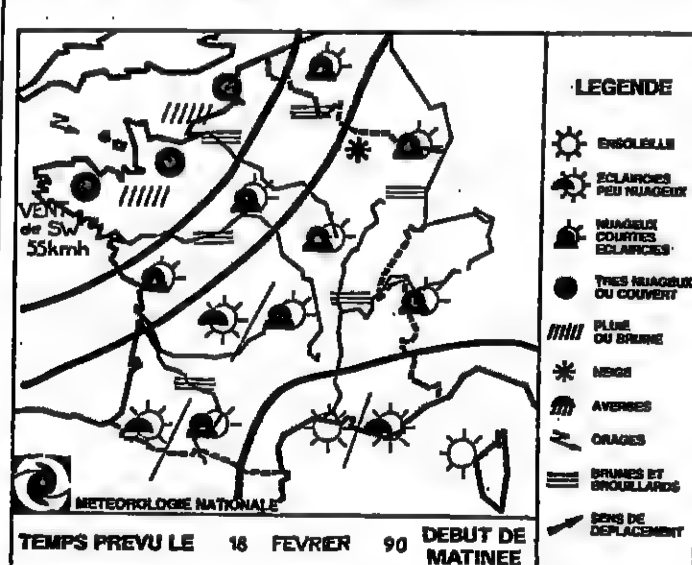
Le matin, le temps sera très nuageux et brumeux sur le quart nord-ouest, avec quelques faibles pluies ou bruines. Quelques flocons ne sont pas impossibles près des frontières du nord-est. Ailleurs les brumes et brouillards seront fréquents, mais le ciel en général peu nuageux.

A la mi-journée, des averses apparaîtront sur la Bretagne et les côtes de la Manche. Le ciel très nuageux à couvert se décalera lentement vers le sud, se situant du Poitou-Charentes à l'Alsace-Lorraine à la mi-journée. Les pluies seront alors de plus en plus faibles et éparses.

Plus au sud le soleil sera généreux, quelques brumes et brouillards persisteront dans les vallées.

Des éclaircies apparaîtront sur le nord-ouest en fin d'après-midi.

Les températures iront de 4 à 13 °C le matin du nord au sud, mais des gelées apparaîtront sur l'est du pays. L'après-midi elles atteindront les 11 à 15 °C, 6 à 12 °C sur l'est, 18 °C près de la Méditerranée.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 17-2-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-2-1990 à 6 heures TU et le 17-2-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	18	7	N
BIARRITZ	14	7	D
BORDEAUX	13	11	N
BOURGES	11	9	P
BREST	12	10	P
CAEN	7	5	C
CHERBOURG	6	5	P
CLERMONT-FER	14	8	C
DIJON	5	4	B
GRENOBLE St-M-H	6	4	B
LILLE	8	1	C
LIMOGES	10	9	P
LYON	11	8	P
MARSEILLE-MAR	19	10	D
NANCY	6	−2	P
NANTES	12	10	C
NICE	23	9	D
PARIS-MONTS	6	6	P
PAU	14	8	C
PERPIGNAN	19	8	D
RENNES	14	11	C
ST-ETIENNE	14	9	C
STRASBOURG	6	−1	C
TOURS	12	11	P
TOULOUSE	15	10	C
POINTE-A-PITRE	29	20	D

ÉTRANGER			
ALGER	23	5	D
AMSTERDAM	7	−1	N
ATHÈNES	20	12	C
BANGKOK	34	25	D
BARCELONE	20	9	N
BELGRADE	9	0	*
BERLIN	5	1	C
BRUXELLES	8	0	D
LE CAIRE	25	17	D
COPENHAGUE	2	−1	D
DAKAR	26	16	D
DELHI	22	9	D
DJERBA	20	11	D
GENÈVE	10	6	A
HONGKONG	21	16	O
ISTANBUL	12	3	D
JÉRUSALEM	16	4	D
LISBONNE	16	8	B
LONDRES	9	3	P
LOS ANGELES	14	4	A
LUXEMBOURG	5	−2	N
MADRID	17	0	C
MARRAKECH	22	7	N
MEXICO	25	9	B
MILAN	14	0	D
MONTRÉAL	−2	−11	O
MOSCOU	4	−6	*
NAIROBI	28	17	N
NEW-YORK	9	2	B
OSLO	−2	−4	C
PALMA-DE-MAJ.	23	5	D
PÉKIN	3	0	*
RIO-DE-JANEIRO	28	23	D
ROME	18	5	B
SINGAPOUR	34	25	C
STOCKHOLM	0	−5	C
SYDNEY	26	20	N
TOKYO	7	5	D
TUNIS	21	9	N
VARSOVIE	0	−2	N
VENISE	12	0	D
VIENNE	8	1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heures en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU *Monde*

Naissances

— Le comte Denis de KERGORLAY et la comtesse Denis de KERGORLAY, née Marie-Christine de Percin, sont heureux de faire part de la naissance de

Marie-Victoire,

le 8 février 1990.

Décès

— M. et Mme Jacques Zavrian, M. et Mme André Zavriew, Laurence et Philippe, M. et Mme Michel Zavrian, ont la douleur de faire part du décès de leur oncle et grand-oncle,

Parouir BEGLARIAN,

survenu le 15 février 1990, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 19 février, à 10 h 30, en l'église arménienne de Paris, 15, rue Jean-Goujon, Paris-8e.

— Sa fille, Agathe, Son petit-fils, Valentin Poulet-Logeart, Yves, Thomas et Flore Baudelot, Ses sœurs, Jacqueline, Nicole, Monique et Nouche, Sa belle-sœur, Simone Gardère, Bernard Poulet, ont la tristesse d'annoncer que

Brigitte DUBOIS-LOGEART

est morte le 14 février 1990.

« Ne me demandez pas où je planterai le rosier blanc qu'un coup de vent défait, le rosier jaune qui sent le cigare fin, le rosier rose qui sent la rose, le rosier rouge qui meurt sans cesser d'encenser et dont le sec et léger cadavre prodigue encore ses baumes... Celui-ci, je ne le crucifierai pas contre un mur ; je ne le lierai pas à la margelle de la citerne. Il croîtra, si son meilleur destin le veut, tout près de la chambre à dormir dehors, la chambre qui n'aura que trois murs au lieu de quatre et qui sera tournée vers le levant. »

Colette, *Prisons et paradis.*

L'incinération aura lieu le 22 février, à 15 h 30, au columbarium du Père-Lachaise, à Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

17, rue Varet, 75015 Paris.

— *« Chaque fois que vous serez réunis, je serai avec vous... »*

Mme Henri Lauga, son épouse, Claire Lauga, sa fille, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri LAUGA,

survenu le 9 février 1990, en son domicile.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale, le vendredi 16 février, au cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e.

21, allée de Trévise, 92330 Sceaux.
321, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Monique Le Bolzer, son épouse, Xavier, Jean-Marc et Julie, ses enfants. Sa famille, Et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Guy LE BOLZER,

survenu le 13 février 1990.

Obsèques le mercredi 21 février, à 10 h 15, au crématorium du Père-Lachaise (entrée rue des Rondeaux).

14, rue Louis-Philippe, 92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Hervé Lemoine, Patrick et Catherine Lemoine et leurs enfants, Chantal et Daniel Eveillard et leurs enfants, Agnès Lemoine, Les familles Lemoine, Pinatel, Parents et amis, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Hervé LEMOINE,
contrôleur général des armées (CR), médaille des évadés de France, officier de la Légion d'honneur,

survenu le 15 février 1990, dans sa soixante-huitième année.

Il a fait don de son corps à la médecine.

Une messe sera célébrée en sa mémoire, le jeudi 22 février, à 9 h 30, à la Mission Sainte-Rita, 27, rue François-Bonvin, Paris-15e.

Ni fleurs ni couronnes.

128, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris.

— Courageux dans la maladie

Vincent LESECQ,

a quitté sa famille et ses amis, le jeudi 15 février 1990, à quarante-neuf ans.

Brigitte Lesecq, sa femme, Marie-Alice et Jean-Michel, Sylvaine, Guillaume, ses enfants, Marie Lesecq, sa mère, Laurence Mulot, sa belle-mère, Ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Toute sa famille, Et ses amis, invitent à l'accompagner ou à penser à lui, le lundi 19 février, à 14 h 30, en l'église Saint-Jacques de Dieppe, suivi de l'inhumation à Douvrend.

13, rue Richard-Simon, 76200 Dieppe,
P.F. dieppoises, 5, rue de Sygogne, Tél. : 35-84-18-83.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 16 février 1990 :

UN DÉCRET

● Nº 90-145 du 15 février 1990 relatif aux actions de développement économique dans l'artisanat.

UN ARRÊTÉ :

● Du 31 décembre 1989 fixant les barèmes forfaitaires applicables à l'apprentissage en 1990.

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 17 février 1990 :

DES ARRÊTÉS :

● Du 16 février 1990 modifiant l'arrêté du 29 juillet 1977 modifié relatif aux prêts aidés par l'Etat pour la construction de logements en accession à la propriété et pour l'accession à la propriété de logements anciens ;

● Du 5 février 1990 fixant la liste des candidats définitivement admis à porter le titre d'ingénieur diplômé par l'Etat (session de 1980).

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Alors que la bataille au sein de LVMH se poursuit

La famille Vuitton crée un nouveau pôle du luxe

Le groupe familial Vuitton a annoncé le vendredi 16 février la naissance d'un nouveau pôle français du luxe – Orcofi – et le rachat de la maison Lanvin. Alors que la bataille au sein de LVMH (Moët-Hennessy Louis Vuitton) n'est pas terminée, M. Henry Racamier fait un joli pied de nez à son jeune rival, M. Bernard Arnault. En effet, l'arrivée dans Orcofi d'investisseurs tels que Parfinance, Paribas, L'Oréal, les trois partenaires les plus importants, mais aussi des AGF, du CPIH (filiale d'Elf-Aquitaine), de Francarep (groupe Rothschild) et de Groupama peut apparaître comme une caution de l'establishment industriel et financier au clan Vuitton. Réalisée par une émission d'obligations remboursables en actions (ORA), cette arrivée fait progresser les fonds propres d'Orcofi qui d'après les responsables de la holding devraient dépasser 7 milliards de francs. Un beau trésor de guerre pour de futures acquisitions. La première en tout cas est spectaculaire et prestigieuse : Orcofi reprend pour 500 millions de francs la maison de couture fondée en 1890 par Jeanne Lanvin. Rachetée en mars 1989 par la Midland Bank qui détenait 95 % du capital, elle vient d'être médiatiquement relancée par l'arrivée de Claude Montana pour la haute couture. Les responsables d'Orcofi ont bien l'intention de continuer dans cette voie, notamment en s'offrant une adresse dans le *« triangle d'or »*, du côté de l'Avenue Montaigne. Mais pour leurs prochaines acquisitions, ils vont se heurter aux difficultés de ce secteur où les belles affaires sont désormais rares et chères. Par ailleurs, comme il l'indique dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Henry Racamier n'abandonne pas le terrain chez LVMH, dont les deux prochains épisodes se dérouleront le 7 mars devant la cour d'appel de Paris pour l'affaire des OBSA (Obligations à bons de souscription d'actions) et lors de l'assemblée générale de Louis Vuitton le 15 mars. Mais quoiqu'il arrive, M. Racamier possède désormais un nouveau *« pré carré).*

« Quel est le but poursuivi avec la création d'Orcofi ?

– Orcofi constituera la base d'un groupe qui rassemblera un certain nombre de marques. Dans le secteur du luxe, en effet, il peut y avoir deux sortes d'entreprises : soit des maisons centrées sur une marque commme Chanel ou Hermès, soit des « fédérations » de sociétés, commme LVMH ou Richemont. Orcofi rassemblera plusieurs marques dont la première est Lanvin, un des plus grands noms de la haute couture française, dirigée par M. Léon Bressler, venu de la banque et qui a une excellente compréhension du luxe. Orcofi est prêt à s'intéresser à tous les secteurs du luxe. Il y a de la place dans le monde pour plusieurs groupes spécialisés dans le luxe. Ce mot d'ailleurs ne convient plus très bien pour désigner le désir de plus en plus grand pour des objets authentiques et bien faits, ou plus largement pour un style de vie ou de loisirs haut de gamme. Il y a dans ce domaine un vaste potentiel de consommation, notamment dans les pays de la zone Pacifique et chaque marque peut s'y faire une place en fonction de sa personnalité.

– Comment Orcofi a-t-il réussi, dans son tour de table, à réunir des investisseurs aussi différents ?

– Depuis environ douze mois, le projet existait de développer autour de VIG un complexe plus important. La création d'Orcofi en octobre dernier correspondait à cette idée. Des investisseurs ont décidé de nous suivre dans cette voie et ils nous ont fait confiance en dépit des attaques injustifiées dont nous sommes l'objet et dont les visées n'échappent à personne. Avec certains d'entre eux, comme Paribas ou CPIH, les relations sont très anciennes. Des industriels ont rejoint Orcofi, tels l'Oréal, qui lui apporte son expérience, par exemple dans le domaine des parfums Lanvin.

– La création d'Orcofi signifie-t-elle que vous vous désengagez de LVMH ?

– Absolument pas. Et je continuerai à y défendre les mêmes positions sur le rééquilibrage de l'actionnariat et du management. Je suis très attaché au développement futur de Louis Vuitton et au maintien de l'intégrité de cette marque dans une stratégie de long terme. Louis Vuitton est une marque qui a un domaine de légitimité très précis. Nos racines plongent dans l'idée du voyage et notre monde est celui du cuir, de la maroquinerie, des articles de voyages et de quelques accessoires. Notre diversification doit se faire dans le respect de ces racines, contrairement aux marques de couturiers qui peuvent être déclinées à l'infini. La sauvegarde de cette marque est essentielle et je continuerai à agir dans ce ce sens ; j'ai aussi à faire désigner à la tête de Louis Vuitton un successeur qualifié. En tout cas, Orcofi n'est pas une machine de guerre contre LVMH. Et je ne vois pas pourquoi Louis Vuitton ne resterait pas dans LVMH. »

Propos recueillis par
FRANÇOISE CHIROT

Eurotunnel condamné à verser 600 millions de francs à Trans-Manche Link

Le tribunal de commerce de Nanterre a condamné, le 16 février, le consortium Eurotunnel à verser 600 millions de francs aux entreprises réunies dans le groupement Trans-Manche Link (TML) et chargées de la construction du tunnel sous la Manche.

Celles-ci réclamaient le paiement de ces sommes dues pour les travaux déjà effectués. Eurotunnel, qui ne conteste pas cette dette, déclare ne pouvoir l'honorer tant que TML n'aura pas signé le protocole élaboré le 10 janvier, qui permettra aux banques de débloquer 4 milliards de francs.

TML refuse de signer ce protocole tant que des changements de personnes ne seront pas intervenus à la tête d'Eurotunnel (*le Monde* du 17 février).

□ **L'accident de l'Airbus A-320 d'Indian Airlines : une faute de pilotage ?** – Selon les quotidiens *Times of India* et *Industan Times*, cités par l'agence Associated Press, une erreur de pilotage serait à l'origine de l'atterrissage manqué d'un Airbus A-320 de la compagnie Indian Airlines qui a fait quatre-vingt-onze morts, le 14 février, à Bangalore (Inde). Le pilote aurait tenté, alors que l'atterrissage était imminent, de passer du pilotage automatique au pilotage manuel. Le temps de réponse de l'ordinateur étant de cinq secondes environ, cette manœuvre aurait provoqué la chute de l'avion 50 mètres avant le début de la piste.

ÉTRANGER

Réunis à Paris

Les membres du COCOM accélèrent la libéralisation des échanges technologiques avec l'Est

La libéralisation des échanges technologiques avec les pays de l'Est avance à petits pas. Réunis les 14 et 15 février à Paris, les délégués des dix-sept pays membres du COCOM (Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations) se sont accordés sur la nécessité de réduire les entraves à l'exportation vers les pays de l'Est, compte tenu de l'évolution politique en cours dans ces pays.

Des mesures vont être prises pour ramener de douze à huit semaines le délai d'instruction des dossiers déposés par les industriels qui souhaitent exporter vers les pays de l'Est des produits figurant sur les listes du COCOM. D'une façon générale, l'ensemble des requêtes sera examiné d'*un œil favorable »*. Selon un représentant officiel de la délégation française, il s'agirait là d'une *« modification de comportement »* qui pourrait avoir des répercussions significatives.

Débats houleux

Les listes de produits soumis à contrôle seront allégées dans trois domaines : l'informatique, les télécommunications et les machines-outils. Et des procédures plus souples seront adoptées pour les produits relevant de ces trois secteurs et qui continueraient de figurer sur les listes. Les experts techniques des différents pays membres du COCOM se réuniront dès la semaine prochaine pour définir précisément quels produits seront ainsi visés.

Ces décisions seront ensuite entérinées lors de la réunion « à haut niveau » du Cocom dont la date a été avancée au début du mois de juin prochain. Ces nouvelles mesures s'appliqueront à tous les pays de l'Est y compris l'URSS. Parallèlement des mesures encore plus favorables pourraient être adoptées à l'égard des pays prêts à mettre en place eux-mêmes des contrôles sur l'utilisation réelle des produits et leur non-réexportation.

Si la délégation française se refuse actuellement à les désigner nomament, selon des représentants de la délégation américaine il pourrait s'agir de la Pologne, de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie.

Ces décisions n'ont pu être prises qu'après des débats houleux opposant en particulier la délégation allemande *« très pro-soviétique »* et soucieuse de ne pas exclure l'URSS des mesures de libéralisation, et la délégation américaine pour qui l'URSS continue de représenter une menace stratégique.

ANNIE KAHN
et **ERIC PLOUVIER**

□ **Coopération entre Dassault et l'URSS pour Hermès.** – La société française Dassault a confirmé la décision – prise en août dernier – de développer avec l'Union soviétique les sièges éjectables du futur avion spatial européen Hermès. En décembre 1989, le Centre national d'études spatiales (CNES) et l'Agence spatiale européenne (ESA) avaient définitivement opté pour ce système de sécurité (*le Monde* du 29 décembre 1989) : estimés plus fiables que la cabine éjectable en cas de lancement avorté, les sièges éjectables sont basés sur le système de sauvetage de la navette soviétique Bourane, réalisé par la société Zvezda. Les deux entreprises, indique-t-on chez Dassault, pourraient également collaborer dans le domaine des scaphandres de sortie dans l'espace.

□ **Une version de la Volkswagen Polo succédera à la Trabant est-allemande.** – La voiture qui va succéder à la Trabant est-allemande ressemblera au modèle Polo de Volkswagen qui fournira 80 % des pièces pour sa construction, a annoncé, vendredi 16 février, l'agence de presse est-allemande ADN. D'ici quatre ou cinq ans, trois cent cinquante mille voitures devraient être construites annuellement, selon les plans de la société commune entre Volkswagen et le combinat est-allemand IFA. Le délai de livraison sera de deux à trois mois pour cette nouvelle voiture, contre environ dix ans actuellement pour la Trabant.

SOCIAL

Le projet de réforme de l'AFPA

M. Laignel tente « une rénovation à froid » de la formation professionnelle des adultes

M. André Laignel, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, a présenté, le 15 février, son projet de réforme de l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes) devant les représentants du personnel et les directeurs régionaux réunis au siège, à Montreuil. Un long processus de remise en ordre est ainsi engagé, qui devrait déboucher lors d'un conseil des ministres, en septembre ou octobre prochains.

Dans un premier temps, le 24 janvier, M. Laignel avait dressé un constat sévère pour justifier son programme en s'adressant au bureau national de l'AFPA, composé de manière tripartite (représentants de l'Etat, du patronat et des syndicats). Le premier organisme de formation professionnelle, déclara-t-il, *« présente des signes d'une institution manquant de cohérence d'ensemble »*.

Et M. Laignel avait souligné les failles : 30 % des stages ne débouchent pas sur une qualification reconnue. Le rendement est très faible puisque *« le nombre de diplômés a été inférieur à 27 000, alors que le nombre global des stagiaires ayant suivi un stage jusqu'à son terme était supérieur à 118 000, dont près de 58 000 dans les formations homologuées et référencées »*. Nombre de stages ne sont pas remplis, au point que l'on assiste à *« une baisse importante du recrutement »*. L'AFPA emploie trop de salariés sous contrat à une durée déterminée (1 500 pour 10 000 personnes). Localement, les actions foisonnent qui sont *« financées par des ressources hétérogènes et sans contrôle de qualité suffisant »*. Cela aboutit à la constitution d'*« une AFPA « bis » de « marche libre »*, *sans pilotage national, et souvent sans objectif de qualification »*.

Un contrat d'objectifs

Autant de *« signaux d'alarme »* qui conduisirent M. Laignel, à une mise en garde : *« Il n'est pas acceptable qu'un organisme de cette taille puisse être soupçonné de dispersion, d'inadaptation, de manque de pertinence et de rendement décroissant... »* On pouvait même en déduire, comme la rumeur en circulait, que le sort de l'actuel directeur de l'AFPA était scellé et qu'il serait remplacé par le directeur adjoint de cabinet du secrétaire d'État, M. Alain Geismar.

Au sein de l'AFPA, ces propos furent mal ressentis et c'est pourquoi M. Laignel s'attacha, face à un autre auditoire le 15 février, à *« dédramatiser »*, tout en critiquant *« certains frileux »*, inquiets *« devant le mot réforme »*. Un contrat d'objectifs sera établi pour les trois années à venir afin de réaliser une modernisation accélérée de l'appareil de formation et de positionner l'AFPA sur des objectifs clairs.

Sa mission centrale, confirmée, sera la formation qualifiante des adultes au premier niveau admis par la branche professionnelle, et non la participation aux actions de traitement social. Ses missions complémentaires concerneront principalement l'accueil, l'évaluation et l'orientation des stagiaires qui entraînera un changement de rôle pour les cinq cents psychologues, actuellement utilisés pour le *« filtrage »* des candidats, ainsi que le développement de la place occupée par la formation continue qui devra passer de 6 % à 15 % des stages.

Mais le projet prévoit également la *« mise en œuvre d'un plan de requalification du personnel enseignant »* de l'AFPA, éventuellement une amélioration du statut de l'institution, et une attention portée à l'épineux problème du vieillissement des moniteurs, la pyramide des âges ayant été déformée par la vague des recrutements survenus dans les années 60 et les départs en préretraite dus à la crise.

« Si on ne bouge pas, c'est terminé pour l'AFPA à cinq ou dix ans », affirme M. Laignel, qui veut mener l'opération *« sans attendre la crise »*. *« Je souhaite faire une rénovation à froid »*, répète-t-il, pour rassurer un milieu qui a souvent été déstabilisé par les événements précédents.

ALAIN LEBAUBE

La recherche de convergences intersyndicales

La CGC se méfie de toute « recomposition » mais reprend les contacts avec la CFDT

Un mois après avoir rompu, de manière fracassante, avec la CFDT, M. Paul Marchelli, président de la CFE-CGC, s'est déclaré prêt, le 16 février, à *« reprendre les contacts avec toutes les organisations, y compris la CFDT, en essayant de définir des convergences »*. Pour autant, la CFE-CGC n'a pas formellement accepté les propositions de la CFDT, présentées en début de semaine (*le Monde* du 13 février), visant à créer *« un comité de coordination pour l'action syndicale en Europe »* et à demander aux pouvoirs publics de participer au financement d'une campagne pour la syndicalisation. M. Marchelli voit derrière la recomposition syndicale une tentative du PS de se fabriquer une *« courroie de transmission »*.

Toutefois, le comité confédéral de la CFE-CGC a adopté une déclaration d'une tonalité très dure à l'égard de la FEN et de la CFDT qui se voient reprocher leur *« égalitarisme »* et leur précipitation à engager *« un processus médiatique de rapprochement des organisations syndicales françaises »*. La CFDT est également accusée de *« faire bloc »* avec la CGT dans *« la plupart des entreprises françaises »*... et de s'en prendre aux régimes complémentaires de retraite des cadres.

Dans sa déclaration, la CFE-CGC *« s'engage à reprendre des contacts discrets avec les différents partenaires possibles »* et donne la garantie que *« ses responsables ne commettront aucun impair médiatique »*... Elle demande aussi au ministère de l'économie une exonération fiscale totale des cotisations syndicales.

Si la FEN a réagi positivement aux propositions de la CFDT, la CFTC est plus prudente. Son président, M. Jean Bornard, a affirmé que *« la CFTC s'en tient à sa proposition de rencontre avec les différentes organisations favorables à l'Europe afin de déterminer quelques objectifs prioritaires, mais en évitant tout cadre institutionnel »*. M. Bornard est défavorable à toute institutionnalisation de la coopération intersyndicale.

CONJONCTURE

En janvier

Le Japon a enregistré son plus petit excédent commercial depuis dix ans

TOKYO
correspondance

Le Japon a enregistré en janvier son plus petit excédent commercial depuis juin 1979 : 342 millions de dollars (près de 2 milliards de francs), une chute de 89,5 % par rapport à janvier de l'année dernière. La faiblesse persistante de la monnaie japonaise, alors que les cours des matières premières et notamment du pétrole sont orientés à la hausse depuis un an, explique ce spectaculaire recul. En passant de 13 à 18,50 dollars en un an, le baril de brut a considérablement alourdi la facture énergétique du Japon qui, en termes de volume, reste stable.

L'ensemble des partenaires commerciaux du Japon en ont profité pour améliorer leurs positions. Avec plus ou moins de bonheur. Les Etats-Unis s'en sortent le moins bien, avec une réduction de 26,1 % de leur déficit (2,2 milliards de dollars).

Grâce à la forte progression de plusieurs de ses exportations, l'automobile (+ 150 %), le textile (+ 41,5 %), les œuvres d'art (+ 230 %), etc., la Communauté a réduit de 45 % son déficit à l'égard du Japon (887 millions de dollars). Mais c'est surtout avec l'Asie que le rééquilibrage est le plus poussé. Politique d'austérité chinoise aidant, le Japon encaisse son premier déficit depuis longtemps dans ses échanges avec cette zone (300 millions de dollars).

Pourtant, Tokyo évite de claironner sur les toits ce qui pourrait passer pour un succès de sa politique de rééquilibrage de son commerce. *« Les exportations sont traditionnellement faibles en janvier après le plein de décembre »*, reconnaît-on au ministère des finances japonais.

Fin 1989, la plupart des experts s'accordaient à prédire une hausse des exédents japonais durant la prochaine année fiscale (1er avril au 31 mars). Depuis, certains révisent leurs jugements. *« Le commerce extérieur du Japon est structurellement en voie de rééquilibrage »*, explique M. Kunio Miyamoto, économiste en chef de Sumitomo Life Insurance, pour qui l'effet du transfert de la production industrielle japonaise à l'étranger est plus important que les variations des taux de change.

Mais pour d'autres comme M. Yoshio Suzuki, vice-président de Nomura Research Institut, la dépréciation du yen ne peut qu'aggraver le désiquuilibre de la balance commerciale du Japon.

BRUNO BIROLLI

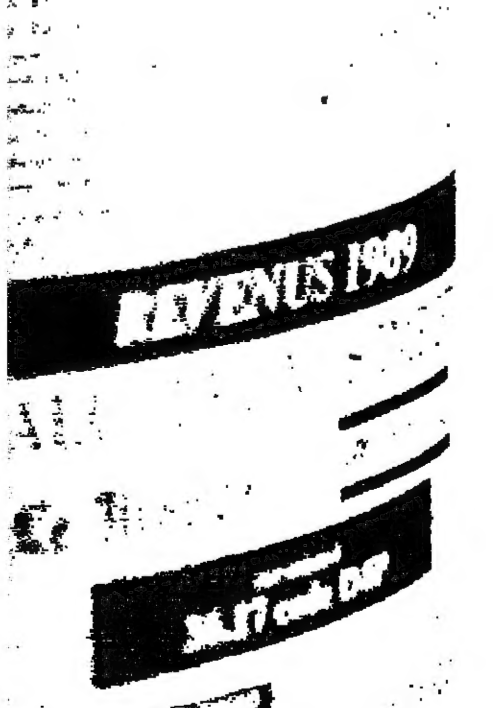
Nette amélioration du commerce extérieur américain

Le déficit commercial des Etats-Unis s'est élevé à 7,17 milliards de dollars (40,5 milliards de francs) en décembre, contre 10,3 milliards en novembre (chiffre révisé), soit une réduction de 30,1 % et le plus bas niveau mensuel depuis décembre 1984, a annoncé, vendredi 16 février, le département du commerce.

Sur l'ensemble de 1989, le déficit commercial américain a atteint 108,67 milliards de dollars, contre 118,52 milliards en 1988, ce qui représente une diminution de 8,4 % et la meilleure performance annuelle depuis 1984 (106,7 milliards). Le chiffre de décembre est largement inférieur aux prévisions d'une majorité d'analystes qui tablaient en moyenne sur un déficit de 9 milliards.

Les importations, en baisse de 5,9 %, se sont élevées à 38,3 milliards de dollars en décembre, contre 40,7 milliards en novembre, alors que les exportations ont totalisé 31,1 milliards, soit une hausse de 2,3 %. – (*AFP.*)

□ **Baisse de la production industrielle américaine en janvier.** – Des températures trop douces et les mises à pied dans l'industrie automobile ont provoqué une baisse de 1,2 % de la production industrielle américaine en janvier, après une progression de 0,2 % en décembre (chiffre révisé), a annoncé vendredi 16 février la Réserve fédérale. Wall Street a fléchi à la nouvelle de cette diminution, la première depuis octobre dernier (– 0,3 %).



REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 12 au 16 février

La baisse, c'est fou !

« *NOUS sommes tous sombres actuellement et nous ne voyons aucun signe d'amélioration. D'ailleurs, j'ai dû passer une partie de la matinée à remonter le moral de mon équipe.* » Cette réflexion, en milieu de semaine, d'un responsable de société de Bourse illustre la situation rue Vivienne où le mouvement de baisse s'est poursuivi. L'indice CAC-40, en clôturant à 1871,12 le 16 février, perdait 1,42 % par rapport au vendredi précédent. Depuis le début de l'année la chute des valeurs a été de 6,5 % et ce recul s'est effectué de manière quasi ininterrompue. Ainsi, à l'exception de la période située entre le 29 janvier et le 2 février, le bilan des six autres semaines s'est à chaque fois soldé par des pertes.

« *Nous courbons l'échine et attendons la fin de la tourmente déclenchée par la hausse des taux un peu partout dans le monde* », commentait un négociateur pour expliquer le peu d'initiative pris sur le marché parisien qui, une fois encore, a évolué au gré des événements internationaux venant en particulier d'outre-Rhin.

Lundi, la perspective d'une réunification rapide de l'Allemagne, évoquée depuis quelque temps, a de nouveau agité la Bourse, une étape supplémentaire ayant été franchie avec la visite du chancelier Kohl à Moscou durant le week-end. L'accord du Kremlin à ce projet et la volonté du responsable ouest-allemand d'aller vite dans la réunification politique, économique et monétaire inquiètent les intervenants. Ils redoutent un accroissement des charges de la RFA pour faire face à l'afflux d'immigrants de l'Est et surtout craignent une accélération de la consommation après l'introduction du deutschemark en RDA, obligeant alors la banque centrale à durcir sa politique monétaire.

Dans cette perspective de hausse des taux, le marché obligataire s'est fortement déprécié en Allemagne ainsi que celui des actions. Ce mouvement faisait tache d'huile en Europe. A Paris, l'indice CAC-40 se dépréciait de 1,63 %.

L'effritement se poursuivait le lendemain (– 1,18 %) avec toutefois moins d'ampleur. Les déclarations du premier ministre est-allemand, M. Hans Modrow, excluant toute union monétaire rapide avec la RFA, rassérénaient un peu les esprits. Les yeux étaient alors tournés vers les Etats-Unis, où Drexel Burnham Lambert s'est mise sous la protection du chapitre 11 de la loi sur les faillites avant de licencier, quelques jours plus tard, la quasi-totalité de ses cinq mille salariés. Wall Street a finalement peu réagi aux derniers soubresauts de cette firme d'investissement, qui fut la plus en vue au milieu des années 80. Pourtant, beaucoup voient dans cet effondrement la fragilité de la place américaine et s'interrogent sur le devenir du marché des *junk bonds*, ces obligations de pacotille à l'origine de l'expansion fulgurante de Drexel mais aussi de sa chute.

Mercredi, une timide reprise s'esquissait (+ 0,46 %) dans un marché toutefois très réservé où les échanges étaient réduits. La légère détente des taux au jour le jour en France, malgré les tensions en Allemagne a contribué à ce petit raffermissement technique. L'indécision reprenait le dessus au palais Brongniart le lendemain, où la séance se terminait finalement sur un léger gain (+ 0,16 %).

Vendredi, malgré la poursuite de la dégradation du marché obligataire et l'attente de la publication d'une batterie de statistiques économiques américaines, la journée débutait sur une légère hausse (+ 0,25 %). L'indice CAC-40 s'appréciait même de 0,48 % avant l'annonce des indicateurs économiques. La réduction de 30,3 % du déficit américain en janvier, ramené à 7,17 milliards de dollars donna un peu d'entrain au marché. La journée s'achevait sur un gain de 0,77 %.

Toutefois, à deux séances de la liquidation de février, qui aura lieu mardi, les valeurs françaises du règlement mensuel ont perdu 2,16 %.

Le benzène de Perrier et les déboires d'Eurotunnel

Paradoxalement, si la semaine écoulée n'a pas été des plus brillantes, elle a été constamment sous les feux de l'actualité avec les déboires de Perrier puis ceux d'Eurotunnel. En début de semaine, la filiale américaine de Perrier décidait de retirer du marché américain la totalité de ses stocks (3 millions de caisses) après la découverte par un laboratoire de Caroline-du-Nord, de quantités infimes de benzène (10 à 17 microgrammes par litre) dans une dizaine de petites bouteilles vertes. Cette réaction à première vue disproportionnée de la firme de Vergèze entraîna un comportement non moins excessif des boursiers. Lundi la valeur était incotable durant toute la matinée tant les ordres de vente affluaient. L'action perdait finalement 14 % par rapport à la clôture de vendredi. Son principal actionnaire, Exor, se dépréciait pour sa part de près de 7 %. La dégringolade se poursuivait le lendemain avec les perspectives de retrait des caisses sur l'ensemble des marchés.

« *Même si c'est fou, nous avons décidé de retirer les bouteilles de Perrier des marchés du monde entier.* » Cette déclaration, mercredi après-midi, de M. Gustave Leven, le président de ce groupe agroalimentaire, a réussi à enrayer l'effondrement du titre et à redonner une certaine confiance aux intervenants. Car, même si les pertes dues à ce retrait s'élèvent à 200 millions de francs après impôt, la firme en sort grandie en termes d'image de marque et de notoriété. Après 16,5 % de baisse en l'espace de trois séances, le titre reprenait 6,3 % jeudi et 2 % le lendemain. Sur la semaine, environ 10 % du capital auront ainsi changé de mains. Enfin, la Commission des opérations de Bourse (COB) indiquait jeudi n'avoir relevé aucune transaction suspecte liée à ce désengagement, contrairement à ce qu'affirmait une rumeur.

Perrier calmé, c'était au tour d'Eurotunnel d'être une nouvelle fois secoué dès jeudi. Le prétexte est sérieux cette fois puisqu'il repose sur un différend opposant les entreprises chargées de construire la liaison sous-marine regroupées dans Trans Manche Link (TML) au concessionnaire. TML refuse de signer le protocole d'accord élaboré le 10 janvier et portant sur une nouvelle répartition des compétences et sur des dépassements de devis avec Eurotunnel. Les constructeurs entendent ainsi s'opposer à l'attitude jugée agressive du vice-président et directeur général, M. Alastair Morton.

Cette querelle bloque la situation et empêche les banquiers de débloquer les 4 milliards de francs nécessaires à la poursuite du chantier. La réaction tant à Paris qu'à Londres ne s'est pas fait attendre. L'action Eurotunnel a perdu, vendredi, près de 6 %.

Après sa forte chute de la semaine précédente (– 13,7 %), Michelin s'est stabilisé, terminant vendredi à 133,90 F. La lourdeur de ce titre viendrait en partie de la conversion d'obligations en actions qui arriveraient en masse sur le marché, trouvant alors peu d'acquéreurs.

Enfin, une radiation, un transfert et une arrivée ont été annoncés cette semaine. Le fabricant de tricots Caroll International, repris par le groupe André en mai 1988, vient d'être radié du second marché. De son côté, à compter du 21 février, Drouot Assurances sera transféré du marché à règlement mensuel sur celui du comptant. Les valeurs étrangères de ce compartiment se sont enrichies d'un nouveau titre mercredi avec l'arrivée de l'assureur japonais Taisho. Cette introduction d'une firme financière nippone, la deuxième depuis le début de l'année et la quatorzième depuis un an et demi, s'est faite comme les précédentes sans engouement particulier. Ce genre de valeurs n'a jamais jusqu'à présent rencontré la faveur du public que d'ailleurs les firmes japonaises ne recherchent pas. Pour elles, la cotation en Bourse n'est qu'un moyen pour acquérir une certaine notoriété avant de s'implanter sur le marché européen.

DOMINIQUE GALLOIS

Filatures, textiles magasins

	16-2-90	Diff.
Agache (Fin.)	1 500	– 51
BHV	770	– 29
CFAO	702	+ 21
Damart	3 850	– 150
DMC	588	– 26
Galeries Lafayette	1 730	– 75
La Redoute	3 057	– 63
Nouvelles Galeries	750	+ 20
Printemps	620	+ 10
SCOA	42,30	– 0,80

Métallurgie construction mécanique

	16-2-90	Diff.
Alspi	579	+ 20
Avions Dassault-B.	547	– 20
De Dietrich	1 896	– 46
Facom	1 765	– 45
Fives-Lille	402	– 33
Marine Wendel	398,50	– 23,50
Penhoët	574	– 10
Peugeot SA	739	+ 34
Sagem	1 480	– 30
Strafor	1 199	– 6
Valeo	703	+ 8
Vallourec	428	+ 11

Mines, caoutchouc

	16-2-90	Diff.
Géophysique	1 160	– 130
Imétal	281	– 11
Michelin	134,30	+ 0,30
Métaleurop	199,50	– 2
RTZ	50,10	+ 2,20
ZCI	2,50	– 0,11

Produits chimiques

	16-2-90	Diff.
Inst. Mérieux	5 410	– 90
Labo. Bell.	2 600	inch.
Roussel Uc	2 055	– 205
BASF	1 054	+ 17
Bayer	1 067	+ 16
Hoechst	1 065	+ 69
Imp. Chemic.	102,30	– 3,40
Norsk Hydro	176,50	+ 6,20

Mines d'or, diamants

	16-2-90	Diff.
Anglo-American	207,50	– 36,10
Amgold	597	– 117
Buf. Gold M.	101	– 16,50
De Beers	104,90	– 15,10
Drief. Cons.	82	– 14,50
Gencor	19,90	– 3,05
Harmony	58	– 17,75

Banques, assurances

	16-2-90	Diff.
Bail Équipement	332	+ 7
Bancaire (Cie)	588	– 58
Cetelem	506	– 24
CCF	233,50	– 4,50
CCF	1 269	– 9
CFI	500	inch.
CPR	483	+ 3
Chargeurs SA	1 132	– 85
Eurafrance	2 410	+ 25
Hénin (La)	590	– 21
Locafrance	537	+ 25
Locindus	855	– 17
Midi	1 320	+ 2
Midland Bank	170	– 3
OFP	1 695	+ 13
Paribas	636	– 27
Prétabail	1 190	– 15
Schneider	895	– 2
Société générale	560	– 1
Suez (Cie Fin.)	432,60	– 15,40
UCB	243	+ 13

Valeurs diverses

	16-2-90	Diff.
Accor	856	– 12
Air liquide (L')	636	inchangé
Arjomari	2 550	– 114
Bic	655	– 39
Bis	588	+ 1
CGIP	1 278	– 47
Club Méditerranée	710	+ 1
Essilor	2 795	+ 35
Euro-Disney	103,30	– 1
Europe 1	1 250	– 96
Eurotunnel	54,40	– 7,20
Groupe Cité	730	– 11
Hachette	382	– 16
Havas	1 459	– 27
L'Oréal	4 455	– 233
Navigation Mixte	1 880	– 20
Nord-Est	171	– 5,50
Saint-Gobain	555	+ 3
Sanofi	1 025	– 20
Saulnes Chatillon	334	+ 7,50
Skis Rossignol	1 885	+ 45

Pétroles

	16-2-90	Diff.
BP - France	181	– 16,50
Elf-Aquitaine	592	– 11
Esso (1)	690	– 25
Raffinage Fra	211	+ 1
Total	555	– 18

(1) Coupon de 15 F.

Matériel électrique

	16-2-90	Diff.
CGE	558	– 16
CSEE (ex-Signaux)	318,40	– 19,60
Générale des Eaux	2 092	– 84
IBM	682	+ 14
Intertechnique	1 595	– 10
ITT	310	+ 13,50
Legrand	3 235	– 65
Leroy-Somer	2 085	+ 38
Lyonnaise des Eaux	544	– 14
Matra	347,40	– 0,60
Merlin-Gerin	4 850	– 46
Moulinex	131	– 4
PM Labinal	1 127	– 123
Radiotechnique	659	+ 20
Schlumberger	286	+ 8,40
SEB	1 030	– 19
Sextant-Avionique	576	+ 1
Siemens	2 610	– 29
Thomson-CSF	136,30	– 2,90

Bâtiment, travaux publics

	16-2-90	Diff.
Auxil. d'entr.	987	– 12
Bouygues	567	– 8
Ciments Français	1 358	
Dumez	832	+ 4
GTM	1 292	– 31
Immob. Phénix	80,15	– 0,85
J. Lefebvre	1 040	– 5
Lafarge	340	+ 3,50
Poliet et Chausson	495	– 11
SCREG	1 150	+ 48
SGE-SB	242	– 8

Alimentation

	16-2-90	Diff.
Béghin-Say	790	+ 1
Bongrain	2 890	– 110
BSN	722	+ 7
Carrefour	3 250	– 94
Casino	165,20	– 4,80
Euromarché	4 325	– 290
Guyenne et Gasc.	1 095	– 90
Moët-Hennessy	4 843	+ 23
Nestlé	34 000	+ 350
Occid. (Gle)	800	+ 3
Olipar	377,50	– 16,50
Pernod-Ricard	1 367	+ 55
Promodès	3 800	– 350
St Louis-Bouchon	1 525	– 32
Source Perrier	1 544	– 141

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Codetel	+ 7	Géophysique	– 10,4
S.A.T.	+ 7	Labinal	– 9,5
D. R. Pas-Calais	+ 6,3	Europe 1	– 9,5
Union cr. Bat.	+ 6,1	Guy. Gascogne	– 9,1
Locafrance	+ 4,5	Bancaire (Cie)	– 8,9
Peugeot S.A.	+ 4,5	Rous.-UCLAF	– 8,7
S.C.R.E.G.	+ 4,4	Source Perrier	– 8,7
Pernod Ricard	+ 4,1	BP France	– 8,4
Pechiney	+ 3,7	Fives Lille	– 8,4
A.L.S.P.I.	+ 3,6	Promodes	– 7,8
Raff. distrib.	+ 3,4	Hutchinson	– 7,2
C.F.A.O.	+ 2,9	Colas	– 7,1
Skis Rossignol	+ 2,8	Euromarché	– 7,1
Nouv. Galerie	+ 2,7	C.S.E.E.	– 6,9

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Source Perrier	896 197	1 304 331 667
Béghin Say	1 303 205	1 051 988 943
Peugeot SA	695 018	491 824 930
CGE	787 112	437 317 019
ELF Aquitaine	730 328	432 985 450
Pechelbronn	207 139	344 362 014
Suez financière	611 191	268 051 060
Saint Gobain	482 530	263 174 740
Eaux (Gén. des)	113 323	239 715 059
Paribas	374 236	239 674 409
Lafarge Coppé	712 805	237 220 899
Sté Générale « A »	416 301	230 421 814
Euro Disneyl SCA	2 228 433	226 719 745
LVMH Moët Hen.	44 289	211 383 934

(*) Du vendredi 9 au jeudi 15 février inclus.

Vienne, championne mondiale des Bourses

En tête du palmarès des places financières internationales pour 1989 avec une hausse de 115,7 % la Bourse de Vienne continue de voler de record en record en 1990, stimulée en cela par l'ouverture de nouveaux marchés à l'Est et la prévisible réunification des deux Allemagnes.

Cette semaine, l'indice Credit Aktien s'est élevé au niveau historique de 634,15, marquant ainsi une nouvelle progression de 33,9 % des cours depuis le début de l'année.

Cette surchauffe a fait de Vienne, non seulement une des places les plus florissantes, mais aussi une des plus chères du monde, ce qui laisse craindre une forte correction technique.

L'attrait exercé par la place viennoise sur les capitaux étrangers tire son origine de l'« Ostphantasie » fantasme de l'Est comme disent les boursiers autrichiens, qui fait miroiter des espoirs de reconstruction des économies ruinées.

Les investisseurs américains et britanniques, jusqu'à présent les plus actifs voient arriver d'un œil qui n'est pas forcément amical leurs concurrents japonais. Nomura Securities, la plus grande firme de « brokers » du monde, annonce l'introduction dès cette année d'actions nippones à la Bourse de Vienne. Parmi les candidats, figurent notamment la All Nippon Airways, Mazda et Honda.

Les professionnels autrichiens se félicitent déjà de ce prochain enrichissement de la cote, hélas limitée, selon eux à quatre-vingt-dix titres locaux. Selon le président de la Bourse autrichienne, M. Gerhard Wagner, qui prévoit l'arrivée cette année d'une trentaine de nouvelles actions autrichiennes, « *le volume de la Bourse de Vienne pourrait facilement tripler dans cinq à dix ans* ».

Cependant, le public autrichien ne commence que très lentement à découvrir les attraits de la Bourse et préfère toujours d'autres formes d'épargne moins exigeantes. Deux cent mille Autrichiens, soit 3 % seulement de la population, possèdent des actions en portefeuille, mais c'est trois fois plus qu'en 1985.

Une nouvelle loi boursière en vigueur depuis décembre dernier a dépoussiéré le règlement du marché viennois, suivant en gros les critères valables au sein de la CEE, ce qui devrait faciliter l'intégration au sein de la communauté financière européenne. – *(AFP.)*

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 février 1990

Nombre de contrats : 96 641.

COURS	ÉCHÉANCES			
	Mars 90	Juin 90	Sept. 90	Déc. 90
Premier	–	–	–	–
+ haut	98,78	99,02	99,14	–
+ bas	98,44	98,68	99,10	–
Dernier	98,48	98,70	99,10	–
Compensation	98,48	98,70	98,84	99,08

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	12 fév.	13 fév.	14 fév.	15 fév.	16 fév.
RM	3 043 386	2 798 171	2 450 823	2 337 687	–
Comptant					
R. et obl.	8 652 500	5 717 512	5 159 335	7 556 164	–
Actions	393 807	380 538	298 629	193 951	–
Total	12 089 693	8 896 221	7 908 787	10 087 802	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)					
Françaises	93,2	92	92,1	92,7	–
Étrangères	98,9	98	96,8	97	–
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	518,2	509,4	507,3	505,6	509
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 867,40	1 845,43	1 853,99	1 856,86	1 871,12

MARCHE LIBRE DE L'OR

	Cours 9-2-90	Cours 16-2-90
Or fin (kilo en barre)	78 550	76 800
– (kilo en lingot)	76 700	76 900
Pièce française (20 fr.)	439	443
● Pièce française (10 fr.)	395	410
Pièce suisse (20 fr.)	488	493
Pièce latine (20 fr.)	441	442
● Pièce tunisienne (20 fr.)	439	440
Souverain	585	569
● Souverain Elisabeth II	555	556
● Demi-souverain	410	415
Pièce de 20 dollars	2 625	2 658
– 10 dollars	1 380	1 400
● – 5 dollars	920	930
– 50 pesos	2 885	2 905
● – 20 marks	552	545
– 10 florins	450	461
● – 5 roubles	308	309

Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Baisse et indécision

Dans l'expectative jusqu'à mercredi en raison de la crainte de hausse des taux d'intérêt soulevée par la perspective de réunification monétaire des deux Allemagnes et par les déboires de la firme d'investissements américaine Drexel, Wall Street s'est ressaisie jeudi pour retomber dans le doute vendredi.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a terminé la semaine en retrait de 12,62 points par rapport à la clôture de vendredi dernier.

Wall Street retrouvait de la vigueur jeudi, encouragée par la forte hausse des mises en chantier de logements en janvier (+ 29,6 %), laissant présager une évolution favorable de l'économie. Ce sentiment a été renforcé vendredi matin par la plus forte contraction depuis décembre 1988 du déficit commercial américain en décembre, à 7,2 milliards de dollars contre un chiffre révisé à 10,3 milliards en novembre. La rechute de la production industrielle, en retrait de 1,2 % en janvier contre une progression de 0,2 % en décembre, a toutefois freiné l'élan de la reprise qui avait permis à l'indice de récupérer jeudi les pertes subies lundi.

Indice Dow Jones du 16 février : 2 635,58 (contre 2 648,20).

	Cours 9 févr.	Cours 16 févr.
Alcoa	62 1/4	62 3/4
ATT	39 7/8	39 3/4
Boeing	62 3/8	62 5/8
Chase Man. Bank	28	30
Du Pont de Nemours	38 3/8	38 1/4
Eastman Kodak	38	38 3/4
Exxon	48 1/4	48
Ford	43 7/8	44 3/8
General Electric	63 1/4	62
General Motors	42 3/4	43
Goodyear	36	35
IBM	102 1/2	103 3/8
ITT	52 3/4	53 1/8
Mobil Oil	62	62 1/4
Pfizer	67	66 3/8
Schlumberger	48 1/4	49 1/4
Texaco	59 1/4	59 5/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	136 3/8	130 5/8
Union Carbide	23 1/4	23
USX	35 3/8	35
Westinghouse	73	70 1/2
Xerox Corp	54 1/2	50 1/4

LONDRES

Petite hausse

La Bourse n'a pas réagi à l'annonce vendredi d'une progression de l'inflation en janvier supérieure à l'attente du marché puis d'un excédent budgétaire inférieur aux prévisions et a maintenu les gains régulièrement accumulés depuis le début de la semaine. L'indice Footsie a terminé en progrès de 12,3 points par rapport au vendredi précédent. L'annonce d'une baisse de la production industrielle britannique en décembre et la hausse à 15,4 % des taux des prêts hypothécaires offerts par la société Abbey National ont ravivé les craintes de récession et freiné le redressement du marché.

Indices FT du 16 janvier : 100 valeurs, 2 325,9 (contre 2 313,6) ; 30 valeurs 1 836,6 (contre 1 830,7) ; Fonds d'Etat, 80,48 (contre 81,15) ; mines d'or, 298,4 (contre 367,7).

	Cours 9 fév.	Cours 16 fév.
Bowater	454	453
BP	342	348
Charter	470	453
Courtaulds	386	384
De Beers (*)	20,87	18,62
Glaxo	7,01	7,45
GUS	14,40	14,25
ICI	10,85	10,70
Reuters	10,52	10,68
Shell	458	489
Unilever	655	658
Vickers	201	201

(*) En dollars.

FRANCFORT

Troublé par le marché obligataire

Le marché ouest-allemand des actions, qui ne s'était pas laissé impressionner jusqu'à présent par la grande faiblesse du marché obligataire, n'a pu cette semaine échapper aux contrecoups.

Indices du 16 février : Commerzbank 2 308,2 (contre 2 339), DAX 1 893,66 (contre 1 885,89).

	Cours 9 févr.	Cours 16 févr.
AEG	324	325,50
BASF	306,50	312
Bayer	311,50	317,50
Commerzbank	320,50	310,70
Deutschebank	821	824,50
Hoechst	295,50	319
Karstadt	677	669
Mannesman	353	368
Siemens	772,50	771
Volkswagen	565	573

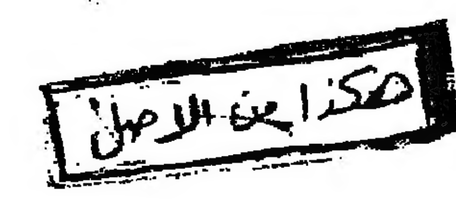
TOKYO

Attentisme avant les élections

L'approche des élections au Japon et la perspective d'un relèvement des taux d'intérêt ont pesé sur l'activité. Toutefois les indices enregistraient une légère progression.

Indices du 26 janvier : Nikkei, 37 460,32 (contre 37 288,14) ; Topix, 2 746,05 (contre 2 734,17).

	Cours 9 févr.	Cours 16 févr.
Akai	995	1 010
Bridgestone	1 620	1 640
Canon	1 770	1 710
Fuji Bank	3 480	3 480
Honda Motors	1 780	1 780
Matsushita Electric	2 210	2 240
Mitsubishi Heavy	1 090	1 100
Sony Corp.	8 120	8 360
Toyota Motors	2 460	2 520



CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Psychose allemande

Jusqu'où les taux d'intérêt à long terme allemands vont-ils monter, entraînant, avec eux, les autres marchés européens ? Il était permis de se le demander à la fin de cette semaine, qui a vu le rendement de l'emprunt fédéral allemand (Bund) à dix ans s'élever, en huit jours, de 8,25 % à 8,60 % venant, de 7,75 % il y a quinze jours. Nous voilà ramenés près de huit ans en arrière, plus précisément à l'automne 1982.

Cette hausse vertigineuse des taux à long terme outre-Rhin, qui ont rejoint et dépassé les taux à court terme, mettant fin au phénomène d'inversion, est due aux craintes des milieux financiers ouest-allemands : ils redoutent, tout à la fois, l'émission de nouveaux emprunts pour financer l'aide à la RDA et l'inflation supplémentaire qui pourrait être provoquée tant par le gonflement de la demande globale après fusion que par l'émission de monnaie consécutive à cette fusion.

Les taux d'intérêt à long terme constituant le véritable baromètre des anticipations et des inquiétudes des investisseurs, le rendement des obligations allemandes a donc fait un nouveau bond : s'y ajoutent les interrogations sur la politique future de la Bundesbank.

Certes, dans l'immédiat, les milieux financiers de Francfort excluent une nouvelle hausse des taux directeurs, notamment de celui du Lombard (avances sur titres consenties aux banques), fixé à 8 % depuis octobre dernier. En début de semaine, M. Klaus Koehler, membre du conseil central de la Bundesbank, avait déclaré à notre confrère *Die Welt* qu'il n'y avait aucune raison de relever les taux directeurs, indiquant que tout était *« en ordre »* du côté de la croissance monétaire, et que le niveau de la demande dans l'économie ne nécessitait aucun relèvement. Mais les milieux financiers, on le sait, sont toujours en avance sur l'événement et, manifestement, ils ne voient pas comment l'enthousiasme des hommes politiques pourrait faire éviter des dépenses supplémentaires dont le chiffrage reste encore tout à fait hypothétique.

Cependant, un chose est sûre : la Bundesbank, qui a accepté avec les plus grandes réticences pour ne pas dire plus le principe de la fusion Ostmark-deutschemark, fera payer très cher tout dérapage ou même, préventivement, tout risque de dérapage (*le Monde* du 16 février 1990). Pour ses administrateurs, notamment les onze représentants des Laender, l'inflation « c'est le diable », la stabilité monétaire et un mark fort constituant la Bible et les prophètes. C'est bien ce qui fait peur aux marchés en RFA comme ailleurs... En attendant, la Bundesbank a montré un bout de l'oreille, élevant un petit peu plus la barre lors de sa dernière prise en pension à court terme, la fourchette atteignant 7,95 %-8,25 %, avec un commentaire sur le thème « restons vigilants et continuons à serrer la vis ». A bon entendeur, salut...

A Paris, le MATIF a gardé les yeux fixés sur les cabrioles du « bund dix ans », notamment sur le marché à terme de Londres, le LIFFE. Lundi, le rendement de ce titre passait de 8,25 % à 8,55 %, et le cours de l'échéance mars sur le MATIF « cassait » à nouveau la barre des 100 pour revenir à 99,74, sa résistance étant qualifiée de « formidable » par les opérateurs. Par la suite, le léger recul des taux du Bund donnait un peu de répit au MATIF.

Mercredi après-midi et surtout les jours suivants, le rebond du Bund et la prise en pension de la « Buba » coulaient littéralement le MATIF, où la semaine se terminait à 98,48, ce qui donne un rendement implicite d'environ 9,30 % pour le fameux emprunt notionnel à 10 % et dix ans pris comme base 100. Une variation de 1 point du cours correspond, *grosso modo*, à un écart de 0,20 point sur les rendements. Dans ces conditions, il n'était pas étonnant de voir celui de l'OAT 8 1/8 % 1999 passer de 9,95 % à 10,23 %. Rappelons encore que quart de point en plus coûte au Trésor, et donc au budget dans ce cas précis, environ 2 milliards de francs supplémentaires pour le service de la dette.

Dans une telle ambiance, que pouvait faire le marché primaire des obligations, celui des émissions fraîches ? Mieux que prévu, en tout cas, que par le passé, pour une excellente raison : à partir de 10 % de rendement, à l'heure actuelle, ces émissions bénéficient d'une demande finale non négligeable, surtout de la part des ménages (nous l'avons relevé à plusieurs reprises dans ces colonnes). C'est pourquoi, par exemple, l'emprunt de 1,2 milliard de francs lancé par EDF sur dix ans à un taux nominal de 10,10 % et réel de 10,23 % s'est finalement placé pas trop mal sous la direction de la BNP, bien qu'au lendemain de sa sortie, mercredi... il ait été victime de la chute du MATIF.

Autres demandeurs, les établissements qui recueillent les plans d'épargne populaires et qui ont contribué à avaler sans trop de difficulté l'emprunt de 1 milliard de francs à 10 % nominal et 10,22 % réel lancé mardi par la Caisse nationale des autoroutes. Quant aux investisseurs institutionnels, compagnies d'assurances et caisses de retraite, ils souscrivent en fonction de leurs besoins, sans hâte il est vrai : pourquoi se presser lorsque les taux montent ? Seuls demeurent tout à fait réticents les gérants de SICAV, obligataires ou autres, qui n'ont aucune envie de courir un risque de baisse des cours en faisant entrer dans leur portefeuille des titres qui peuvent se trouver décotés le lendemain même de leur admission si les rendements montent à nouveau.

Ajoutons que, prudents, les emprunteurs se contentent de « petits » montants de 1 milliard environ : on est loin des paquets de 3 ou de 4 milliards de francs des années précédentes. Quant aux rendements offerts, ils s'élèvent avec le marché, atteignant maintenant 10,50 % et même bientôt 10,70 %, si, on prend en compte les ristournes sur commission consenties par les courtiers.

Nous voilà ramenés à l'automne 1987 ou plutôt, à l'automne 1985, si on efface le krach d'octobre 1987. Ce n'est pas très réjouissant pour les emprunteurs, et on comprend les réactions aux Pays-Bas, où le président de la Banque centrale M. Duisenberg, a fait, il y a déjà quinze jours, c'est-à-dire avant l'annonce du plan d'union monétaire entre les deux Allemagnes, la déclaration suivante : *« Nous n'hésiterons pas à baisser nos taux d'intérêt, indépendamment de tout développement en RFA. »*

FRANÇOIS RENARD

LES DEVISES ET L'OR

Bonne tenue du franc

Une certaine indécision a régné cette semaine sur le marché des changes où les opérateurs ajustent leurs positions après les mouvements de ces dernières semaines. Ainsi, ils ont revendu du mark, très recherché précédemment, pour racheter du yen, qu'ils avaient cédé préventivement dans l'attente d'élections où le parti au pouvoir était susceptible de courir des risques. Les sondages s'avérant meilleurs pour ce parti à la veille du scrutin du dimanche 18 février, la devise japonaise fait l'objet de rachats.

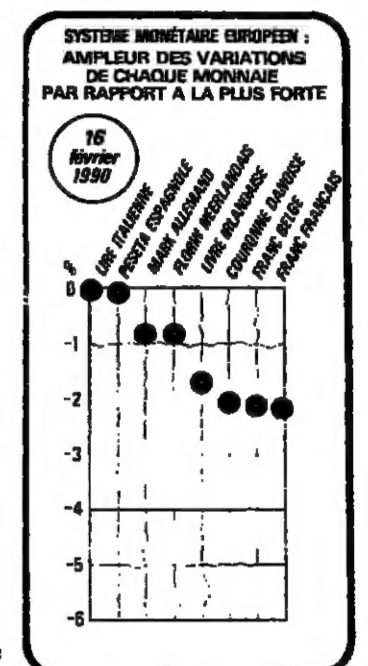
Sa tenue ultérieure sera intéressante à observer : le yen va-t-il se raffermir par rapport non seulement au dollar mais aussi par rapport aux devises européennes, vis-à-vis desquelles il a perdu 20% en un an ? Cela dépendra, en partie, de la politique de la Banque du Japon, dont on pense qu'elle pourrait à nouveau relever son taux d'escompte dans un délai raisonnable.

Le dollar a commencé par se raffermir, à la suite des ventes de marks, puis a poussé une pointe fugitive à 1,70 DM et 5,77 F vendredi après-midi, après l'annonce d'un déficit de la balance commerciale américaine en diminution pour le mois de janvier : 7,17 milliards de dollars contre 10,29 milliards en décembre, alors que les prévisions portaient sur 8 à 9 milliards. Mais, après une brève bouffée, les cours du dollar retombaient, sans conviction.

Le franc français s'est fort bien tenu vis-à-vis du mark, dont le cours est retombé en dessous de 3,40 F. A cet égard, on a noté avec intérêt que l'écart entre le rendement de l'emprunt d'Etat allemand à dix ans, le BUND, et celui de son homologue français, l'OAT dix ans, s'est très vivement contracté cette semaine, revenant à 1,30 % à un moment pour finir à 1,65 % environ. Cet écart est historiquement bas. Au début des années 80, il a pu atteindre 5 points, ce qui reflétait à la fois la tension des taux dans une France dévorée par l'inflation et une défiance corrélative envers le franc. Par la suite cet écart s'est réduit, revenant à 3 % au début de 1988 puis 2 points au début de 1989. Ces deux points étaient considérés comme une « prime de risque » contre une éventuelle dépréciation du franc.

Certains voient ledit écart tomber en dessous de 1 %. On peut même se demander si, au cas où les taux à long terme allemands continueraient à s'élever, cet écart ne pourrait pas disparaître, les plus optimistes le voyant même s'inverser ! Dans la mesure où les taux à long terme français n'ont pas besoin de s'élever aussi rapidement que les taux allemands, puisque les événements de l'Est ne concernent pas directement le franc, il n'est pas exclu de voir, effectivement, l'écart en question se rétrécir encore, ce qui limiterait les dégâts sur le marché de Paris.

F. R.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 12 AU 16 FÉVRIER 1990

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,6870	–	17,4429	66,6666	59,2768	2,8393	52,6038	0,0799
	1,6890	–	17,5531	66,9344	59,6837	2,8514	52,9381	0,0802
Paris	9,6715	5,7330	–	382,20	339,83	16,2776	301,57	4,5827
	9,6222	5,6970	–	381,33	340,02	16,2446	301,59	4,5722
Zurich	2,5305	1,5000	26,1643	–	88,9152	4,2589	78,9058	1,1990
	2,5234	1,4940	26,2243	–	89,1674	4,2681	79,0895	1,1990
Francfort	2,8460	1,6870	29,4264	112,46	–	4,7898	88,7427	1,3485
	2,8299	1,6755	29,4102	112,15	–	4,7776	88,6977	1,3447
Bruxelles	59,4161	35,22	6,1434	23,480	20,8772	–	18,5271	2,8153
	59,2332	35,07	6,1559	23,4739	20,9311	–	18,5654	2,8146
Amsterdam	3,2069	1,9010	331,60	126,73	112,68	5,3975	–	1,5195
	3,1905	1,8890	331,58	126,44	112,74	5,3863	–	1,5161
Milan	2110,43	1251	218,21	834,00	741,55	35,5196	658,07	–
	2104,49	1246	218,71	834,00	743,66	35,5289	659,61	–
Tokyo	243,77	144,50	25,2048	96,3333	85,6550	4,1028	76,0126	0,1155
	245,33	145,25	25,4959	97,3222	86,6985	4,1417	76,8925	0,1166

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 16 février, 3,9675 F contre 3,9222 F le vendredi 9 février 1989.

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

La Banque mondiale gâche la besogne

La défaillance du marché obligataire allemand a principalement profité au compartiment du dollar des Etats-Unis. Conforme aux attentes des spécialistes, cette évolution s'est accompagnée d'un net regain de l'activité primaire, celle des nouvelles émissions. L'euromarché proprement dit, dont le centre est à Londres, n'a que peu participé au mouvement. Mais New-York en a tout particulièrement bénéficié.

C'est ainsi que la Banque européenne d'investissement a retenu la solution d'un emprunt de type « yankee » (lancé aux Etats-Unis pour le compte d'un débiteur étranger) pour faire une grande rentrée. Depuis des mois, cet emprunteur supranational n'avait plus émis d'obligations libellées en dollars, monnaie dont il a présentement l'emploi. Or l'euromarché n'est tout simplement pas à même de lui procurer les ressources dont il a besoin pour l'échéance.

Il lui a donc fallu s'adresser directement à New-York, ce que le débiteur a fait mardi 13 février, en lançant pour 300 millions de dollars d'obligations de onze ans de durée dont la rémunération faciale est de 8,875 %. Le prix d'émission a été fixé de telle sorte que le rendement de l'opération soit, à son lancement, de 48 centimes supérieur à celui des fonds d'Etat américains. La mesure s'est faite par rapport aux « treasuries » de dix ans de durée (soit un an de moins), les calculs étant établis sur une base semestrielle, selon l'usage américain. Les conditions de départ étant très justes, pour ne pas dire exiguës, la marge s'est élargie par la suite. Dans l'ensemble, l'opération, dont la réalisation était confiée à Salomon Brothers, s'est finalement bien passée.

Parce que sa taille est cinq fois plus importante (1,5 milliard de dollars) et parce qu'il s'agit d'un emprunt à dimension « planétaire », il faut se garder de pousser trop loin la comparaison avec la nouvelle transaction de la Banque mondiale. Celle-ci a fini par voir le jour, jeudi 15 février, pour une durée de sept ans, offrant un rendement de seulement 33,4 centimes au-dessus des fonds d'Etat américains de référence. En qualité et en crédit, la Banque européenne d'investissement n'a rien à envier à la Banque mondiale. Si cette dernière parvient à obtenir des fonds à un coût relativement moins élevé, c'est parce que cette gigantesque opération pourra se négocier sur toutes les grandes places financières du monde, ce qui ne saurait être le cas d'émissions d'un volume normal.

On sait que la Banque mondiale est très fière de cette formule d'emprunt « planétaire » qu'elle a inaugurée à la fin de l'année dernière. Les investisseurs partagent d'ailleurs son enthousiasme, et, mercredi 14 février, tout laissait prévoir qu'elle allait à la rencontre d'une des plus belles réussites de l'année. Malheureusement, le débiteur a accumulé les maladresses et a fini par encourir la disgrâce des plus puissants des investisseurs européens. Son tort a été de trop croire à l'universalité des pratiques américaines. Les milieux financiers européens n'ont pas admis que, encouragée par la réussite apparente de son emprunt, la Banque mondiale en ait rajusté les conditions après avoir indiqué au marché que ses titres rapporteraient au moins 35 points de base de plus que les fonds d'Etats américains. Outre-Atlantique et au Japon, les prêteurs n'ont rien trouvé à redire, acceptant sans rechigner le changement par rapport aux données initiales. Mais en s'aliénant la bienveillance des Européens, la Banque mondiale a pris un très grand risque. Il lui sera difficile de récupérer tout le prestige qu'elle a perdu dans cette affaire.

Le TGV-Atlantique financé à Londres

De retour sur un marché qu'elle n'avait plus sollicité depuis fort longtemps, la Communauté européenne du charbon et de l'acier entend lever 60 millions de livres sterling. Le marché de la livre est actuellement le seul du Vieux Continent à concurrencer celui du dollar à New-York sur le plan de la durée. Les fonds levés par la CECA, rémunérés au taux facial de 10,875 %, ne seront remboursés que dans dix-neuf ans. Une si lointaine échéance dans cette monnaie n'intéresse que des investisseurs institutionnels en faible nombre. Aussi l'opération a-t-elle un caractère presque privé, ce qui explique la grande discrétion qui l'entoure. Il s'agit pourtant d'un emprunt particulièrement intéressant, dont le produit sera prêté aux Chemins de fer français. Auparavant, après conclusion d'un contrat d'échange, les fonds auront été transformés en francs français, qu'il faudra rémunérer à taux variable, à un niveau nettement inférieur au taux interbancaire offert à Paris, le Pibor. C'est sous cette forme qu'en disposera la SNCF, qui envisage d'employer ces ressources pour le financement du TGV-Atlantique. L'établissement britannique Barclays de Zoete Wedd et l'eurobanque londonienne de la BNP ont été chargés de la transaction.

Pour sa part, la SNCF s'est directement adressée au compartiment de l'euroyen. Par le truchement de Mitsubishi Finance International, la société française n'a eu aucune peine à recueillir 30 milliards de yens sur dix ans en proposant un taux d'intérêt facial de 6,75 % pour un prix d'émission de 102 %. Le produit de l'emprunt, dont les obligations sont garanties par la République, est également « swapé », probablement en plusieurs devises européennes. La réussite de cet emprunt, offert à des conditions plutôt généreuses, a montré, à quelques jours des élections législatives japonaises du dimanche 18 février, que la confiance dans le yen était en train de se rétablir pleinement. Les souscripteurs ont été particulièrement nombreux en Europe.

En dehors du marché obligataire, l'attention a été accaparée, ces derniers jours, par un énorme eurocrédit en cours de montage pour le compte de Michelin. Cette société cherche à drainer des fonds par l'intermédiaire de sa compagnie financière de Fribourg, en Suisse. Le montant du crédit, un prêt subordonné à quinze ans dont s'occupent deux établissements d'origine américaine, J. P. Morgan et Salomon, pourrait aller jusqu'à 1 milliard de dollars. La construction de ce crédit est inhabituelle en ce sens que la rémunération proposée variera par tranches de cinq ans. Cette rémunération se compose du Libor, plus une marge qui sera de 57 points de base (ou centièmes de point de pourcentage) jusqu'en 1995, puis de 90 points, et enfin de 120 points au maximum. Toutefois, ces marges ne sont pas acquises d'avance. Elles seront fixées à nouveau par voie d'adjudication après cinq et dix ans. Ce crédit subordonné apparaît à l'évidence lié à l'acquisition récente par Michelin du groupe américain Uniroyal Goodrich.

CHRISTOPHE VETTER

MATIÈRES PREMIÈRES

L'aluminium surpris par une baisse des stocks

Déprimé comme l'ensemble des métaux de base dans la perspective d'un ralentissement de l'activité économique, notamment aux Etats-Unis, l'aluminium a pourtant brusquement redressé la tête. Sur le London Metal Exchange (LME) la tonne de métal à trois mois, qui avait touché le niveau le plus bas de 1 405 dollars fin janvier, a clôturé vendredi à 1 510 dollars, gagnant ainsi 70 dollars (4,8 %) sur la semaine. A l'origine de cette reprise, la publication, jeudi, des dernières statistiques de l'Institut international de l'aluminium primaire (IPAI). Selon cet organisme, les stocks d'aluminium (sous toutes ses formes y compris les déchets) du monde occidental étaient en baisse de 61 000 tonnes à la fin de l'année dernière par rapport à septembre 1989. Ces réserves représentaient 3,207 millions de tonnes contre un chiffre révisé de 3,268 millions un trimestre auparavant. Cette quantité de métal correspond environ à quarante-deux jours de production soit un niveau proche du plus bas enregistré en 1980 (quarante jours).

Retournement durable ?

La réaction du marché a été d'autant plus rapide que nombre d'opérateurs avaient tablé sur un gonflement de l'ordre de 50000 tonnes à 100000 tonnes des réserves occidentales. En outre, le niveau élevé de l'utilisation des capacités (production quotidienne mondiale de décembre supérieure de 300 tonnes à celle de septembre 1989) mis en évidence par l'IPAI ne laissait pas entrevoir, du moins à court terme, une augmentation significative de l'offre. Les statistiques de l'IPAI ont, cette fois-ci, eu plus d'impact car elles sont dorénavant livrées tous les trimestres et non plus tous les mois. Ce qui réduit d'autant la visibilité du marché. Le nouveau calendrier de publication a été adopté à la suite de la décision du premier producteur d'aluminium américain, Alcoa, de ne donner ses chiffres de production et de stocks que tous les trois mois. L'IPAI se refuse en effet à inclure des estimations dans ses chiffres.

Après la réaction épidermique du marché, tous les professionnels s'interrogent maintenant sur le sens à donner à ces statistiques. S'agit-il d'un retournement de tendance durable ? Début février, certains analystes sur graphiques, chez Rudolf Wolff ou Shearson Lehman Hutton notamment, avaient bien signalé la possibilité d'un rebond des métaux en général. Sur l'aluminium, des opérateurs avaient également remarqué la contraction mensuelle de près de 4 % des stocks détenus par les producteurs américains en novembre.

Certes, le niveau élevé des taux d'intérêt n'encourage guère les immobilisations. Mais le métal semble actuellement bénéficier du dynamisme de la demande, qui ne montre pas de signes d'essoufflement, comme en témoignent les dernières statistiques de ventes de voitures ou de mises en chantier aux Etats-Unis. De plus, dans un avenir immédiat, aucun site de capacité substantielle ne sera mis en route.

Paul O'Neill, le directeur général d'Alcoa, se montre d'ailleurs optimiste en estimant que ses ventes vont progresser en raison des nouvelles applications de l'aluminium dans l'industrie automobile, de la pénétration du métal sur le marché des containers en Europe et de la progression du recyclage peu consommateur d'énergie.

Toutefois, à plus long terme, l'horizon s'assombrit. L'émergence de nouveaux producteurs risque de provoquer un gonflement de l'offre auquel la demande pourra difficilement faire face. Le Venezuela est, par exemple, particulièrement actif. En Australie, le groupe français Pechiney vient de décider d'augmenter de 50 % la production de l'usine de Tomago qu'il détient à hauteur de 35 % avec le groupe CSR (35 %) et la société d'assurances australienne AMP (15 %). A partir de 1993, cette unité pourra produire 360 000 tonnes d'aluminium par an.

Mais c'est surtout du côté du Proche-Orient et plus particulièrement du Golfe persique que les regards se tournent. Les années 90 verront en effet la montée en puissance du monde arabe dans l'aluminium. Selon le broker Billiton-Enthoven Metals, l'extension de capacité existant à Bahreïn et à Dubaï et le démarrage de nouvelles unités à Qatar et en Arabie Saoudite porteront la production de la région à 1 335 million de tonnes en 1994, alors que les pays du Golfe n'avaient produit que 515 000 tonnes en 1988. Disposant d'une énergie à bas prix, d'une technologie de pointe et d'importantes réserves de bauxite, le Proche-Orient fait déjà figure d'ogre.

ROBERT RÉGUER

PRODUITS	COURS DU 16-2
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 421 (+ 48) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 516 (+ 67) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	7 575 (+ 1 265) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mai	2 450 (– 35) Francs/tonne
Café (Londres) Mars	[illegible] (+ 25) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mars	990 (+ 17) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	384 (– 3) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	241 (+ 1,4) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mai	165,60 (– 1,7) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Le Monde

Particulièrement fortes dans l'Est et dans les Alpes

Les intempéries ont fait au moins quatorze morts

Les tempêtes qui frappent sans discontinuer l'ouest de l'Europe depuis la fin janvier ont fait, depuis mercredi 14 février , au moins vingt-deux morts, cinq disparus et de nombreux blessés dans plusieurs pays. En France, où les intempéries affectent particulièrement les régions de l'Est et les Alpes, la Sécurité civile faisait état , selon un bilan provisoire établi dans la soirée du vendredi 16 février, de quatorze morts et deux disparus en quarante-huit heures. Les victimes, parmi lesquelles un enfant de dix ans, ont toutes été tuées dans les Alpes, le Cantal et l'Est de la France.

En raison des risques d'avalanche, les départements de Savoie et de Haute-Savoie ont été mis en état d'alerte maximum. Vendredi soir, les conditions d'accès restaient presque impossibles aux stations de Val-d'Isère, Tignes et Arcs-2000. Toutes les routes ont été ouvertes à la circulation dans la matinée de samedi, mais uniquement pour les véhicules équipés de chaînes ou de pneus-neige.

Particulièrement graves en Alsace et en Franche-Comté, les inondations ont entraîné, dans l'est de la France, d'importantes perturbations dans le trafic ferroviaire et routier, et l'évacuation de nombreuses personnes. A Sochaux, où les ateliers de Peugeot ont été envahis par les eaux le 15 février, près de vingt mille salariés devraient rester en chômage technique jusqu'à mardi.

Une accalmie sur l'amont des rivières devrait toutefois être enregistrée ce week-end, sauf sur les plus grands bassins (Rhône et Saône notamment), où les crues risquent de provoquer de nouveaux débordements. A Baume-les-Dames et à Besançon, où les eaux ont atteint la cote record de 7,77 mètres, la crue semblait stabilisée vendredi soir, tandis que la décrue s'amorçait dans le pays de Montbéliard.

En montagne, bien qu'une amélioration sensible des conditions météorologiques ait été annoncée à compter de vendredi soir, la sécurité civile souligne que la limite pluie/neige est remontée à 2 300 mètres, aggravant le risque d'avalanche dans de nombreux massifs. Le secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Brice Lalonde, qui devait se rendre samedi à la cellule de crise de la préfecture de Savoie pour suivre les mesures de prévention mises en place, a demandé aux Français de surseoir à leurs vacances de février ou de les différer d'au moins quelques jours.

« Je ne veux pas voir des dizaines de victimes le week-end prochain dans les Alpes », a-t-il précisé, provoquant la colère des responsables des stations, qui jugent ses propos alarmistes. Les automobilistes de la zone 2 sont invités à appeler, avant d'arriver à Chambéry, le service téléphonique mis en place par le ministère des transports (1), qui leur indiquera l'état de leur station de sports d'hiver. La sécurité civile, qui a porté à 180 hommes les effectifs de renforts de ses unités d'instruction et d'intervention présentes dans la région Rhône-Alpes, conseille en outre *« d'éviter de circuler pendant la nuit, et de se conformer strictement aux avis de coupures de routes mis en place ». – (AFP, AP.)*

(1) Tél. : (16) 78-54-33-33. Egalement par minitel, 3615 code ROUTE.

Au Salon aéronautique de Singapour

Les industriels français jouent gagnant le marché Asie-Pacifique

SINGAPOUR

de notre envoyé spécial

Images contrastées au Salon aéronautique de Singapour qui s'achève dimanche 18 février : sur le parking de l'aéroport de Changi, un avion Atlantique-2 de lutte anti-sous-marine, envoyé par la France en démonstration auprès des Singapouriens, et, dans les allées de l'exposition, le ministre malaisien de la défense, avec lequel les Français discutent notamment de la vente de sous-marins à son pays. Singapouriens et Malaisiens font leurs emplettes : leur voisinage n'est pas toujours de tout repos et, malgré leur *« urticaire »* réciproque, comme le dit un diplomate français, ils s'adressent, pour des matériels qui semblent se neutraliser, au même fournisseur venu en force à cette nouvelle édition d'un salon biennal depuis 1984.

Derrière les Etats-Unis, la France est, avec la Grande-Bretagne, le deuxième exposant, par ordre d'importance, à Singapour. A lui seul, le ministère français de la défense y a dépêché, outre l'Atlantique-2, deux Mirage 2000 et deux Alpha-jet, avec quatre-vingts personnes pour les servir. Le secrétaire d'Etat à la défense, M. Gérard Renon, vient à Singapour pour la seconde fois en moins de six mois. Il sera le mois prochain en Malaisie. Soixante-seize sociétés françaises sont représentées à ce salon qui accueille, au total, neuf cent cinquante exposants.

Certes, 1990 est une année exceptionnelle pour Singapour, l'année où l'on célèbre le vingt-cinquième anniversaire de cette république avec le slogan : *« Un peuple, une nation, un seul Singapour »*. Mais la France témoigne une attention particulière envers ce jeune Etat de 2,7 millions d'habitants, dont elle a été, l'an dernier, le troisième fournisseur et le quatrième investisseur parmi les pays européens.

Cet Etat peuplé comme un peu plus de deux fois et demie la ville de Marseille a deux ministres de la défense (dont l'un cumule ces fonctions avec celles de premier vice-premier ministre). Il consacre 7 % de son budget à l'armée, qui mobilise plus de 55 000 hommes ; entretient une compagnie aérienne qui aligne trois fois plus d'avions en service et deux fois plus en commandes que UTA, et il dispose d'un aéroport desservi par cinquante-deux compagnies différentes.

Singapour est à l'image d'une région, la zone dite Asie-Pacifique, qui connaît des taux d'expansion de 8 à 10 % par an, avec des risques de sur chauffe économique, et où le marché des avions commerciaux atteindra 560 milliards de francs dans les dix prochaines années, quand, de leur côté, les dépenses militaires n'enregistrent pas le déclin qu'imposent, en d'autres lieux, les négociations menées à Vienne.

« L'avenir économique est plutôt de ce côté-ci de la planète », prédit M. Henri Martre, le président de l'Aérospatiale, dont, aujourd'hui, 20 % du chiffre d'affaires se font dans la région et dont la division « hélicoptères », avec 46 % de ses ventes en Asie-Pacifique (contre 30 % en Europe), sert de locomotive à laquelle s'accrochent les autres industriels français.

Il y a vingt-cinq ans, déjà, que grâce à l'hélicoptère Alouette II les Français ont débouché dans cette zone. Il en sont, un quart de siècle plus tard, à concevoir de A à Z un nouvel hélicoptère avec les Chinois et les Singapouriens (*le Monde* des 15 et 16 février), parce que les uns comme les autres ne se contentent plus d'acheter mais veulent inventer, puis produire. Du propre aveu du général Théodore Malhberg, l'un de ses conseillers militaires, le groupe Matra assure 10 % de son chiffre d'affaires en Asie-Pacifique et il propose, par exemple, d'organiser des partenariats industriels sur son missile antiaérien Mistral ou sur tout autre qu'il conviendrait de coproduire. Demain, le consortium européen Airbus Industrie prévoit que cette région représentera, à ce rythme de son développement, le tiers de ses activités mondiales.

Comme des gens du pays

« Il faut s'immerger dans la zone », admet M. Martre. Faire des alliances industrielles durables, comme SAMAERO, cette société de réparations et de révisions aéronautiques dont l'Aérospatiale et Singapore Aerospace se partagent le capital pour servir dix-sept clients de la région. Echanger de la technologie, essaimer des infrastructures, sans chercher à déplacer de France trop de personnel *« expatrié »*, qui revient cher parce qu'il faut le dédommager pour sa mobilité.

Mais vouloir *« être considérés comme des gens du pays »* ne suffit plus à garantir les marchés. *« Singapour veut limiter sa démographie et l'immigration pour favoriser le plein-emploi*, constate le président de l'Aérospatiale, *et, donc, il entend développer des emplois de haute qualification »*, notamment dans la technologie aéronautique. Avec l'administration locale du développement économique et avec l'aide de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, des industriels français ont donc créé, depuis 1983, un « French Singapore Institute », qui forme, en deux ans, deux cents stagiaires par an du niveau d'un BTS en informatique, électronique, mécanique et, demain, dans les équipements aéronautiques (ou « avionics »).

Seulement, ici ou là, on perçoit quelques grincements de dents chez les industriels français à l'idée que tant d'efforts pour s'implanter en Asie-Pacifique puissent être remis en cause par une stratégie d'exportation de leur gouvernement dont ils ne distinguent pas la logique et qu'ils disent avoir du mal à faire comprendre à leurs clients.

L'embargo militaire discret qui frappe Taïwan depuis deux ans n'est pas le seul exemple mis en avant, même s'il a des effets importants sur le terrain. *« Il nous gêne*, confie un responsable des ventes, *parce qu'il donne l'impression à l'extérieur que la France s'incline devant le diktat d'un pays tiers* (la Chine populaire) *avec lequel, en réalité, nos affaires restent et resteront modestes. »* A ce cas, qui ne serait pas l'idéal pour la crédibilité commerciale de la France, on ajoute celui de ces pays auxquels l'administration consent des facilités financières si draconiennes qu'ils préfèrent s'adresser ailleurs. Sans parler des clients, comme la Malaisie précisément, qui souhaitent un vaste marchandage où, faute de s'entendre entre eux, les industriels français concernés perdent à ce quitte ou double.

A ce salon, le Sukkhoi-27 est venu exécuter sa spectaculaire pirouette en vol, dite du cobra, qui avait déjà tant hypnotisé les visiteurs du Bourget en 1989. De passage à Singapour, le premier ministre soviétique a consacré sa journée du vendredi 16 février à relancer les échanges commerciaux entre les deux pays qui se sont élevés, l'an dernier, à l'équivalent – somme toute encore assez médiocre – de 1,8 milliard de francs.

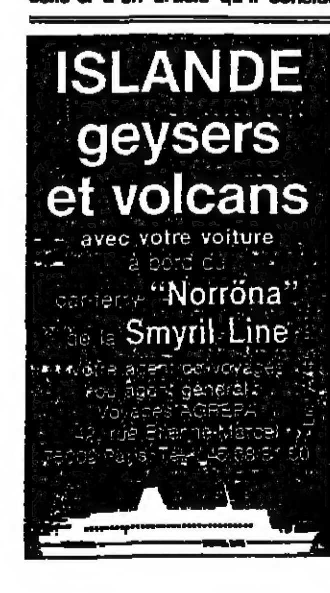
Après le passage de M. Nikolaï Ryzhkov à Singapour, la compétition risque globalement d'obéir à de nouvelles règles du jeu, et les entreprises françaises, souvent accusées d'y conserver un profil bas, auraient tort de s'endormir sur leurs premiers lauriers recueillis dans le secteur aéronautique.

JACQUES ISNARD

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 17 février a été tiré à 544 922 exemplaires



□ **Monaco et Toulouse éliminés en Coupe de France.** – Les trois matches avancés des trente-deuxièmes de finale de la Coupe de France de football, disputés vendredi 16 février, ont donné lieu à deux surprises. A Nîmes, Toulouse, une équipe de première division, a été battue par Alès (1-0) qui joue en deuxième division. Pareille mésaventure est survenue à Monaco, éliminé par Avignon (3-2 après prolongation) à Martigues.

En visite à La Réunion

M. Le Pensec a engagé la concertation sur les suites à donner au rapport Ripert

Le ministre des DOM-TOM, M. Le Pensec, vient d'achever une visite de quarante-huit heures à la Réunion, où il était venu *« prendre la température »* des élus et des socio professionnels à la suite de la remise au gouvernement du rapport Ripert portant sur l'égalité sociale et le développement économique des DOM. Avant de repartir pour Paris, le ministre a annoncé un *« premier train de mesures »* pour la fin de cette année.

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION

de notre correspondant

Depuis ces dernières années les rapports et autres comptes rendus de missions sur la situation économique et sociale de l'île s'empilent. La plupart dorment aujourd'hui dans quelque obscur tiroir à Paris. Ils n'ont pas empêché le monde de tourner, ni fait tarir, comme on le craignait lors de leur présentation, la manne financière déversée sur l'île depuis l'Hexagone ! Tout au plus, les difficultés se sont accumulées à un point tel que la remise en question d'un seul maillon de la chaîne menace de jeter à bas la machine tout entière. Le rapport Ripert sur l'égalité sociale et le développement économique des DOM va-t-il bouleverser l'ordre établi ou, comme bien d'autres, jaunir dans les oubliettes de la rue Oudinot ?

M. Le Pensec lui-même, en venant sur place engager les premières consultations locales sur ce volumineux document, a manié la prudence. *« Il n'y aura*, a-t-il déclaré à son arrivée à Gillot, *ni enterrement ni précipitation. »* A Saint-Denis donc, comme à Paris, le gouvernement entend bien *« laisser du temps au temps »*.

Face à l'attitude réservée du ministre, le président du conseil général de la Réunion, M. Eric Boyer, a estimé, au contraire, qu'il était urgent de réagir, car *« la Réunion est au bord de l'explosion sociale »*. A situation exceptionnelle, a souligné M. Eric Boyer, il faut répondre par des *« mesures exceptionnelles »*. Il a proposé au ministre un *« plan exceptionnel »* en quatre points portant sur le logement, l'emploi, l'agriculture et l'égalité sociale. Le président du conseil général de la Réunion estime que l'adoption de ces mesures d'urgence est le préalable à la large concertation voulue par l'Etat sur le rapport Ripert.

Pour leur part, MM. Jean-Paul Virapoullé (député CDS) et Paul Vergès (secrétaire général du PCR) ont lancé l'idée d'une nouvelle loi-programme pour les DOM, pour une période de cinq ans (1991-1995) et qui serait ainsi le pendant de la loi-programme proposée en 1986 par le gouvernement de M. Jacques Chirac et votée au Parlement en décembre de la même année.

Le ministre des DOM-TOM a rejeté cette proposition, la jugeant mal adaptée à la politique que le gouvernement conduit outre-mer. Le PCR a également relancé le projet de la tenue d'assises locales du développement – avec les élus et les socio professionnels – qui permettraient de dégager des orientations communes décidées par les Réunionnais et soumises à la négociation avec Paris.

Un patronat sans illusions

Les syndicats locaux ont créé une intersyndicale, qui a été reçue par le ministre des DOM-TOM. Deux points du rapport Ripert préoccupe principalement l'intersyndicale : les propositions visant à mieux harmoniser le salaire de fonctionnaires outre-mer avec ceux de l'Hexagone (dans les DOM-TOM, les fonctionnaires et assimilés bénéficient d'un index de correction et d'une prime de vie qui majore leur salaire de 53 % à 70 % par rapport à leurs collègues métropolitains), et les propositions pour un alignement du SMIC local (78 % du SMIC métropolitain) à l'échéance de 1995. L'intersyndicale a aussi demandé que la question de l'égalité sociale soit dissociée du reste du rapport Ripert.

Il faut remonter à 1979 pour retrouver la trace d'une intersyndicale secteur public – secteur privé à la Réunion. A l'époque, le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Paul Dijoud, envisageait de réduire de quelques points l'index de correction des fonctionnaires outre-mer. Une manifestation monstre dans les rues de Saint-Denis brisa net les velléités du ministre !

Au sein du patronat réunionnais, on se déclare ouvert à la concertation sur le rapport Ripert, mais l'on n'y cultive guère des illusions. *« Quand je suis malade, je vais voir mon médecin. Il me donne deux médicaments, trois tout au plus ! »*, souligne M. Serge Payet, délégué général de l'Union patronale réunionnaise (CNPF), par allusion aux cinquante-huit mesures que préconise le rapport Ripert pour porter remède aux petites économies, ouvertes des DOM qui n'ont jamais été aussi mal en point, avec des taux de chômage dépassant 35 % de la population active.

ALIX DIJOUX

A Ivry-sur-Seine

Inauguration de l'immeuble Sirius

Le nouveau bâtiment administratif du « Monde » – baptisé Sirius, – conçu et réalisé par le cabinet d'architecture Mrowiec et Georgel – a été inauguré, vendredi 16 février, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) par André Fontaine. Auparavant, M. Jacques Laloë, maire d'Ivry-sur-Seine avait dévoilé, avec Mme Beuve-Méry la plaque donnant à la place où est situé l'immeuble, le nom de « Hubert-Beuve-Mery, journaliste, résistant ». Dans une allocution, M. Laloë a évoqué la carrière du fondateur du « Monde » en soulignant notamment son intégrité et son esprit d'indépendance.

L'architecture-chapeau

Une architecture-chapeau, c'est, comme son nom l'indique, une architecture du chef. Appliquée au *Monde*, c'est évidemment l'architecture Sirius, une architecture de points de vue. Les points de vue de Sirius, le nouveau bâtiment de l'administration du journal, à Ivry, sont extrêmement réjouissants pour qui dispose d'un don de longue vue : la Seine, le fameux dépôt d'Ivry qui accueille la statuaire parisienne reléguée par l'époque, un peu plus loin, l'ex-hospice des Incurables, devenu l'hôpital Charles-Foix, reconnu pour sa connaissance de la longévité.C'est de bon augure. Plus loin dans le temps, si l'on en croit le Livre blanc sur la région parisienne que vient de publier le gouvernement, Ivry et le Sud-Est parisiens sont voués à un brillant avenir citadin,

Pour l'instant, c'est encore la banlieue, et il faudrait avoir le point de vue sacrément myope pour ne pas voir dans quel joyeux désordre se côtoient les usines, anciennes ou récentes, l'habitat d'avant-garde et le modeste pavillon, et maintenant les bureaux. Comme se côtoient la grande aile blanche de Sirius et les sévères blocs métalliques roux ou beiges de l'imprimerie du *Monde*, où les nouvelles machines, d'un bleu singulièrement net, se sont taillés un formidable espace.

Sirius lui-même juxtapose, derrière sa peinture unificatrice un ancien bâtiment de brique – celui de l'ex-usine SKF – dont la gaîté moyenne a été relevée, outre par le blanc symbolique de la page vierge, par l'horloge tout aussi symbolique qui règle la vie du journal. Une « rotule » contemporaine, avec tout ce que cela sous-entend d'espace, d'envolées, de décrochements, de arlages de matériaux hétérogènes, a apporté les mètres carrés qui manquaient mais aussi l'articulation nécessaire entre les différentes fonctions de Sirius ainsi que, *via* une passerelle, les bâtiments de l'imprimerie.

Les façades, conduites à homogénéiser le tout, empruntent des astuces formelles qui permettront, demain, de dater précisément Sirius de la fin des années 80. Chapeau, l'architecture du chef !

FRÉDÉRIC EDELMANN

□ **Démissions à l'hebdomadaire milanais *Panorama*.** – L'arrivée de M. Silvio Berlusconi à la présidence du groupe éditorial italien Mondadori a déjà déclenché plusieurs démissions dans le groupe. M. Claudio Rinaldi, directeur de l'hebdomadaire milanais *Panorama*, vient de démissionner, ainsi que l'éditorialiste du magazine, M. Gian-Paolo Pansa, qui est aussi vice-directeur du quotidien romain *la Repubblica*. M. Rinaldi a indiqué qu'il quittait la tête de *Panorama*, l'un des magazines italiens les plus dynamiques (436 000 exemplaires diffusés en 1988) en raison de *« divergences »* avec le nouveau président du premier groupe d'édition ou de la péninsule.

La direction de *Panorama* a été confiée à M. Andrea Monti, auparavant directeur du mensuel *Fortune-Italia*. Une autre démission a eu lieu début février au sein du groupe Mondadori : M. Piero Ottone a démissionné de ses fonctions de directeur de l'information. Il a cependant conservé pour l'instant son poste de président du conseil d'administration de *la Repubblica*, qu'il a fondé en 1976 avec son actuel directeur, M. Eugenio Scalfari.

